

Catrè - vint - nouf

textes et chansons de la Révolution liégeoise



GUY CABAY

DANIEL DROIXHE

dits ou interprétés par :

Gilbert MOTTARD, Gouverneur de la Province de Liège,
Maurice CORNE, Bourgmestre de Theux, Jacques ANCLON,
Jean-Claude BALTHAZAR, Guy CABAY, Daniel DROIXHE, François
DUYSINX, Georges PRADEZ, la chorale des « Râskignous »

catrè-vint-noûf

Textes et chansons de la Révolution liégeoise

Textes édités et présentés par Daniel Droixhe
Direction musicale de Guy Cabay

SOMMAIRE

ANACROUSE par Guy Cabay	5-6
PRESENTATION par Daniel Droixhe	7
TEXTES ET CHANSONS	37
1. L'affaire des jeux de Spa (1786) – <i>Amis, qui n's-èstans awiretûs!</i>	39
2. Le prince-évêque et le tribunal des libertés (1786) – <i>Figaro a l' migraine</i>	40
3. Verviers : les baudets au pouvoir (1788) – <i>Tchanson dès-âgnes</i>	42
4. «La mesure est comble» (1788-1789) – <i>Ci côp-là, l' mèzàre s'implit</i>	44
5. La journée du 18 août 1789 – <i>Tchanson lidjuèse so l' Rêvolucion d' Lidje</i> (1789)	49
6. «Tous les grands ne font plus que mentir» – <i>Eloge des aristocrates</i> (1789)	57
7. Alliance du Tiers-Etat et de la noblesse, avec le soutien de la Prusse – <i>Qui deûs-Etats, po l' libèrte</i>	61
8. <i>Définition de l'animal appelé aristocrate</i> , Liège, 13 avril 1790	63
9. Sur les élections de juillet 1790 et la victoire de Zutendaal – <i>Tchanson lidjuèse à l' louwanje dè novê Consèy, li 26 djulêl' 1790</i>	65
10. A la santé des volontaires du quartier du Nord – <i>Voyêdje à Tchôdfontinne , li dîb-noûf' di sèp'timbe di l'an1790</i>	69
11. «Qu'on fasse vite justice» (1790) – <i>Pasquèye patriotique</i>	73
12. <i>Les cris franchimontois</i>	75
13. La première restauration (janvier 1791) – <i>Viv' nosse prince Constantin, li père dè l' patrèye</i>	77
14. «Qu'il vive tant qu'on l' tue» : élection du prince-évêque Méan (1792) – <i>Coplèts dédiyès par lès Condrozis</i>	80
15. Le retour du mal français (novembre 1792-mars 1793) – <i>Li vuyêdjes di Loncin èt d'Awans</i>	83
16. La seconde restauration (mars 1793-juillet 1794) – <i>Li novê Constantin</i>	87
17. Le rattachement à la France et ses calamités (1795-1796)	90
Marian de Saint-Antoine : <i>O ! vos louîrds tcbins di pâtriyotes</i>	
18. Dieudonné Malherbe : <i>Epigramme sur le Directoire</i>	93
19. Sur la Constitution de l'an VIII (1799) – <i>Proclamation locale</i>	94
20. Deux articles de la Déclaration des Droits de l'Homme adoptée au Congrès de Pœlleur le 16 septembre 1789	95
OUVRAGES UTILISES	97
ORIGINE DES ILLUSTRATIONS	98

	5-6
	7
	37
<i>âs!</i>	39
<i>migraine</i>	40
<i>;</i>	42
<i>mplit</i>	44
<i>cion d' Lidje</i> (1789)	49
<i>as</i> (1789)	57
<i>usse - Qui deûs-Etats, po l' libèrté</i>	61
<i>o</i>	63
<i>banson lidjwèse à l' louwanje dè novè Consèy,</i>	65
<i>ôdfontinne, li dib-nouf di sèp'timbe di l'an 1790</i>	69
	73
	75
<i>istantin, li père dè l' patrèye</i>	77
<i>1792) - Coplèts dédiyès par lès Condrozès</i>	80
<i>djes di Loncin èt d'Awans</i>	83
<i>istantin</i>	87
	90
	93
	94
<i>au Congrès de Polleur le 16 septembre 1789</i>	95
	97
	98

ANACROUSE

Le 3 juin 1989, on lisait dans l'agenda du Cirque Divers, rue Roture à Liège, la plus singulière des invitations : ce jour, à 20 heures, La Carmagnole des Wallons, prêtez votre voix à l'enregistrement «live» d'un disque sur les textes et chansons de la Révolution liégeoise.

C'était l'avant dernier détour — l'arrivée étant le livret et le disque que vous avez sous les yeux et déjà dans les oreilles — d'une aventure qui, pour Daniel Droixhe et moi-même, avait commencé quelques douze ans plus tôt. Nous nous rencontrions alors, le walloniste et le jazzman wallon, et rêvions d'éditer un objet «audio-historique» sur le sujet de la future invitation. Cela devait être notre contribution aux fastes du Millénaire de la Principauté de Liège.

Le projet n'aboutit pas, faute de moyens financiers ou, peut-être, plus subversivement, parce que nous vivions la liesse générale a contrario. Là où l'on fêtait la gloire de Notger, Prince-Evêque du départ, nous allions célébrer la chute de l'un de ses ultimes successeurs, Hoensbroech.

Une décade passa, qui résume huit siècles d'anciens régimes. Bon an mal an, le projet resurgit : tantôt sous la forme d'une cantate, tantôt sous celle d'un ballet mêlant cornemuses et chorégraphie du XVIII^e. Nous écrivîmes même les deux premiers actes d'un opéra de poche où se croisaient chanoines tréfonciers de Saint-Lambert, marionnettes liégeoises, la baignoire de Marat et un poète guadeloupéen, ambassadeur du Roi de France à Liège au moment qui nous occupe.

Tous ces rêves firent long feu mais ils avaient une frontière commune, celle ou oscille la limite des choses sérieuses.

Lorsque tomba l'échéance fatale, le Bicentenaire — moment au-delà duquel il deviendrait ennuyeux de parler encore de cette révolution-là, nous en étions à ce point. Mais le dilemme était résolu : science et conscience historique d'une part, liberté musicale de l'autre. J'étais bien décidé à ne pas faire de reconstitution historique - mes préoccupations en ce domaine vont plutôt au jazz et au quattrociento. Une fois les timbres identifiés, je resterais libre de les restituer à manière.

Je m'imposai cependant un règle absolue : ne jamais altérer les mélodies originales, ne modifier jamais que leur environnement. Par exemple, la *Tchanson dès-âgnes* (n° 5) : il suffisait d'un peu d'imagination harmonique et d'adjonction du balancement si caractéristique de la samba pour la faire croire venue en ligne droite du Brésil, ma signature !

La recherche des musiques n'offrait pas de difficultés majeures. Deux ouvrages contenaient presque toutes les solutions : *La CLÉ du Caveau*, précieux recueil des airs utilisés par les chansonniers, publié à

Paris par Capelle à partir de 1806 et *Les Aïrs et crâmnignons liégeois* de Léonard Terry et Léopold Chaumont, édité par la Société liégeoise de littérature wallonne en 1889 (1). Le premier rassemble nombre de refrains d'un folklore parfois plus que séculaire (tels : «A la façon de Barbari», «La Faridon-daine», «Vous m'entendez bien» ...) ainsi que des aïrs appartenant au répertoire lyrique du XVIII^e. Celui de la chanson n° 5 par exemple, «L'âge a su borner mes désirs», est extrait de l'opéra-comique de Grétry intitulé *Le Rival confident* (1788). L'air «Un tonnelier vieux et jaloux» provient d'un ouvrage lyrique de Dauvergne, *Le Tonnelier...*

Le titre du second recueil est explicite : *Aïrs et crâmnignons liégeois*. On y retrouve toute l'originalité de notre répertoire révolutionnaire. Enfin, il suffisait d'un peu d'astuce pour associer la «Marche Nationale» (n° 10) et le «Valeureux Liégeois», la «Proclamation locale» (n° 19) et le célèbre Noël verviétois.

Ces recherches terminées, un tri s'avérait nécessaire. Pour la musique — les textes sont largement commentés dans les pages qui suivent —, je choisis d'abord les mélodies les plus gaies et les plus populaires. Parfois, j'ai ignoré délibérément l'air parce qu'il m'avait paru superflu ou à la demande des interprètes — car tous ne voulaient pas chanter. Bridé par la musique, jamais Georges Pradez n'aurait donné libre cours à sa verve et à son sens de l'humour comme il l'a fait dans son interprétation de *Li viyèdjes di Loncin èt d'Awans* (n° 15).

Restriction budgétaire de rigueur, l'orchestration devait être simple. Il eut été incongru d'utiliser l'accordéon ou le saxophone, seuls instruments qui n'existaient pas encore au XVIII^e (avec le synthétiseur ou le vibraphone...); il eut été simpliste de faire révérence au clavecin. Comme il apparaît dès 1750, j'optai donc pour une version moderne du piano-forte. J'étais par ailleurs résolu à ne pas utiliser «de belles voix bien faites».

Restait à éviter l'ennui engendré par la longueur et le caractère répétitif des chansons. Dans la musique folklorique, la danse fait passer la lassitude par la répétition soutenue des mêmes formules sonores. Les chansonniers tenaient leur auditoire en haleine via l'anecdote, le jeu de mots, l'allusion furtive à des personnages qui sont aujourd'hui sortis de notre vie courante. Je laisse aux auditeurs le soin de découvrir mes propres solutions. J'espère seulement ne pas être tombé dans le piège d'un autre ésotérisme.

Je remercie ici Messieurs Gilbert Mattard, Maurice Corne, Jacques Ancion, François Duysinx, Georges Pradez et la Chorale des Râskignous. Ils ont fait preuve d'une gentillesse, d'une patience et d'un cœur à l'ouvrage peu communs. Ce disque est aussi le leur.

J'implore tout particulièrement le pardon de Monsieur Grétry. Puisse-t-il ne pas trop m'en vouloir de l'avoir quelque peu bousculé. Il fallait quand même faire un peu la révolution !

Guy Cabay.

ons liégeois de Léonard Terry et Léopold
lonne en 1889 (1). Le premier rassemble
(tels : «A la façon de Barbari», «La Faridon-
artenant au répertoire lyrique du XVIII^e. Celui de
rs», est extrait de l'opéra-comique de Grétry
: et jaloux» provient d'un ouvrage lyrique de

ms liégeois. On y retrouve toute l'originalité de
l'astuce pour associer la «Marche Nationale»
(n° 19) et le célèbre Noël verviétois.

sur la musique — les textes sont largement
d les mélodies les plus gaies et les plus
il m'avait paru superflu ou à la demande des
la musique, jamais Georges Pradez n'aurait
me il l'a fait dans son interprétation de

tre simple. Il eut été incongru d'utiliser
ent pas encore au XVIII^e (avec le synthétiseur ou
avec. Comme il apparaît dès 1750, j'optai
ailleurs résolu à ne pas utiliser «de belles voix

actère répétitif des chansons. Dans la musique
1 soutenue des mêmes formules sonores. Les
te, le jeu de mots, l'allusion furtive à des
3. Je laisse aux auditeurs le soin de découvrir
3 dans le piège d'un autre ésotérisme.

3, Jacques Ancion, François Duysinx, Georges
ne gentillesse, d'une patience et d'un coeur à

3try. Puisse-t-il ne pas trop m'en vouloir de
peu la révolution !

Guy Cabay.

PRESENTATION

La principauté de Liège, si l'on en croit certains auteurs du XVIII^e siècle, avait tout pour échapper
aux secousses de 1789. Terre d'Empire jouissant d'une grande autonomie, elle était considérée
comme une «république libre» par l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Selon la tradition,
Mirabeau lui-même aurait déclaré enviable pour la France la constitution démocratique liégeoise.
Celle-ci remontait à des «paix» séculaires, à des chartes comme celle de Fexhe, dont se
réclameront bientôt ces révolutionnaires qu'on appellera sur les bords de la Meuse les «patriotes».
Le futur conventionnel Fabre d'Eglantine, l'auteur du calendrier républicain, de passage dans la
principauté en 1780, déclarait emphatiquement :

*Mais ici tout est libre, ici l'antique Rome
retrouverait son sceau sur le front de chaque homme...*

Du côté des milieux conservateurs, on exaltera aussi, avec un tout autre regard, le bon vieux
temps du régime épiscopal, quand on jouissait de l'indépendance nationale — que fera perdre
la Révolution. Comme le dira une chanson wallonne de l'époque, en s'adressant aux ci-devant
principautaires:

*Vos-avîz d' l'ovrêdje èt dè pan,
dè temps d' nos gros tchènonnes.*

Vous aviez du travail et du pain,
du temps de nos gros chanoines.

La vie sous la crosse

De part et d'autre, l'image de la réalité quotidienne à Liège était quelque peu flattée. La démocratie liégeoise que célébraient les visiteurs français avait été fortement rognée par un règlement de 1684, qui réservait au prince-évêque la part du lion dans l'élection des bourgmestres et du conseil de la Cité. La montée de la bourgeoisie et l'affirmation, par des philosophes tels que Jean-Jacques Rousseau ou Diderot, des droits du «peuple» rendaient ce mode de représentation nationale de moins en moins acceptable.

On s'en accommoda cependant, tant que les milieux éclairés purent mettre leurs espoirs de réforme dans la personne d'un prince novateur, François-Charles de Velbruck, dont le règne fut brillant (1772-1784). Mais lui succéda Constantin de Hoensbroech, dont les vues bornées et l'autoritarisme formaient un contraste pénible avec le modernisme de Velbruck.

La question du changement était à l'ordre du jour, notamment dans le domaine économique et social. Malgré l'essor de la révolution industrielle, la crise sévissait dans les villes et les campagnes des années 1780. La surpopulation, due à la poussée démographique que connaît le XVIII^e siècle, entraîne un régime de très bas salaires pour les ouvriers non-qualifiés (ouvriers du textile ou cloutiers). Le protectionnisme de pays voisins a en outre réduit l'activité dans le secteur métallurgique. L'industrie lainière connaît également de graves difficultés, à l'approche de 1789. La misère, la mendicité guettent une large frange de la population. Un tiers des habitants des villes recourt à la charité privée ou publique. Les terres appartiennent, pour la moitié, aux riches et au clergé. Les esprits les plus lucides se doutent bien que l'enfermement des bandes de mendiants et des indigents à l'«hôpital général», solution prônée par Velbruck, ne peut rien résoudre.

Les mauvaises récoltes aggravent la situation, à partir du moment où Hoensbroech accède au pouvoir (1784). On sait le rôle qu'a joué le fameux hiver de 1788, un des plus rigoureux du siècle. Le prix du pain a triplé. La dîme due à l'Eglise devient alors insupportable, quand les chanoines de la cathédrale Saint-Lambert — les tréfonciers — vivent comme des «sultans» (selon le mot du Français Jolivet, en 1783) et que le clergé jouit d'immunités fiscales, par exemple en

I crosse

enne à Liège était quelque peu flattée. La français avait été fortement rognée par un part du lion dans l'élection des bourgmestres et l'affirmation, par des philosophes tels que «uple» rendaient ce mode de représentation

lieux éclairés purent mettre leurs espoirs de rois-Charles de Velbruck, dont le règne fut de Hoensbroech, dont les vues bornées et e modernisme de Velbruck.

, notamment dans le domaine économique le, la crise sévissait dans les villes et les à la poussée démographique que connaît s pour les ouvriers non-qualifiés (ouvriers du is a en outre réduit l'activité dans le secteur le graves difficultés, à l'approche de 1789. i population. Un tiers des habitants des villes cartiennent, pour la moitié, aux riches et au e l'enfermement des bandes de mendiants e par Velbruck, ne peut rien résoudre.

rtir du moment où Hoensbroech accède au < hiver de 1788, un des plus rigoureux du ise devient alors insupportable, quand les nciens — vivent comme des «sultans» (selon jouit d'immunités fiscales, par exemple en

matière de taxe sur la bière, produit de consommation courante s'il en est. Les récriminations voltairiennes contre le parasitisme des moines touchent à plein une ville qui compte plus de quarante couvents. On se doute que le climat de dévotion ardente entrevenu dans les huit églises collégiales (après 1786) et les trente-deux paroissiales des «esprit forts» — même s'ils devraient parfois se féliciter que les fulminations saisonnières de tel ou tel curé contre l'impiété offrent à celle-ci une caisse de résonance non négligeable et participent ainsi à sa diffusion.

2

La Constitution et le casino

Il ne fallait qu'un prétexte pour mettre aux prises sur ce fond de contrastes les idéaux du siècle, qui tendaient vers la laïcisation de la société, et un type de gouvernement à dominante ecclésiastique où le prince-évêque, élu par les chanoines de la cathédrale, jouit de pouvoirs étendus tout en étant tenu par les décisions de son Conseil privé. Ceux-ci lui permettaient dans le cadre de la «police générale» de régler l'économie ou la médecine, ou de traduire des accusés devant les tribunaux.

L'occasion de l'affrontement fut fournie par Hoensbroech dès l'année qui suivit son élection. En 1785, il interdisait l'ouverture d'une salle de jeux à Spa. La ville d'eaux était située dans le marquisat de Franchimont, enclave liégeoise dans des terres relevant des Pays-Bas. Hoensbroech entendait ainsi maintenir son monopole sur les deux «casinos» existant, la Redoute et le Wauxhall, des établissements privilégiés qui rapportaient gros aux caisses de l'Etat et que gérait la famille Deleau. L'affaire s'envenima. Jean-Noël Levoz, directeur de la nouvelle salle, était un obstiné. Il dénonça comme illégal le privilège accordé à ses concurrents et attaqua le prince devant le tribunal des XXII, institution locale typique traitant des questions d'abus de pouvoir. Hoensbroech fit donner la troupe, dont le chef, le procureur-général Fréron, se rendit odieux auprès de la population par son intransigeance musclée. La chanson wallonne le prit pour une de ses cibles favorites, avec l'avocat Deleau dit «Figaro» (textes 1 et 2).



Insigne évoquant le souvenir de la paix de Fexhe et l'autorité du tribunal des Vingt-Deux, avec le monogramme de Liège et le Perron (1787).



et l'autorité du tribunal des VinghtDeux,
et le Perron (1787).

L'opposition démocratique s'organisa sous la bannière de la vieille paix de Fexhe (1316), devenue symbole de liberté parce qu'elle imposait au prince l'approbation des trois Etats, du «sens du pays», en matière de lois. En juin 1787, la tension était telle que l'autorité devait interdire attroupements et port d'arme. On craignait l'insurrection. Le futur révolutionnaire Nicolas Bassenge publiait alors ses *Lettres à l'abbé de Paix*. On commençait à vivre l'idée du «contrat social», même si c'était dans le cadre d'un débat constitutionnel assez technique.

Avec hauteur, le prince-évêque considérait quant à lui que l'affaire de Spa — un orage dans un verre d'eau — ne dépassait pas le niveau de la «police générale», où il se jugeait seul maître. La chanson contre-révolutionnaire, après 1789, regardera aussi avec un dédain rétrospectif les origines du conflit :

*Falève-t-i fê 'ne rêvolucion
pace qui v' l'oumîz on bourguimêsse ?
Falève-t-i piède tote ine nâcion ?
Falève-t-i fê l' guêre po 'ne fichêze ?*

Fallait-il faire une révolution
parce que vous nommiez un bourgmestre ?
Fallait-il perdre toute une nation ?
Fallait-il faire la guerre pour une fichaise ?

*Falève-t-i, po lès djeûs di Spâ,
mète li pays so l' buvêrd dè l' fosse ?
Deûs banques, c'êsteût dèdjâ deûs mâs :
ènn'âreût-i don falou doze ?*

Fallait-il, pour les jeux de Spa,
mettre le pays au bord de la fosse ?
Deux banques, c'étaient déjà deux maux :
en aurait-il donc fallu douze ?

La polémique se focalise sur la question institutionnelle et les aspects les plus apparents du combat. Mais voici les réalités économiques de retour. Au début de 1789, pour répondre à la crise des denrées, le prince-évêque prend un édit sans consulter l'Etat noble et le Tiers-Etat. Il fait valoir l'accord, qui lui semble suffisant, de l'Etat primaire c'est-à-dire des chanoines de la cathédrale, aristocrates ou docteurs universitaires qui représentent à eux seuls tout le clergé... La provocation jette de l'huile sur le feu.



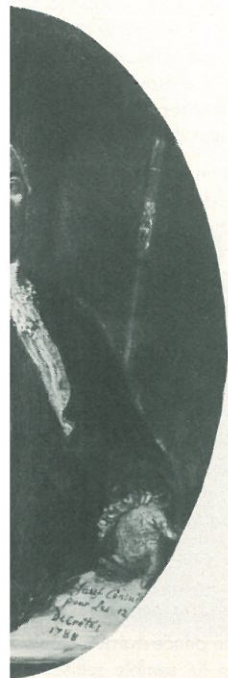
Jean-Remy de Chestret, élu bourgmestre le 18 août 1789. Miniature attribuée à Léonard Defrance. L'inscription sur le parchemin
- «Sauf-conduit pour les 12 décrétés 1788» - évoque son intervention en faveur des patriotes en butte à la justice du prince-évêque,
lors de l'affaire des jeux de Spa.

Spa, Verviers : crises et contrastes

Pour mesurer comment s'entremêlent question des institutions et crise économique, il faut aller à Verviers, qui se trouvait également dans le marquisat de Franchimont. Celui-ci occupera une place particulière à la pointe du mouvement révolutionnaire. Le luxe des *bobelins*, terme ironique par lequel on désignait les élégances en séjour à Spa, côtoyait l'extrême dureté de vivre. Dans un paysage de forêts, de landes et de bruyères, la culture était difficile; l'impôt domanial y pesait lourdement. L'écart était instructif, avec les soucis du curiste mondain, qui cherchait volontiers dans le thermalisme un remède à son spleen ou à quelque maladie plus décorative que réelle. En même temps, les étrangers venus prendre les eaux et les aventuriers de tout poil à la poursuite d'une fortune facile cultivaient parfois par provocation le goût des lectures politiquement avancées. Les impertinences du philosophisme à la mode, la pensée libre et sa mise en cause de l'ordre moral ou civil établi rayonnaient dans une joyeuse insouciance. On ne dansait pas seulement : on raisonnait sur le volcan.

Que des reflets des nouvelles façons de voir le monde se soient propagés dans la masse de la population, on en trouverait de nombreux témoignages, illustrant ce que Michel Delon appelle joliment la «contagion de l'espérance». La chanson française révolutionnaire, invite-t-il à noter par ailleurs, manifestera d'une autre manière ce décloisonnement «par des échanges permanents entre inventions individuelle et collective, entre formes savantes et populaires».

A Verviers se lève comme à Spa, mais sur un ton parfois moins poli, une contestation générale de l'autorité, depuis le milieu des années 1780. Illégalité du pouvoir, malversations, népotisme cynique : les attaques, portées par une opinion publique enflammée, visent un conseil communal, un «Magistrat», conduit par le bourgmestre Simonis, type de gros industriel conservateur. Ce conseil, composé de «deux frères, trois beaux-frères et cinq cousins germains» selon l'ancien bourgmestre Jean-Joseph Fyon, une des plus importantes figures de la Révolution liégeoise, se serait maintenu au pouvoir en dépit d'un règlement communal prévoyant une certaine alternance. Fyon s'engage à son tour dans une bataille juridique contre le prince-évêque, qui, fidèle à lui-même, soutient évidemment le parti impopulaire. On retourne devant le tribunal des XXII, puis,



attribuée à Léonard Defrance. L'inscription sur le parchemin n faveur des patriotes en butte à la justice du prince-évêque,

comme sujets relevant du Cercle de Westphalie, devant la chambre impériale de Wetzlaer, juridiction coiffant celles du pays (chansons 3 et 4).

Une abondante production en wallon verviétois souligne les péripéties du combat. Fait tout de même remarquable : elle énumère des opposants où vont se retrouver bien des noms de révolutionnaires. Aux côtés de Fyon se trouvent déjà les frères Chapuis et ceux qui formeront tantôt le Magistrat élu en 1789, qui participeront au Congrès de Polleur ou que pourchasseront les «cocardes noires» de la restauration : Michel Deschamps, «défroqué critique», le boulanger Hanlet, l'avocat Michel Petit-Bois, Lamberty le marchand de tabac...

Dans ces chansons dialectales, l'assise populaire du mouvement est frappante. Celles émanant du parti conservateur ont la démagogie de la grossièreté. Elles croient toucher par la vulgarité, en accumulant des injures. Dans l'autre camp, on se fait l'écho des indignations qu'éprouvent les «trois mille ouvriers» censés avoir «signé pour la patrie», c'est-à-dire s'être rangés du côté de Fyon. Discrètement aussi apparaissent les problèmes de pain quotidien. On exprime le sentiment des *matchêts*, des ouvriers tisserands payés au minimum vital, à qui l'on veut retirer l'appoint que représentaient la récupération et la vente, à leur compte, des déchets du tissage, les «queues et pennes». Un bureau avait entravé ce commerce parallèle, à partir de 1770. Mais voici qu'un nouveau venu, un certain Neuville, veut se l'approprier avec l'impudent concours du Magistrat (novembre 1788). C'en est trop !

*Ku n' sont lès cawes èt lès corons
avou leûs mèsse duvins lès strons !*

Que ne sont les queues et les bouts de laine
avec les maîtres dans les étrons !

Les chansons présentées ici donnent une idée de l'état d'esprit qui régnait à Verviers dès 1787-1788. Il s'agit de «frotter les épaules» à ceux qui «se croient permis de tout faire» parce qu'ils ont des *broûlés*, de l'argent. Ils se moquent de la loi et trahissent le pays. Mais on ne doute pas - la confiance est à la mesure de l'arbitraire qui la provoque, de son «impertinence» - que force revienne un jour à la justice et à l'honnêteté. Ces *passkèyes* ont des mots prenants pour imaginer, à travers la victoire des patriotes, l'avènement d'un sens démocratique de l'histoire.

La verdeur wallonne n'est pas seulement au rendez-vous de cette histoire qui prend conscience d'elle-même, mais aussi la violence. Ne serait-elle que celle des mots, endémique dans une

devant la chambre impériale de Wetzlaer, 1).

ouline les péripéties du combat. Fait tout de s où vont se retrouver bien des noms de es frères Chapuis et ceux qui formeront tantôt ngrès de Polleur ou que pourchasseront les champs, «défroqué critique», le boulanger hand de tabac...

du mouvement est frappante. Celles émanant ièreté. Elles croient toucher par la vulgarité, se fait l'écho des indignations qu'éprouvent patrie», c'est-à-dire s'être rangés du côté de de pain quotidien. On exprime le sentiment num vital, à qui l'on veut retirer l'appoint que npte, des déchets du tissage, les «queuees et rallèle, à partir de 1770. Mais voici qu'un irier avec l'impudent concours du Magistrat

Que ne sont les queues et les bouts de laine avec les maîtres dans les étrons !

état d'esprit qui régnait à Verviers dès 1787- se croient permis de tout faire» parce qu'ils et trahissent le pays. Mais on ne doute pas rovoque, de son «impertinence» - que force kèyes ont des mots prenant pour imaginer, sens démocratique de l'histoire.

-vous de cette histoire qui prend conscience que celle des mots, endémique dans une

société d'Ancien Régime dont le raffinement et le style Louis XV cachent mal la brutalité, elle se traduit tout de même en images, en invectives qu'on ne rencontre pas dans la satire locale dix ou vingt ans plus tôt. A un niveau différent, l'*Histoire des deux Indes* de l'abbé Raynal, un des livres qui marquent la vie intellectuelle liégeoise avant 1789, permet à Diderot, collaborateur anonyme déclamant pour les droits du peuple contre la tyrannie, de donner cours à un rêve de sang que domine le couperet de la loi. Ici, on infligera d'abord «la marque et la baguette» à certains ennemis de la nation. D'autres seront assommés, mis au carcan avec leur nom «en lettres de merde», ou feront le bourreau de leurs «confrères» les plus coupables :

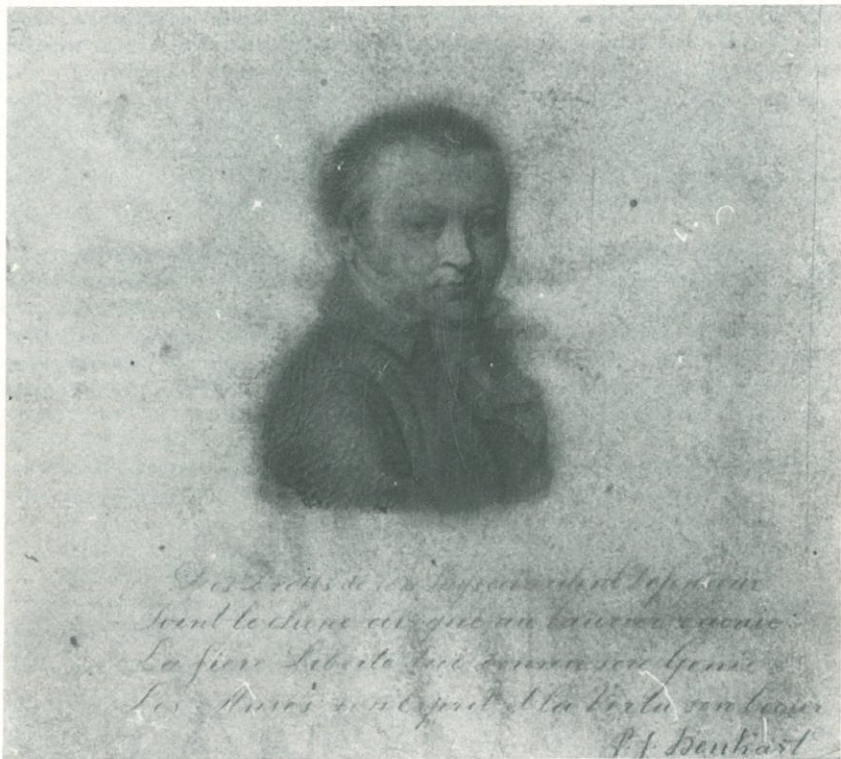
*I fât qu'à bê mitan d' Vêrvî
on lès pinde on djoû po lès pîds !*

Il faut qu'au beau milieu de Verviers
on les pendre un jour par les pieds !

De nouveaux conflits, souvent racontés, animèrent la vie liégeoise à partir du mois de mars 1789. La convocation de l'Etat-tiers et le vote de l'impôt des quarante patars rallumèrent l'offensive constitutionnelle. Fin mai avait lieu une expédition punitive contre le journal *L'Avant-Coureur*, dans lequel Nicolas Bassenge avait osé écrire :

Hoensbroech est le chef de mon pays; j'ai dit, j'ai écrit que ce rang était sacré pour moi; je le répète. Mais j'ai dit qu'on le trompait; celui qui lui dit la vérité est son seul ami. Si je me trompe, c'est de bonne foi, qu'il m'entende; si j'ai commis des fautes, qu'il me fasse attaquer légalement; si j'ai commis des crimes, qu'il me fasse punir légalement. Je ne crains rien, j'attends. Mais quelque haut qu'on soit élevé, ne pas vouloir lire, ne pas vouloir raisonner, cela n'est pas possible, et celui qui le veut, à la tête de cent mille hommes ou seul, portant un sceptre ou une houlette, une mitre ou des baillons, n'est qu'un brigand.

Le 12 juillet, l'affaire des jeux de Spa connaissait un nouvel épisode. La troupe investit la maison de Levoz qui avait repris ses activités interdites. Il se plaignit au prince de ces «attentats inouïs, qui paraîtraient étranges à Constantinople même, au centre du despotisme le plus intolérable». Mais le temps n'était plus aux doléances. La prise de la Bastille montra un autre chemin à suivre



Portrait de Nicolas Bassenge par le Français Godeau, employé à la préfecture du département de l'Ourthe.

et Bassenge pouvait lancer la menace : «Faiseurs d'enquêtes, oppresseurs de l'innocence, voyez Paris et tremblez». Jacques-Joseph Fabry, qualifié de «père de la Révolution liégeoise», écrira plus tard en regrettant que celle-ci ait été «trop hâtive» : «L'exemple des Français échauffa nos têtes».

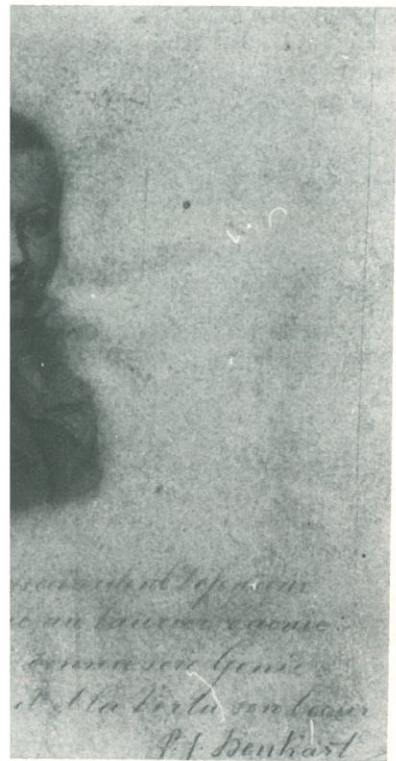
4

Les événements d'août 1789

On se mit à porter, à Liège, la cocarde rouge et jaune, qui était verte et blanche chez les Franchimontois. Le 13 août, le prince-évêque, tout en maintenant l'odieux impôt des quarante patars, fit une proposition qui allait dans le sens des réformes adoptées en France dans la fameuse nuit du 4. Il proposait tout simplement à son clergé de renoncer à ses privilèges fiscaux. «L'inégalité dans la répartition des impôts», annonçait Hoensbroech, «est depuis longtemps un fardeau pour mon cœur». Bassenge y répondit par une instructive *Note aux citoyens* qui peut être «à bon droit considérée comme le tocsin de la révolution», dit l'historien Borgnet.

Bassenge, dont son parti loua sur tous les tons la clairvoyance, apercevait là une manoeuvre : les patriotes devaient réclamer en priorité des réformes constitutionnelles. Les propositions du prince venaient trop tôt et ne touchaient pas assez profond. La mesure recommandée ne soulagerait pas «la classe pauvre». «Une observation est surtout ici nécessaire; il n'entre point dans les vues des Citoyens honnêtes qui invoquent le rétablissement de notre sage Constitution de faire renoncer le Clergé aux privilèges de son état», puisqu'il contribue pour l'instant par sa «caisse particulière». On pouvait conserver à chacun «ses propriétés, ses prérogatives» - «en attendant»...

Tandis que la *Gazette de Liège* imprimait les plus fades louanges à l'adresse de Hoensbroech, l'opinion publique excitée prenait à partie l'avocat Piret, le principal interprète de la cause et des droits du prince. Bassenge l'avait «forcé à une retraite honteuse» par ses *Lettres à l'abbé de P.*, vaste réfutation qui paraissait depuis 1787 et dépassa en 1789 les deux mille pages. Le 16 août, on s'assemble au quai Saint-Léonard.





Commencement de la Révolution liégeoise, le 18 août 1789 (détail).
Gravure d'A. Weber, d'après un dessin de J. Voltz; oeuvre d'imagination, réalisée en Allemagne.



ise, le 18 août 1789 (détail).
uvre d'imagination, réalisée en Allemagne.

Là un mannequin, qu'on appelle Piret, est souffleté, bafoué : on lui reproche d'avoir voulu forger des fers à sa Patrie, d'avoir surpris, d'avoir trompé son prince, et comme coupable envers la Patrie et le Prince, on le condamne; sa tête tombe, elle est jetée à la rivière...

Le 17, l'autorité envisage de proscrire les emblèmes patriotiques, qui fleurissent de plus belle. Les démarches allaient bon train pour obtenir de celle-ci une réponse au «vœu unanime du peuple». Dans la nuit du 17 au 18 août, Hoensbroech déclarait consentir à tout. Mais l'agitation prenait de court le lendemain matin ce piètre ralliement. Un groupe de citoyens, appuyé par les armuriers de Gosuin, envahissait l'hôtel de ville et cassait l'ancien conseil. On élisait bourgmestres Chestret et Fabry. Rannonnet, un militaire qui attendait depuis longtemps l'occasion d'un coup de force, montait à la citadelle et neutralisait le régiment national, chargé du maintien de l'ordre.

Ce sont ces événements que raconte la *Tchanson lidjwèse (Chanson liégeoise)* reprise sous le n° 5. Elle décrit le retour de l'évêque, ramené de son palais de Seraing parmi ses sujets fidèles.

*C'èsteût on père inte sès-èfants,
qui hoûtève leüs mæssédjes...*

C'était un père entre ses enfants
qui écoutait leurs «messages»...

Hoensbroech déçut les partisans d'une réconciliation générale, quand il quitta discrètement Liège, huit jours plus part, pour se réfugier près de Trèves. Savait-il, dit l'auteur, qu'il faisait le malheur des Liégeois ? Il faut surtout, pense-t-on, incriminer ici les «menteurs» et les «traîtres» qui l'ont trompé.

Le prince-évêque faisait ses bagages le jour même où la France votait la Déclaration des Droits de l'Homme (26 août), tandis que s'ouvrait à Polleur, hameau du pays de Franchimont, un «congrès» ayant des ambitions d'assemblée nationale. L'initiative était due à l'avocat Laurent-François Dethier, bourgmestre de Theux, une personnalité remarquable à bien des égards (outre l'action politique). Comme on peut s'y attendre, les citoyens du marquisat, préparés par une lutte de plusieurs années contre le pouvoir, ne manquèrent pas d'adopter des résolutions avancées. En témoignage, de l'avis de nombreux historiens, la version de la Déclaration française adoptée par l'assemblée franchimontoise le 16 septembre 1789 (voir le n° 20).

Le tournant d'octobre

La *Tchanson lidjwèse* fut écrite après la première quinzaine d'octobre 1789, car elle mentionne la tentative d'assassinat dont le bourgmestre Chestret fut alors victime, et qui n'était que la manifestation d'un trouble plus général. On commençait à douter que tous les révolutionnaires aient en vue un changement profond du cours des choses.

Très tôt s'était constituée une *Garde patricienne*, qui s'appellera plus tard *patriotique*, chargée du maintien de l'ordre. Elle recrutait parmi les fils de bonne famille et affichait «des tendances aristocratiques qui lui valurent la haine de la *Garde bourgeoise*». Celle-ci reconstituait les milices populaires disparues depuis le règlement despotique de 1684.

En septembre, des affrontements eurent lieu entre la Garde patriotique gardant l'Hôtel de ville et des émeutiers. De nouveaux troubles se produisirent les 6 et 7 octobre : on réclamait dans des attroupements le partage immédiat de ce qu'un ancien prince-évêque, Georges-Louis de Berghes, avait — un demi-siècle plus tôt... — légué aux pauvres de la ville. La Garde intervint de façon décidée. Des manifestants furent arrêtés. La population, descendue des quartiers de Saint-Martin ou de Saint-Gilles, protesta. Le nouveau pouvoir répliqua. Chestret commandait les fantassins de la Garde patriotique. Ils rétablirent le calme dans les quartiers «insurgés», faisant même, rapporte-t-on, le siège de quelques maisons. Un émeutier sera exécuté. L'écart se creusait entre une partie de la Révolution incarnée par le bien-aimé bourgmestre et «une multitude de plus en plus exigeante» (comme dit un biographe de Chestret). L'attentat auquel échappa cet homme constamment célébré par la chanson locale, sans parler des manuels d'histoire, montre à quelle vitesse se radicalisait la contestation de l'autorité, et à quel prix était tenu le cap de l'«heureuse Révolution».

Ces événements si révélateurs étaient comme l'écho immédiat des fameuses journées parisiennes des 5 et 6 octobre, quand le scandale des cocardes foulées par la garde du roi excita la population et qu'on alla chercher celui-ci à Versailles. Là aussi, la chanson en langage des rues commenta l'épisode, dans le parler poissard, c'est-à-dire l'argot des marchandes de poisson, qui correspond stylistiquement à notre wallon.

octobre

nière quinzaine d'octobre 1789, car elle
tre Chestret fut alors victime, et qui n'était que
ençait à douter que tous les révolutionnaires
choses.

ui s'appellera plus tard *patriotique*, chargée
e bonne famille et affichait «des tendances
bourgeoise». Celle-ci reconstituait les milices
e de 1684.

a Garde patriotique gardant l'Hôtel de ville
nt les 6 et 7 octobre : on réclamait dans des
n prince-évêque, Georges-Louis de Berghes,
res de la ville. La Garde intervint de façon
n, descendue des quartiers de Saint-Martin
qua. Chestret commandait les fantassins de
s les quartiers «insurgés», faisant même,
utier sera exécuté. L'écart se creusait entre
é bourgmestre et «une multitude de plus en
ret]. L'attentat auquel échappa cet homme
rler des manuels d'histoire, montre à quelle
à quel prix était tenu le cap de l'«heureuse

l'écho immédiat des fameuses journées
cocardes foulées par la garde du roi excita
s. Là aussi, la chanson en langage des rues
ire l'argot des marchandes de poisson, qui

C'est au cours de ces émeutes liégeoises que fut tué un jeune membre de la Garde patriotique, Guillaume Pinsmayer, ou Painsmay, dont la Révolution fera un martyr et un symbole, en particulier par le truchement de la propagande littéraire.

Celle-ci montrera un grand souci de paix civile, généralement placée sous le signe du changement mesuré. On y déploiera beaucoup d'activité à prêcher l'harmonie sociale. La *Tchanson lidjwèse* loue en même temps la Garde patriotique, «corps de gens à souhait», et la compagnie bourgeoise de l'avocat Lyon, qui fait office de colonel chez les volontaires des remuants faubourgs de Saint-Léonard et de Vivegnis. On peut compter sur les uns et les autres - du moins l'espère-t-on ou tâche-t-on d'en persuader l'auditeur — pour assurer la police malgré tout ce qui les opposait, et qui se manifesta aussi, parfois, de façon violente. Dès le 21 août 1789, le Conseil de la Cité s'adressant à tous les citoyens «les invite très-instamment à la concorde et à l'union». On recommande spécialement «que les diverses patrouilles et les divers postes s'entendent et se regardent en frères...», tandis que «Messieurs les Commissaires» sont priés «de ne pas tirer dans les patrouilles, sans la plus absolue nécessité...».

Les célébrations des événements révolutionnaires ne s'attarderont guère à ces faits. En 1889, le Comité pour la commémoration, présidé par le libéral Xavier Neujean entouré des sénateurs de Séllys et d'Andrimont, lancera un *Appel au peuple liégeois* qui exaltera dans un style très anti-clérical l'action commune des «ouvriers et bourgeois» : une «oeuvre populaire» accomplie «sans aucun excès, sans aucune violence», «abolument pacifique». Aux Liégeois à peine sortis de la «bourrasque sociale» de 1885, le centenaire permettait opportunément de rappeler que «l'union des citoyens de toutes les classes a fait, dans le passé, la grandeur du pays».

6

Sous l'aile de la Prusse et la menace des aristocrates (novembre 1789 - avril 1790)

Le prince-évêque toujours en exil ayant déposé plainte auprès de l'Empire contre les Liégeois, des représailles étaient à craindre. L'élément central d'une éventuelle exécution militaire était la



Joseph Dreppe, *Sur la mort de Pinsmay*, oct.-nov. 1789 (détail).



1789, oct.-nov. 1789 (détail).



Joseph Dreppe, *La Prusse protégeant la Révolution liégeoise*, 1790.

Prusse, dont le roi, Frédéric-Guillaume II, en tant que duc de Clèves, était membre du cercle de Westphalie, dont la principauté faisait partie. C'était un des trois «princes directeurs», avec le chef du saint Empire, au titre de duc de Juliers, et l'Electeur de Cologne, en tant que prince-évêque de Munster. Or la Prusse a intérêt à affaiblir l'Empire. C'est vers elle que la diplomatie liégeoise, qui s'exprime avec tambours et trompettes dans nos chansons (n° 5 à 7), va se tourner pendant plusieurs mois pour protéger la Révolution par une intervention conciliatrice et pacifique.

Les troupes prussiennes arrivent à Liège à la fin novembre 1789. Elles sont accueillies en alliées, en force amie des patriotes. Une *Pasquêye so l' rëvolucion d' Lidje*, qui se dit écrite par «cinq ou six jeunes filles un jour qu'elles étaient à leur ouvrage», décrit la liesse populaire que trouvent le général commandant ces troupes et le représentant du roi Guillaume, le ministre Dohm.

*Qwand Schlieffen a donc arivé,
li vèye on-z-a-t-illuminé
po lès sièrvices qu'il a rindou
à l' patrèye qui s'a sout'nou.
C'è-st-on binamé jènèrâl,
où puèrèût-on trouver si-égâl ?
Criyans, brèyans turtos èssône :
«Viv' l' jènèrâl Schlieffen èt Dohm !»*

Quand Schlieffen est donc arrivé,
la ville de Liège on a illuminé
pour les services qu'il a rendus
à la patrie qui s'est soutenue.
C'est un gentil général,
où pourrait-on trouver son égal ?
Crions, hurlons tous ensemble :
«Vive le général Schlieffen et Dohm !».

Dans les pièces qui flattent la Prusse, un autre thème se développe parallèlement, et dans une certaine mesure contradictoirement. Ici, on prône l'alliance de l'Etat noble et du peuple contre un ennemi commun : l'Eglise. Là, on s'en prend, de manière peut-être simplement rhétorique, à «tous les grands». Chemin faisant, un ironique *Eloge des aristocrates* nous restitue, avec la vivacité du vécu, quelques échos de la propagande réactionnaire.

Pas d'incertitude, au contraire, sur l'identité des ennemis du «peuple» — mais toutes ces notions de type social restent mouvantes — dans une *Définition de l'animal appelé aristocrate*, prononcée en avril 1790 et publiée dans la *Feuille nationale liégeoise* (texte 8).

La Révolution en campagne et en goguette

Au milieu de ce même mois d'avril 1790, les Prussiens quittent Liège. La ville sait depuis le mois précédent que, le prince-évêque Hoensbroech ayant refusé tout accommodement, l'Empire va cette fois intervenir de façon plus énergique. On mobilise. En mai, Palatins et Munstériens se massent aux frontières, en Campine. C'est dans ce climat qu'est écrit ce qui deviendra l'hymne national du pays, le *Valeureux Liégeois*, dû au curé Ramoux, notre abbé Grégoire en quelque sorte... On chante aussi :

*Ab ça ira, ça ira, ça ira,
nous ferons sauter dans la Meuse,
ab ça ira, ça ira, ça ira,
les affreux soldats du Palatinat.*

La chanson n'est qu'une des nombreuses adaptations d'un air qui donnera lieu à vingt-cinq versions et «détournements», dans le répertoire révolutionnaire français décrit par Constant Pierre.

A la fin mai, un premier choc a lieu à Bilsen, que les patriotes doivent abandonner. On sonne le tocsin à Liège. Des «cohortes de paysans armés de fourches, de bâtons, etc.» se mettent en route, selon un témoin qui évalue à 20.000 hommes les volontaires partis pour se battre.

Beaucoup, si l'on peut dire, durent en revenir. La grande victoire des Liégeois sur les Impériaux fut celle de Zutendaal (8-9 août 1790), obtenue dans des conditions peu héroïques, si l'on s'en tient aux faits. La chanson, bien sûr, les embellit (texte n° 9). Mais les chefs révolutionnaires, peut-être parce qu'ils doutent de leurs troupes, se contentent de l'heureuse surprise qui leur a permis de triompher, quand l'adversaire, plus nombreux et ayant défendu ses positions, les a soudain abandonnées... Ils hésiteront à poursuivre sur leur lancée, à profiter de l'avantage. Les volontaires trépignent. Ils se livrent aux plaisirs de la garnison (n° 10). «Chantons, vidons bouteilles...». Il faut oublier qu'on est mal équipé, mal ou pas payé.

Le duc de Clèves, était membre du cercle de
ait un des trois «princes directeurs», avec le chef
eur de Cologne, en tant que prince-évêque de
3. C'est vers elle que la diplomatie liégeoise,
s chansons (n° 5 à 7), va se tourner pendant
3 intervention conciliatrice et pacifique.

Le 15 novembre 1789. Elles sont accueillies en alliées,
évolution d' Lidje, qui se dit écrite par «cinq
vraie», décrit la liesse populaire que trouvent
tant du roi Guillaume, le ministre Dohm.

Quand Schlieffen est donc arrivé,
la ville de Liège on a illuminé
pour les services qu'il a rendus
à la patrie qui s'est soutenue.
C'est un gentil général,
où pourrait-on trouver son égal ?
Crions, hurlons tous ensemble :
«Vive le général Schlieffen et Dohm !».

me se développe parallèlement, et dans une
alliance de l'Etat noble et du peuple contre un
nière peut-être simplement rhétorique, à «tous
aristocrates nous restitue, avec la vivacité du
laire.

enemis du «peuple» — mais toutes ces notions
*Définition de l'animal appelé aristocrate,
le nationale liégeoise* (texte 8).



Lambert-Joseph Dorckier de Donceel, général en chef des troupes révolutionnaires mobilisées en 1790 contre une restauration du régime épiscopal. Son fils, élu bourgmestre la même année, est évoqué dans la chanson wallonne.

Les autorités cherchent de l'argent. On remet sur le tapis une vieille dette de la France envers la principauté - un engagement remontant au milieu du siècle... comme si le nouveau régime devait réparer les négligences de Louis XV. En même temps, on se tourne vers Paris à la recherche d'un nouveau protecteur, la Prusse paraissant de moins en moins sûre. Le poète Reynier est envoyé en ambassade; il arrive au moment de la Fête de la Fédération. Il est rejoint par son ami Henkart - un autre militant de la première heure, qui avait célébré la *Liberté nationale* bien avant 1789. En septembre, ils s'adressent à l'Assemblée. On commence à sortir du cercle de Westphalie pour entrer enfin plus résolument dans celui de la grande Révolution.

8

Le retour du «tyran mitré» (janvier 1791)

Tandis que les députés liégeois faisaient valoir auprès des Français la cause d'un peuple devenu libre et qui constituait un nouveau rempart contre le despotisme, une autre délégation prenait le chemin de Francfort, où une conférence d'Empire devait tâcher de réconcilier les principautaires et leur prince mis à *vacance*.

La tentative d'arrangement échoua. Elle est mentionnée dans une *Pasquille patriotique* qui annonce la couleur, en accablant Hoensbroech de tous les noms (n° 11). On a là un instantané des sentiments qui devaient animer les sections, quant à l'idée d'un retour du prince, condition exigée par l'Empire pour faire la paix avec les Liégeois.

Hoensbroech, pourtant, réintégrait ses Etats en février 1791. Les troupes exécuteurs - uhlands et dragons - étaient entrées à Liège le 12 janvier. La chanson wallonne remercie ceux qui l'ont aidé à «faire les figues à nos vauriens» : l'empereur Léopold qui vient de succéder à Joseph II, l'archiduc Maximilien, alors Electeur de Cologne, et tout l'entourage du prince, (*Tchantans turto po nos d'verti / nosse binamé qui va riv'ni*, n° 101 dans l'inventaire de Maurice Piron). «Les traîtres auront la poêle au cul».



Des révolutionnaires mobilisées en 1790 contre une même année, est évoqué dans la chanson wallonne.

CHANSON

So l'Air : *C'est l'Amour des Eburons.*

I.

Chantan turtot po no d'verti, } *Bis.*
Nos binamé, qui va rivni,
HOENSBROECK coreux & patien,
A fait les figues à nos varins :
Viv' nos César-Constantin,
C'est l'amour, (*bis*) des braves gins. } *Bis.*

II.

Viv' l'Empereur viv' Léopol
Ka jamaie y feue nost idol,
Di l'Empir tot foutnan les dreus,
In n'a rendou pu d'onc peneux :
Viv', &c.

III.

Viv' l'Electeur Maximilien,
Il a todi ftu nos soutien ;
C'est lu qu'a cheffi les calins,
Ki voli no vinte à Berlin :
Viv', &c.

IV.

Viv' les Tréfoncirs & l'Chapitre,
Kon bin maintnou les dreus de l'Mitre,
Ils ont corou turtot à Ahe,
Po poleur fé pus à leus she :
Viv', &c.

V.

Vivat, vivat nos braf Walege,
Som iame c'est ine ou k'est bin sege,
Y li faleve ine fir cabos,
Po fé l'abe à cis bande di ros :
Viv', &c.

VI.

Nos Officis !... ni rouvian nin,
Konstu fidels à leu sermin,
Les traitres aron li paille a cou,
Kuan l'Régiment seret r'mettou :
Viv', &c.

VII.

Lambert sey todi l'Patron,
Des bons & des vraies Eburons,
Evo-y ces napais à dial,
Poirté l'cocatt di carnaval :
Viv', &c.

VIII.

Jan mes amis recoran tot
A Lige & fan-y on bon scot ;
No polan bin crié viva,
Les Patriotes sont a aquià
Viv', &c.

Chanson sur le retour prochain de Hoensbroech, (janvier-début février 1791).

V I S O N

Amour des Eburons.

V.

Vivat, vivat nos braf Wafège,
Som iame c'est ine on k'est bin fege,
Y li faleve ine fir cabos,
Po fé l'babe à cis bande di ros :
Viv', &c.

V I.

Nos Officis!... ni rouvian nin,
Konftu fidels à leu sermin,
Les traitres aron li paile a cou,
Kuan l' Régiment feret r'mettou :
Viv', &c.

V I I.

Lambert fey todi l'Patron,
Des bons & des vraies Eburons,
Evo-y ces napais à dial,
Poirté l'cocatt di carnaval :
Viv', &c.

V I I I.

Jan mes amis recoran tot
A Lige & fan-y on bon scot ;
No polan bin crié viva,
Les Patriotes sont a aquiâ
Viv', &c.

sch, (janvier-début février 1791).

C H A N S O N.

mars 1791.

Air : *Un Tonnelier vieux & jaloux.*

V Olâ donk nos Prins ket rivnou,
Et ramonn li jõe & nos veïe,
Rians, chanians comm dés pierdou ;
HOENSBROUCK fret l'bonheur dell Patreic.
Mettans no bin à l'unifion,
Et répétans to so l'mém' ton :
Avoû tos lés MEAN viké long-tin }
Binamé CÉSAR-CONSTANTIN! } bis.

Kouan j'i songe à to lés tourmins
Kon v'la fait so in an & d'meïe.
J'et pleure écot, j'a l'cour kim fint,
Tos més plaisirs j'i lés rouveie :
Pove HOENSBROUCK kés kiv zavi fai
Po efs hierchi fou d'vofs Chestai ?
Avoû, &c.

Fallév-t-i fé n'révolution
Paski v'loumit on Borgnimaïse ?
Fallév-t-i piette tote inn nation ?
Fallév-t-i fé l'guerru po n'fichaise ?
Écot si on v'laveu d'mandé,
J'ian pins nin k'vo l'art r'fusé.
Avoû, &c.

Fallév-t-i po lés Jeux di Spa
Mett li Pais so l'boir dé l'fosé ?
Deux Bank c'esteu déjà deux mâ,
En areu-t-i donk fallou doze ?
A Lige on jowéve to costé,
Diew seé çou ken n'est-arrivé !
Avoû, &c.

On n'cïpieret pu nos finieffe,
On n'vairer pu po no pii :
No Mais ni font pu dés bandi.
Avoû, &c.

No n'aurans pu sonnè l'tokfin,
No poirans doirmi à nos t'âhe,
On n'dimendret pu nos s'kélins,
On no fret pu korî à âhe.
Si no magnans dés seches cros,
Çou ki n'zarans feret d'a nos.
Avoû, &c.

No viérans rivni lés Vingt-Deux,
No sérans sûr et nos mohonne,
On n'lret pu printt lés Borjeux
Et leu lés, sin chafs, sin maronne :
On poïret ko dirr k'il Ligeoi
Divin s'barak eïst on p'tit roi.
Avoû, &c.

Li Paix d'Fexhe kons a tant r'clamé,
Koi kon l'i âeïe solé so l'vinte,
No l'allans veïe réfusité,
I fâret dés raïsons po piute :
Lés Baibais del Mohonne-comeonne
Arit fait piute inn homm po n'preunne.
Avoû, &c.

Nos d'meurrans todi Catolik,
To nos Voltairs font à vacance,
Ka sin soula j'i creu so m'frick
K'il aron sin ciel comm el France

*Lambèrt, sèyîz toti l' patron
dès bons èt dès vrêyes-Eburons;
èvoyîz cès napês à diâle
pwèter l' cocâde di carnaval...*

Lambert, soyez toujours le saint patron
des bons et des vrais Eburons;
envoyez ces chenapans au diable
porter la cocarde de carnaval...

Oubliant quelque peu les moeurs policières d'avant 1789, une autre chanson, de février 1791, annonce qu'«on n'ira plus prendre les bourgeois, dans leur lit, sans chausses, sans culotte» : «Il faudra des raisons pour prendre».

*On pwèrè co dire qui l' Lidjwès
divins s'baraque è-st-on p'tit rwè.*

On pourra encore dire que le Liégeois
dans sa baraque est un petit roi.

Bref,

les riches ont trouvé un sauveur,
et les pauvres ont retrouvé leur père.

La chanson qu'on présente ici (n° 13) participe d'une abondante littérature de compliment qui ne reflète pas exactement, comme on le verra, l'état d'esprit de la majeure partie de la population, au moins dans certains quartiers, au rétablissement du «chien roux» (appelé ainsi à cause de sa couleur de cheveux). On y préférerait sans doute cette chanson qui dit platement son mépris pour les partisans du prince-évêque, un des rares documents de protestation qui nous soient parvenus, dans le genre.

*Piére Leroux, qu'èst riv'nou,
avou 'ne bande di capons à s' cou.
I brèyît turtos «Vivât !»,
tot l' raminant è s' palâs.*

(Voilà) Pierre Leroux, qu'est revenu,
avec une bande de capons au cul.
Ils gueulaient tous «Vivat !»,
en le ramenant à son palais.

*I s'avît aprèsté,
is-ont stu bin couyonés,
avou leûs-illuminâcions :
li diâle a tchî d'vins lès lampions !
Piére Leroux, etc.*

Ils s'étaient apprêtés,
ils ont été bien couillonnés,
avec leurs illuminations :
le diable a chié dans les lampions !
Pierre Leroux, etc.

L'élection du prince-évêque Méan (1792)

Plus nombreuses encore, et plus débordantes d'émotion, furent les pasquilles qui saluèrent à la mi-août 1792 l'élection d'un successeur de Hoensbroech, le «cheval de bronze» étant mort au printemps. Le comte de Méan avait fait ses preuves dans l'intransigeance, et il était neveu du disparu. Tout le désignait pour le remplacer.

Parmi ceux qui se pressent pour féliciter le nouveau prince-évêque, et qui font parfois assaut d'érudition pour vanter son illustre famille (*Pasquète à l'ocâsion dè comte Mèyan*, Piron, n° 108), les paysans du Condroz sont les plus bavards dans notre littérature. Leurs couplets souhaitent à «l'homme si bon, si doux» l'existence qu'il mérite : «Qu'il vive tant qu'on l' tue» (n° 14).

Une autre pièce, intitulée *L'atote* (L'atout) *ou l'triomphe dês Condrozîs*, est moins bonhomme. L'auteur, un musicien de la cathédrale, J.-J. Closset, parcourt le lexique de l'offense pour parler des révolutionnaires en débandade. Ces *mâs-sêves tchins*, «chiens enragés», ces *fwèrsôlés*, littéralement «énivrés au delà de toute limite !», ces «sacs remplis de malice» auraient dévasté la région.

*S'i volît co fé "ne soumission,
on pwèrêût l'zî d'ner on pardon.
Mins nêni ! cês âmes-arêdjêyes
sondjèt todi à leûs folêyes...*

Si encore ils voulaient faire soumission,
on pourrait leur donner pardon.
Mais non ! ces âmes enragées
songent toujours à leurs folies...

Qu'ils lisent leur destin dans le refrain de la chanson, comme tous leurs cousins en révolution :

*Qu'i vonse bin lon, tos cês lêds leûs-warous,
divins l' Turkêye ou à Moscou !*

Qu'ils aillent bien loin, tous ces laids loups-garous,
en Turquie ou à Moscou !

Lambert, soyez toujours le saint patron
des bons et des vrais Eburons;
envoyez ces chenapans au diable
porter la cocarde de carnaval...

Avant 1789, une autre chanson, de février
urgeois, dans leur lit, sans chausses, sans

On pourra encore dire que le Liégeois
dans sa baraque est un petit roi.

Une abondante littérature de compliment qui
l'esprit de la majeure partie de la population,
du «chien roux» (appelé ainsi à cause de sa
chanson qui dit platement son mépris pour
nts de protestation qui nous soient parvenus,

(Voilà) Pierre Leroux, qu'est revenu,
avec une bande de capons au cul.
Ils gueulaient tous «Vivat !»,
en le ramenant à son palais.

Ils s'étaient apprêtés,
ils ont été bien couillonnés,
avec leurs illuminations :
le diable a chié dans les lampions !
Pierre Leroux, etc.

Les malheurs de la liberté

La victoire de Jemappes (novembre 1792) rouvre à la Révolution les portes de la Belgique. La chanson boraine raconte la bataille et décrit les soldats de la toute jeune République (on transcrit d'après les *Chansons populaires de l'ancien Hainaut*).

*Dedans leurs meign's, dès sab's, fauq's (faux) et courbés (faucilles),
car ils n'avaient pas tertous dès fusiques.*

(...)

*Il en avait et des mill's et des cents
qui z'arrivaient de Quévy, de Tiéveign.
Plus qu'en mourait, et plus qu'étaient venant.*

L'abbé Hénault, à qui l'on attribue une *Paskée* sur la présence française à Liège (n° 15) avait moins le sens épique. Les visiteurs se signalent surtout dans les joutes d'alcôve. Mais ils n'y tirent plus «que de la mauvaise poudre». Les banlieusardes qui occupent leurs loisirs en garderont un souvenir.

Les aimables Français n'étaient du reste pas là pour longtemps. Les Autrichiens, qui les battent à Aldenhoven, sont de retour en mars 1793, au moment où débute le soulèvement vendéen. Méan est dans les bagages.

La chanson du *Nouveau Constantin* (n° 16) accompagne l'événement sur un air connu: en l'occurrence, celui qui avait déjà été utilisé pour annoncer le retour de Hoensbroech - «C'est l'amour des braves gens». Mais le ton n'est plus celui de la joie sans mélange. L'expérience a enseigné qu'un renversement de régime pouvait en cacher un autre. Les alternances de la guerre ne risquent-elles pas de ramener le bonnet rouge ? Celui-ci a causé de tels dommages au pays ! Il suffit de regarder le palais, que l'occupant a nettoyé jusqu'au dernier clou.

la liberté

ivre à la Révolution les portes de la Belgique.
dats de la toute jeune République (on transcrit
aut).

(faux) et courbés (faucilles),
s.

enant.

la présence française à Liège (n° 15) avait
t dans les joutes d'alcôve. Mais ils n'y tirent
s qui occupent leurs loisirs en garderont un

ur longtemps. Les Autrichiens, qui les battent
oment où débute le soulèvement vendéen.

ompagne l'événement sur un air connu: en
noncer le retour de Hoensbroech - «C'est
ui de la joie sans mélange. L'expérience a
cher un autre. Les alternances de la guerre
? Celui-ci a causé de tels dommages au
a nettoyé jusqu'au dernier clou.

L'auteur du *Novê Constantin* essaie d'enterrer le passé récent sous les moqueries et les plaisanteries scatologiques. L'invective a plus de nerf - et surtout plus de branche - dans les vers, devenus classiques, du Père Marian de Saint-Antoine (n° 17). Celui-ci écrit après un nouveau retournement de situation, qu'on a pu croire définitif. Ramenés par Fleurus (juillet 1794), que ne commémore plus la chanson populaire, sans doute gagnée par le scepticisme, les Français entrent à Liège au moment où tombe Robespierre.

La satire anti-révolutionnaire atteint cette fois son sommet. Elle s'était déjà beaucoup plainte, en portant parfois au cataclysme les innovations modérées de l'«heureuse Révolution» liégeoise. Avait-elle épuisé le répertoire de la doléance et de l'imprécation ? L'installation du régime français allait lui fournir des aliments inédits, comme la démolition de la cathédrale Saint-Lambert. Le P. Marian sut mettre sa verve à la hauteur du coup porté aux traditions les plus familières.

Il témoigne des difficultés de vie accrues qui allaient accompagner le rattachement à la France (1^{er} octobre 1795) et suivre l'ex-principauté sous le Directoire. Une chanson bien connue, sur l'air de *La faridondaine*, devrait être ici reproduite en entier.

*Lidjwès, n'êstèz-v' nin dès sots m'-vé,
d' sofri tant d' calin r'èye ?*

*Vos dreûts, vosse sovèrinnité,
èt l' boneûr dêl patrèye,
èt cisse libèrté di m' baston,*

*la faridondaine, la faridondon,
volà çou qu'on v's-aveût promis,
biribi,*

*à la façon de Barbari,
mon ami.*

*Vos-avez houûtê lès Francès,
cisse race di diâle-è-cwêr !*

*Mins cès hape-tchâr èt cès mobèts,
vos n' lès k'nohez co wêre.*

Liégeois, n'êtes-vous pas des couillons,
de souffrir tant de méchanceté ?

Vos droits, votre souveraineté,
et le bonheur de la patrie,
et cette liberté de mon bâton,

la faridondaine, la faridondon,
voilà ce qu'on vous avait promis,
biribi, etc.

Vous avez écouté les Français,
cette race de diable-au-corps !
Mais ces happe-chair et ces éperviers,
vous ne les connaissez guère, encore.

*Po bêl' paroles, po bê djârgon,
la faridondaine, la faridondon,
turtos tot d'hâs, i v's-ont rédwis,
biribi, etc.*

*On v's-a crèyés tos sovèrins,
tos impèrèûrs, tos roy',
èt s' n'av' nin 'ne tchimîbe à vos rins,
bês sovèrins di m'coye !
Loukîz si l' boldjî, si l' mangon,
la faridondaine, la faridondon,
sins-édants, v' donront à magnî,
biribi, etc.*

Par belles paroles, par beau jargon,
la faridondaine, la faridondon,
tous à pieds nus (déchaux), ils vous ont mis,
biribi, etc.

On a fait de vous tous souverains,
tous empereurs, tous rois,
et vous n'avez pas une chemise à vos reins,
beaux souverains de mes couilles !
Voyez si le boulanger, si le boucher
la faridondaine, la faridondon,
sans argent, vous donneront à manger,
etc.

On se tromperait pourtant en imaginant l'esprit wallon de la fin du siècle resserré dans l'amertume, la défaite des idéaux ou le refus de l'inévitable. Ce ne doit pas être pour rien qu'on retrouve Jean-Joseph Fyon, le militant de la première heure, le meneur des années 1780, dans l'affaire de la conspiration des Egaux et qu'il figurera parmi les irréductibles à déporter. Le pragmatisme entre en jeu, d'autre part. Le P. Marian en apporte la meilleure illustration, lui qui termine sa carrière littéraire en justifiant le serment républicain des prêtres et en attaquant certains réfractaires (1800).

Ailleurs, on se félicite de la suppression des couvents (Barthélemy-Etienne Dumont, 1796) et on crie «Vivât po l' Rèpublique !» sur un air de Grétry, pour mieux imaginer toutes les belles filles qui échapperont au voile.

*C'èsteût pêchî - so mi-âgne, i fât qu' dj'èl dèye -
di rêtrôk'ler tant d' binamés-êfants !*

C'était péché - sur mon âne (= âme), il faut que je le dise -
de fourrer dans un trou tant de gentils enfants !

Par belles paroles, par beau jargon,
la faridondaine, la faridondon,
tous à pieds nus (déchaux), ils vous ont mis,
biribi, etc.

On a fait de vous tous souverains,
tous empereurs, tous rois,
et vous n'avez pas une chemise à vos reins,
beaux souverains de mes couilles !
Voyez si le boulanger, si le boucher
la faridondaine, la faridondon,
sans argent, vous donneront à manger,
etc.

«rit wallon de la fin du siècle resserré dans
névitable. Ce ne doit pas être pour rien qu'on
re heure, le meneur des années 1780, dans
gurerà parmi les irréductibles à déporter. Le
ian en apporte la meilleure illustration, lui qui
épublicain des prêtres et en attaquant certains

«vents (Barthélemy-Etienne Dumont, 1796) et
try, pour mieux imaginer toutes les belles filles

tèye -

que je le dise -
s !

Le dernier mot peut ainsi appartenir au *Troubadour liégeois*, ce journal dont le rédacteur, Henri Delloye, s'était fait connaître comme un censeur et un ennemi invétéré des révolutionnaires. Delloye éditera, s'il ne l'a pas composée, la *Proclamation locale* qui termine ce disque et qui fut publiée le 24 décembre 1799 (n° 18). Sur un air de Noël réconcilié, on y invitait «tout bon républicain» à signer pour la Constitution de l'an VIII, prélude à l'Empire. On se découvrait un même espoir : celui que la vérité enfin paraîtrait, sur une société «sans fusil» et où les gens simples et de bonne volonté trouveraient leur compte en savourant quelques *boûkètes* (crêpes), après avoir comme il se doit écouté «deux ou trois messes».

Daniel Droixhe.

Léonard Defrance (Liège, 1735-1805), *La lecture de la gazette* (détail). Le ruban tricolore orne la coiffe de la femme atablée. Le militaire porte un habit bleu à parements rouges qui pourrait être celui de la Garde nationale, constituée à Liège en octobre 1790 pour défendre la Révolution.

TEXTES ET CHANSONS

Léonard Defrance (Liège, 1735-1805), *La lecture de la gazette* (détail). Le ruban tricolore orne la coiffe de la femme attablée. Le militaire porte un habit bleu à parements rouges qui pourrait être celui de la Garde nationale, constituée à Liège en octobre 1790 pour défendre la Révolution.



L'affaire des jeux de Spa (1786)

Le prince-évêque Hoensbroech a voulu fermer une maison de jeux dépourvue de son privilège, à Spa. Les tenanciers du casino ont porté l'affaire devant le tribunal des XXII, juridiction liégeoise chargée d'examiner les abus de pouvoir. Ces vers spadois félicitent les juges d'avoir condamné le parti du prince, à travers le bien nommé Fréron, son procureur-général,

et un certain Layon. Les «patriotes» de la principauté - les vrais Eburons, héritiers des vertus à l'antique - apprennent ici celles de la résistance, grâce à l'entêtement du cabaretier Bovy, qui tenait la salle de jeux interdite, et de l'avocat Lyon, qui jouera un rôle important à la Révolution.

Amis, qui n's-èstans awireûs !

<p>Amis, qui n's-èstans awireûs ! Tchantans, vûdians botèye ! On n' sâreût abate nos Vint'-Deûs, lès soutyins dè l' patrèye. Vivât Bovî, vivât Lyon ! I vont vrêmint bin d' pêre. Pwêrtans l' santè dès-Eburons, à plins vères !</p>	<p>1 4 8</p>	<p>Amis, que nous sommes heureux ! Chantons, vidons bouteille ! On ne saurait abattre nos Vingt-Deux, les soutiens de la patrie. Vive Bovy, vive Lyon ! Ils vont vraiment bien de paire. Buvons à la santè des Eburons, à pleins verres !</p>
<p>Qu'arins-n' div'nous, nos tos Lidjwès, sins cès deûs-omes di tièsse ? Nos n' sèrins pus chez nos dès rwès, bin dès-èslâves è l' plèce. Trête Layon, trête Fréron ! Qui n' pindève bin è l'êr. C'est lu d'zîr du tote lu nâcion. Ah ! l'indigne pêre !</p>	<p> 12 16</p>	<p>Que serions-nous devenus, nous liégeois, sans ces deux hommes de tête ? Nous ne serions plus chez nous des rois, mais bien des esclaves à la place. Traître Layon, traître Fréron ! Que ne pendez-vous bien en l'air. C'est le désir de toute la nation. Ah ! l'indigne paire !</p>

PIRON, *Inventaire*, n° 60. - Edit. BODY, pp. 40-41.

NOTES. 7. Littéralement : portons la santè des Eburons (= des liégeois). - 11. Aujourd'hui, liég. *sêrîs*; *chez* est un gallicisme pour le liég. *amon*. - 15. *Lu* = liég. *li*. Le wallon spadois a

normalement ce type de voyelle atone en *-u*, comme en verviétois. On a conservé, dans ce texte, les formes liég. en *i* (*qui, di*) de l'original.

Le prince-évêque et le tribunal des libertés

(1786)

On retrouve dans cette autre chanson relative aux jeux de Spa les ennemis de la patrie et de la liberté: Fréron, Layon et un adjoint du premier, appelé Heptia. Tous ces «gaillards» étaient «en grand renom». Quant au «Figaro» mentionné au début, il s'agit de l'avocat Deleau, dont c'était le surnom usuel - un autre défenseur de la cause princière.

On comprend qu'il ait la migraine. Le cabaretier Bovy a gagné contre eux sa cause au tribunal des XXII, sur qui la chambre impériale de Wetzlaer doit prendre exemple. La chanson invite le bon peuple à se réjouir, avec l'une ou l'autre allusion qui nous reste obscure (notamment la référence à l'endive, qui apparaît ailleurs).

L'air de *Marlborough*, sur lequel se chante la chanson, jouissait alors d'une popularité qui, comme

le souligne M. Dejon, atteste les échanges ordinaires entre culture de la rue et plus haute littérature. Beaumarchais l'avait utilisé, pour la romance de Chérubin, dans le *Mariage de Figaro* (1785). «Personne ne peut dire exactement l'origine de ce refrain. La nourrice du Dauphin, Mme Poitrine, l'aurait apporté de son village natal; il se serait imposé à la cour d'où il aurait gagné Paris. Le théâtre s'en est emparé: plusieurs pièces ou pantomimes tournent autour du personnage de Marlborough et de l'air qui lui est désormais indissociable. Beaumarchais s'en saisit et lui accorde un regain de renommée...». Le *Mariage* obtint à Liège un vif succès, et la Société de Comédie bourgeoise choisira d'interpréter le *Barbier de Séville* en l'honneur des chefs de patriotes, aux premiers jours de la Révolution.

Figaro a l' migraine

Air: *Marlborough s'en va-t-en guerre*

Figaro a l' migraine, miron ton ton mirontaine,	1	Figaro a la migraine miron ton ton mirontaine,
Figaro a l' migraine, Fréron èst condané.	4	Figaro a la migraine, Fréron est condamné.
Fréron èst condané, Layon print dès pènès, tot djurant so Wèslâr, il a bèle à r'grèter sès patârs,	8	Fréron est condamné, Layon prend de la filasse, en jurant sur Wetzlaer, il a beau regretter son argent,
tot djurant so Wèslâr qu'i n'î sâreût livrer.	40	en jurant sur Wetzlaer qu'il n'y saurait livrer.

ibunal des libertés

è souligne M. Delon, atteste les échanges ordinaires entre culture de la rue et plus haute littérature. Beaumarchais l'avait utilisé, pour la romance de Chérubin, dans le *Marriage de Figaro* (1785). «Personne ne peut dire exactement l'origine de ce refrain. La courrice du Dauphin, Mme Poirine, l'aurait apporté de son village natal; il se serait imposé à la cour d'où aurait gagné Paris. Le théâtre s'en est emparé : plusieurs pièces ou pantomimes tournent autour du personnage de Marlborough et de l'air qui lui est désormais indissociable. Beaumarchais s'en saisit et y accorde un regain de renommée...». Le *Marriage* obtint à Liège un vif succès, et la Société de Comédie bourgeoise choisira d'interpréter le *Barbier de Séville* en l'honneur des chefs de patriotes, aux premiers jours de la Révolution.

graine

va-t-en guerre

Figaro a la migraine
ton ton mirontaine,
Figaro a la migraine,
Fréron est condamné.

Fréron est condamné,
Layon prend de la filasse,
en jurant sur Wetzlaer,
il a beau regretter son argent,
en jurant sur Wetzlaer
qu'il n'y saurait livrer.

Qu'i n'î sâreût livrer
rîn ôte quu dès décrets. 12
C'è-st-on trête à l' patrèye
qu'atch' reût nos libèrès èt nos vèyes,
c'è-st-on l' trête à l' patrèye
qui fêt lu rwène du Spâ. 16

Qui fêt lu rwène di Spâ.
Fréron èt Hèptiâ
sont ma fwè dès galiârds
- tos lès pardjeûres sont dès pindârds - 20
sont ma fwè dès galiârds
qui sont en grand rênom.

Qui sont en grand rênom,
po leûs bèlès-acions. 24
Bovy lès-a fêt k'nohe,
c'è-st-â Vint'-Deûs qu'on lès crahe,
Bovy lès-a fêt k'nohe
èt nos fêt triyonfer. 28

Et nos fêt triyonfer,
l'an'dive èst bin stoûfé !
Cwèrans Mafî, Babèle,
frans dès feûs, broûlans dès tchandèles, 32
cwèrans Mafî, Babèle,
qu'èl vasse dire à kèssié...

PIRON, *Inventaire*, n° 59. - Edit. BODY, pp. 39-40.

NOTES. 1. Le wallon liéq. a *migrinne*, mais la variété spadoise dénasalise ici la voyelle finale, comme en verviétois. Ailleurs, on a retranscrit à la liégeoise, en conservant les voyelles nasales du parler central pour faciliter la lecture. - ó sv. Le sens de la strophe est difficile à saisir. Le liéq. *pênê*, ici *pêné*, désigne des bouts de fils de penne, des déchets de tissage; on peut croire que l'expression signifie «être déconfit» («prendre une pelle»), «être réduit à la dernière extrémité». - 8. *patâr*,

Qu'il n'y saurait livrer
rien d'autre que des décrets.
C'est un traître à la patrie
qui achèterait nos libertés, nos vies,
c'est un traître à la patrie
qui fait la ruine de Spa.

Qui fait la ruine de Spa.
Fréron et Heptia
sont ma foi des gaillards
- tous les parjures sont des pendards -
sont ma foi des gaillards
qui sont en grand renom.

Qui sont en grand renom,
pour leurs belles actions.
Bovy les a fait connaître,
c'est aux Vingt-Deux qu'on les craque,
Bovy les a fait connaître
et nous fait triompher.

Et nous fait triompher,
l'endive est bien étuvéé !
Cherchons Mathieu, Isabelle,
faisons des feux, brûlons des chandelles,
cherchons Mathieu, Isabelle,
qu'il aille le dire au caissier...

patard, ancien sou de Liège. - 10. Qu'il n'y saurait pouvoir, qu'il ne saurait livrer de l'argent, pour payer les frais du procès perdu (?). Un manuscrit a *saurèût*, forme verviétoise actuelle, avec *ô*; le spadois a *auj*. *â* [a long] ou se trouve à la limite de la zone avec *a'* (o ouvert), de type liéq. : *clâ*, *clou*, *tchâ'sse*, *chausse*, etc. - 22. Gallicismes. - 30. *stoûfê* : finale féminine régulière en spadois; liéq. - *èye*. Le mot est donné comme verviétois par J. Haust.

Verviers : les baudets au pouvoir

A Verviers, les élus locaux sont dénoncés comme illégaux et corrompus depuis le milieu des années 1780. Le bourgmestre Simonis - *lu p'tit Simon* - en est le chef; il est détesté, comme l'avocat Detrootz, cité dans cette célèbre «chanson des ânes».

Les patriotes ont engagé une nouvelle bataille juridique à Wetzlaer, pour obtenir justice. Leurs adversaires y ont envoyé le conseiller «Djuhan-

Ignace» Franquinet, qui avait voté sans sourciller, au début de 1788, le très impopulaire impôt des quarante patars. Mais son intervention a échoué. Il aura sa place dans la chanson - dont on ne présente ici que quelques couplets - avec tous ceux, plus ou moins connus, qui ont pris le parti du pouvoir et du profit. S'y distinguent plusieurs maîtres de fabrique, probablement des industriels du textile, activité dans laquelle s'était spécialisée la région.

Tchanson dès-âgnes

Chanson de décembre 1788

Air : *A l'âne, à l'âne, à l'âne*

A Vèrvî, i-at-on grand molin,
i-gn-a nole rave, on n'î mouû nin.
Mês on-z'î veût dès-augnes,
dès grandès vilès-augnes,
mês on-z'î veût dès-augnes
qui fèt turtos l' malin.

Lu présidint dè l' sôciété,
on l' loime lu Pièrot Maulimpré :
c'è-st-one galonêye augne,
o l'augne, o l'augne, o l'augne !
c'è-st-one galonêye augne
qui s' boute du tot costé.

Su k'pagnon Dj'han-Batisse Còrnèt
tint fwêrt du l'augne èt dè baudèt.
Mètans-l' todi po 'n-augne, ...
nos savans bin qu'î l'est.

1 A Verviers, y a un grand moulin,
il n'y a aucune roue, on n'y moud pas.
4 Mais on y voit des ânes,
de grands vieux ânes,
mais on y voit des ânes
qui font tous le malin.

8 Le président de la société,
on le nomme Pièrot Malempré :
c'est un âne galonné,
oh l'âne, oh l'âne, oh l'âne !
12 c'est un âne galonné,
qui se pousse de tout côté.

Son compagnon Jean-Baptiste Cornet
tient fort de l'âne et du baudet.
Considérons-le toujours comme un âne, ...
Nous savons bien qu'il l'est.

ets au pouvoir

gnace» Franquinet, qui avait voté sans sourciller, au début de 1788, le très impopulaire impôt des quarante patars. Mais son intervention a échoué. Il aura sa place dans la chanson - dont on ne présente ici que quelques couplets - avec tous ceux, plus ou moins connus, qui ont pris le parti du pouvoir et du profit. S'y distinguent plusieurs maîtres de fabrique, probablement des industriels du textile, activité dans laquelle était spécialisée la région.

Chanson de décembre 1788

ne, à l'âne

A Verviers, y a un grand moulin,
il n'y a aucune roue, on n'y moud pas.
Mais on y voit des ânes,
de grands vieux ânes,
mais on y voit des ânes
qui font tous le malin.

Le président de la société,
on le nomme Pierrot Malempré :
c'est un âne galonné,
oh l'âne, oh l'âne, oh l'âne !
c'est un âne galonné,
qui se pousse de tout côté.

Son compagnon Jean-Baptiste Cornet
tient fort de l'âne et du baudet.
Considérons-le toujours comme un âne, ...
Nous savons bien qu'il l'est.

A propôs, tot paurlant d' baudèt,
dju m' sovîn dè Hinri Maquet,
dè Devaux, cisse vile agne : ...
i-è-stossu sot qu' Trouflèt...

20

A Wèslâr on-z'a èvoÿî
Djuhan-Ignace, ci lèd tîfî.
Ia stu k'nohou po 'n-agne. ...
lès drèps sont ravoyîs ! (...)

24

Dètrôz qui n'inme ku lès prôdions
i cwîrt lu profit du s' mauhon.
Tot fant criyer lès-agnes,
lès grandès vilès-agnes, ...
i gagne dèss patacons.

28

Duvins lès bièsses du cisse tchanson,
i-a dèss-agnes du pus d'one façon :
Dèlimont èst l' fwète agne, ...
i pwète lès còps d'baston. (...)

32

PIRON, *Inventaire*, n° 73. - Edit. BODY, pp. 83-86. - Edit. M. CABAY, pp. 142-55.

NOTES. Les voyelles nasales, en verviétois, doivent se prononcer dénasalisées : *molè* pour le liégeois *molîn*, *malè* pour liég. *malin*, *ô* pour on, *k'pagnô* pour *k'pagnon*, etc. Le verv. a aussi *raue*, *caue*, etc. pour les liég. *roue* «roue, rue», *coue* «queue», etc.; il prononce d' l'ancien *â* du liég. [mod. *a*], comme dans l'angl. *ball*, d'où la graphie adoptée ici. Comme déjà noté, les voyelles du liégeois *li* «le, la», *qui* «qui, que», *si* «se» et autres éléments atones y sont en *-u*. - 4 sv. Le mot *augne* est ici féminin. - 8. Pierre-Joseph Malempré, négociant, bourgeois régent lors des événements du 18 août, qui dut émigrer mais redevint bourgeois et lieutenant de compagnie bourgeoise en 1791, à la première restauration. Une chanson française le qualifie d'«ex-apothicaire aux habits galonnés» [comm. M. Cabay, comme les identifications qui suivent]. - 13.

A propos, en parlant de baudet,
je me souviens de Henri Maquet,
de Devaux, ce vieil âne : ...
il est aussi sot que Trouflet.

A Wetzlaer on a èvoÿî
Jean-Ignace, ce laid nigaud.
Il a été reconnu pour un âne. ...
Les draps sont renvoyés ! (...)

Detrooz qui n'aime que les sous,
il cherche le profit de sa maison.
Tout en faisant crier les ânes,
les grands vieux ânes, ...
il gagne des écus.

Dans les bêtes de cette chanson,
il y a des ânes de plus d'une façon :
Delimont est le fort âne, ...
il porte les coups de bâton. (...)

Jean-Baptiste Cornet, «fabricant» et bourgeois en 1788; a pour beau-frère Jean-Ignace Franquinet. - 18-19. Il s'agit d'un seul personnage : Henri Devaux, surnommé Maquet, autre fabricant, bourgeois en 1787, conseiller l'année suivante. - 20. Expr. proverbiale. Body voit dans Trouflet le nom d'un aliéné. - 24. On peut comprendre : «il y a eu renvoi à l'expéditeur»; ou, en prenant le texte à la lettre : «les juges n'ont pas voulu des draps emportés comme cadeaux pour les corrompre». - 25. *Prôdion* n'est pas enregistré dans les dictionnaires. Il doit s'agir d'un terme renvoyant à l'argent, qui résulte peut-être, par inversion de sens, d'une déformation de *pro deo* «gratuitement». - 29. *patacon*, patagon, ancien écu de liège. - 32. Henri Delimont, greffier du Conseil municipal et échevin.

«La mesure est comble»

(1788-1789)

Cette autre chanson verviétoise s'en prend - dans des termes qui restent parfois obscurs - à l'un des combinards évoluant dans les allées du pouvoir, pour s'enrichir sans vergogne : un certain Arnold Thiriart, un des plus importants maîtres de fabrique de la région. Ce «gras manant» originaire d'Ensival, près de Verviers, a bien oublié ses origines populaires ! Il a pris le parti des conservateurs, dont la pièce nous apprend qu'il a entrepris une campagne d'adhésion en sa faveur - un fiasco...

La population, dit la chanson, est aux côtés de Jean-Joseph Fyon (1747-1816), un des personnages-clés de la Révolution liégeoise. Ce fils de bonne famille a été bourgmestre de Verviers dès 1772. Mis à l'écart, il deviendra le chef de l'opposition aux autorités en place et participera à l'insurrection du 18 août. Il commandera le second régiment révolutionnaire levé en 1790 pour organiser la défense du pays contre un retour du prince-évêque. Nos textes parlent souvent du *colonel Fyon*... et d'autres contemporains du *colonel assassin*.

C'est que Fyon appartiendra, quand la Révolution se radicalise, au parti des extrémistes franchimontois. Réfugié à Paris avec ses compatriotes liégeois, il ne sera pas tendre pour la tendance girondine qui domine chez eux. Ceci ne l'empêchera pas d'être lui-même dénoncé comme modéré, en 1793. Accusé aux Jacobins le 3 novembre, il sera incarcéré pour

deux mois et délivré grâce à l'intervention de Basenge, pourtant du parti opposé. Il retrouve la prison en avril 1794, et devra sa libération à Robespierre. Celui-ci, ayant pris des renseignements sur son accusateur, qui lui parut douteux, discourt pour l'occasion sur le thème : «Ce n'est pas perdre son temps que de démasquer un traître ou de découvrir un dénonciateur».



On est loin encore de ces développements, au moment où est écrite la chanson, que l'on peut attribuer au chirurgien Jacques-Hubert Chapuis, frère de Grégoire, qui deviendra un des martyrs de la Révolution. Mais on pressent que ce qui va suivre entrera dans l'histoire.

Air: *La bonne aventure au gué*

« **t comble** »

89)

deux mois et délivré grâce à l'intervention de Basenge, pourtant du parti opposé. Il retrouve la prison en avril 1794, et devra sa libération à Robespierre. Celui-ci, ayant pris des renseignements sur son accusateur, qui lui parut douteux, discourt pour l'occasion sur le thème : « Ce n'est pas perdre son temps que de lémasquer un traître ou de découvrir un dénonciateur ».



On est loin encore de ces développements, au moment où est écrite la chanson, que l'on peut attribuer au chirurgien Jacques-Hubert Chapuis, frère de Grégoire, qui deviendra un des martyrs de la Révolution. Mais on pressent que ce qui va suivre entrera dans l'histoire.

Ci còp-là, l' mèzàre s'implit, nos pièrdans pacyince !	1	Ce coup-là, la mesure s'emplit, nous perdons patience !
Nos n' saurins mauy pus safri tant d'impèrtinince.	4	Nous ne saurions plus souffrir tant d'impertinence.
On faquin qui-a dès broûlés su creût permis du tot fé. Frotans-lî lès spales, au gué, frotans-lî lès spales.	8	Un faquin qui a des sous se croit permis de tout faire. Frottons-lui les épaules, au gué, frottons-lui les épaules.
On gros manant d'En'z'ivau, qui, d'vins noste afère, su k'no came lu sot linau, su rind nècèssère.	12	Un gros manant d'Ensal, qui, dans notre affaire, est connu comme le sot Léonard, se rend nécessaire.
Su vinti, lu gros capon, siner conte Monsieù Fyon ! Frotans-lî, etc.		Et il vient, le gros capon, signer contre Monsieur Fyon ! Frottons-lui, etc.
Poqwè diàle vint s' fôrer duvins ciste afère ?	16	Pourquoi diable vient-il se fourrer dans cette affaire ?
Qu'î s' mêle du s' cuzin l' curé, î èst nècèssère !		Qu'il se mêle de son cousin le curé, il y est nécessaire !
Sès-alûres amon Groûlau fèt gueûlî tot-En'z'ivau. Frotans-lî, etc.	20	Ses manières chez Groulard font gueuler tout Ensal. Frottons-lui, etc.
Tu vins haper nos tèrins, sèrer nos passèdjes.		Tu viens voler nos terrains, fermer nos passages.
Pinses-tu quu n' seÿyanhe contints du tos tès mèsèdjes ?	24	Penses-tu que nous soyons contents de toutes tes fadaïses ?
Tu sutinrès vint procès tot ratindant leù sucès. Frotans-lî, etc.		Tu soutiendras vingt procès en attendant leur succès. Frottons-lui, etc.

Su n' n'èstans qu' dès-ovrîs,
 nos ravizans l' père. 28
 Tu t'è duvreûs bin sov'ni :
 i-a stu d'vins l' misère.
 Su còp d' sauve fout d'èsse matchèt.
 Su t' l'as roûvî, sovins t'è ! 32
 Frotans-lî, etc.

Pinses-tu qu'i fauve du l'aurdjint
 po èsse onête ame ?
 Tès-amis ènn'ont tot plin,
 èt tu sés bin came 36
 i trayihèt nosse payis -
 s'on n' pind nin dès brâv' insi !
 Frotans-lî, etc.

Nos-èstans treûs mète ovris,
 sinés po l' patrèye. 40
 Tès djins ont corou Vèrvî :
 su 'nn'ont k'one pougnêye.
 Su t'ont-i racoyî d'vins : 44
 i t' kunohint p'on vilin !
 Frotans-lî, etc.

Si nous ne sommes que des ouvriers,
 nous ressemblons à ton père.
 Tu t'en devrais bien souvenir :
 il a été dans la misère.
 A ses débuts, il était ouvrier teinturier.
 Si tu l'as oublié, souviens t'en !
 Frottons-lui, etc.

Penses-tu qu'il faille de l'argent
 pour être honnête homme ?
 Tes amis en ont tout plein,
 et tu sais bien comme 36
 ils trahissent notre pays -
 si on ne pend pas de telles braves gens !
 Frottons-lui, etc.

Nous sommes trois mille ouvriers,
 qui avons signé pour la patrie. 40
 Tes gens ont couru Verviers :
 et ils n'en ont qu'une poignée.
 Encore t'ont-ils mis dedans :
 ils te connaissaient comme vilain ! 44
 Frottons-lui, etc.

(Strophes dénonçant la manière dont Thiriart s'exprime «dans ses écrits» contre les patriotes, à l'instar d'un de ses commis. Un jour que Detrooz sera bien saoul, il dira ce qu'il pense vraiment d'un allié qui, dans son opulence, n'est jamais qu'un coquin.)

Qwand çouci sèrè fini,
 on-z'è l'rè l'istwêre.
 On k'noh'rè po tot l' payis
 quu l' prince aveût twêrt 48
 èt quu, sins Monsieû Fyon,
 vos-eûhîs vindou l' nâcion.
 «Pwèrtans-l' so nos spales, au gué,
 pwèrtans-l' so nos spales !» 46

Quand ceci sera fini,
 on en fera l'histoire.
 On connaîtra par tout le pays
 que le prince avait tort
 et que, sans Monsieur Fyon,
 vous eussiez vendu la nation.
 Portons-le sur nos épaule, au gué,
 portons-le sur nos épaules.

28 Si nous ne sommes que des ouvriers,
 nous ressemblons à ton père.
 Tu t'en devrais bien souvenir :
 il a été dans la misère.
 A ses débuts, il était ouvrier teinturier.
 32 Si tu l'as oublié, souviens t'en !
 Frottons-lui, etc.

Penses-tu qu'il faille de l'argent
 pour être honnête homme ?
 Tes amis en ont tout plein,
 et tu sais bien comme
 36 ils trahissent notre pays -
 si on ne pend pas de telles braves gens !
 Frottons-lui, etc.

Nous sommes trois mille ouvriers,
 qui avons signé pour la patrie.
 40 Tes gens ont couru Verviers :
 et ils n'en ont qu'une poignée.
 Encore l'ont-ils mis dedans :
 44 ils te connaissent comme vilain !
 Frottons-lui, etc.

Elevans on bê Péron
 avou l' pauve du Fêhe,
 s'èl dédiyans à Fyon
 afin qu'èl rudjêhe. 56
 Dansans autoû tos lès-ans
 èt s' fans dire à nos-éfants :
 «Pwèrtans-l' so nos spales, au gué,
 60 pwèrtans-l' so nos spales !»

PIRON, *Inventaire*, n° 72. - Edit. BODY, pp. 79-82. - Edit. M. CABAY, pp. 98-114. -

NOTES. Pour la prononciation du wallon verviétois, voir la pièce précédente. 1. le verviétois, comme le liéq., a normalement *implib*; de même, au v. 11, *k'nob*. Mais la chute du h final est attestée, dans l'ancienne littérature (*Simon le scrin*, 1760) et dans des localités proches de Verviers (Jalhay, Sart-lez-Spa). - 3. Litt: ...jamais plus souffrir. - 11. Pour *k'no*, v. ci-dessus; litt: se connaît comme... L'emploi du prénom est sans doute analogue à celui, par ex., de Guillaume dans le français de jadis, pour désigner un nigaud. - 18. Deux manuscrits donnent: «il y est plus nécessaire». - 19. Jean-Nicolas

Elevons un beau Perron
 avec la paix de Fexhe,
 et dédions-le à Fyon,
 afin qu'il le consolide. 56
 Dansans autour tous les ans
 et faisons dire à nos enfants :
 «Portons-le sur nos épaules, au gué,
 60 portons-le sur nos épaules !»

Groulard, anti-patriote avéré, qui émigrera. - 24. Litt: messages. - 31. Litt: son coup d'essai fut d'être... - 40. Litt: signés pour la patrie. - 42. ...une poignée de partisans. - 43. *racoyf*, recueillir. - 46-48. Verv. *istwère, tuèrt* pour le lg. *istwère, tuèrt*. - 53. Le *perron* est d'abord, comme en français, un «petit escalier extérieur se terminant par une plate-forme de plain-pied avec l'entrée principale d'une habitation, d'un monument». Le sens s'étendit ensuite, en wallon, au monument lui-même, c'est-à-dire à la colonne symbolisant les libertés. - 56. Litt: qu'il le recrépisse, le rejointoie; lg. *porjêter*.

rime «dans ses écrits» contre les patriotes, à l'instar d'un de
 lira ce qu'il pense vraiment d'un allié qui, dans son opulence,

48 Quand ceci sera fini,
 on en fera l'histoire.
 On connaîtra par tout le pays
 que le prince avait tort
 et que, sans Monsieur Fyon,
 vous eussiez vendu la nation.
 46 Portons-le sur nos épaule, au gué,
 portons-le sur nos épaules.

Dispôde l'an suze-cen utant-kuatt,
 Çou ki ji v'kontt po vraie,
 Li veie di Lige esteut è l'trape
 Comm in femm mâ mariale;
 On Prince ainmî dés Borgeu,
 Nos aveu hapé nos dreu:
 Oh kél pôve trajideie,
 D'on mâ k'on n'polève tiwoiry,
 Nj r'viéran n'mê in feie
 Li boneur dé Pay.

On siék passé n'a'avy pierdou
 To nos bai privilège,
 Comm si l'bon Diêw l'aveu volou,
 Vocial in novel tété;
 C'esteut in rad kefton
 De kmency l'révolution.
 Chestret, l'omm di méritt,
 Avou Fabry nos binamé,
 To lés deu za l'pu vitt
 Nor'kuoîret l'liberté.

Li d'lhât d'awous, lés Borgeu,
 Journaie dign di mémoir,
 Monty à l'mohon-d'veie to dreu,
 Po kmency cis-istoir;
 Lés Borgeu maîfs ont kalé,
 Kî volevet nos trompé.
 Hâe Chestret, l'omm di tiefs,
 Avou Fabry, l'pér dés Borgeu,
 Viné-ce hapé leu plefs,
 Po nos r'kuoîri nos dreu.

Comm y n'aveot-in trâyzon
 Diven ç'méchan Konfêie,
 Cîk fidèl Kodsié tni bon
 Po futni leu patreie;
 Knohan leu fidèlité,
 È novai on l'a r'placé:
 Vive Chestret, l'omm di tiefs,
 Avou Fabry, l'pér dés Borgeu,
 Méritet ben leu plefs,
 Po nos r'kuoîri nos dreu.

Monfieu Goswin k'aveu tant fai
 Po futni nos bonn veie,
 Po l'rikonpensé d'fé binfai,
 On l'fâ Manbor de l'veie;
 Monfieu Bassenge, omm d'espri,
 No rkuir avon sés êkri,
 To lés dreu de l'patreie:
 Kî frang di ei p'ti binamé?
 Kuan no le tairan inn feie,
 Y no l'fâ koronté.

Oh vitt kî foula fou fai,
 To lés Ligeoi plein d'joé,
 Mety l'kokât à leu chapai,
 Koran po tott lés vde:
 Y dzarmy li Réjomain,
 Hapan l'fûk fou d'leu main.
 Vive Chestret! l'omm di tiefs,
 Avou Fabry, l'pér dés Borgeu,
 Méritet ben leu plefs,
 Po nos r'kuoîri nos dreu.

Lés Patriott plein d'konpassion
 Pensant à l'povrité,
 K'on souffriéu diven le prihon,
 Y époiry l'liberté:
 Li sieff esteu général,
 È saléf fé nos égal.
 Vive Chestret! l'omm di tiefs,
 Avou Fabry nos binamé,
 Méritet ben leu plefs,
 Po rindè li liberté.

Li Prince k'esteu d'ven ç'moumen-lâ
 A s'kampagne ordinaîr;
 L'après l'diné on s'dipaicha
 D'li fé knoh nost'afair;
 A l'prumy proposition:
 Y l'ouwa l'révolution:
 On l'ramina è l'veie,
 Eskorté d'fou k'n'aveu d'çu gran;
 C'esteu tott kipagneie
 Dé Borgeu sés éfan.

Les événements du 18 août 1789

Cette pièce est l'une de celles qui présentent le mieux le déroulement de la Révolution, avec ses prémices. Après un rappel des polémiques sur la Constitution, elle raconte les principaux faits du 18 août : montée à l'Hôtel de ville, prise de la citadelle, désarmement du régiment municipal... On met à l'honneur les bourgeois qui furent choisis pour remplacer l'ancien conseil de la cité : les bourgmestres Chestret et Fabry, le mambour Gosuin, marchand d'armes, Bassenge, l'intellectuel du parti patriotique.

La chanson décrit ensuite le retour à Liège, dans la liesse générale, du prince-évêque, ramené de son château de Seraing; une autre tradition veut que son

arrivée ait été plus mouvementée qu'il n'est dit ici. Hoensbroech ne fit « aucune façon » d'approuver les changements réclamés. Mais sa fuite, la semaine suivante, jette une note d'amertume.

La chanson fait enfin allusion - dans des strophes qu'il n'a pas été possible de reproduire - aux troubles d'octobre 1789 et à l'attentat contre Chestret, l'insatisfaction populaire provoquant une nouvelle flambée de revendications. La pièce s'achève par un éloge appuyé du roi de Prusse, dont on attend qu'il protège la Révolution liégeoise, en tant que co-directeur du cercle de Westphalie.

Tchanson lidjwèse so l' Rêvulucion d' Lidje

Air: *L'âge a su borner mes désirs*

Dispôy l'an saze cint ôtante-qwate	1	Depuis l'an seize cent quatre-vingt-quatre
- çou qui dji v' conte po vrêye -		- ce que je vous conte pour vrai -
li vèye di Lidje esteût è l' trape		la ville de Liège était au trou
come ine fême mâ mariêye.	4	comme une femme mal mariée.
On prince inn'mi dès bordjeûs		Un prince ennemi des bourgeois
nos-aveût hapé nos dreûts.		nous avait volé nos droits.
O ! quéle pôve tradjideye,		Oh ! quelle pauvre tragédie,
d'on mâ qu'on n' polève riwèri !	8	d'un mal qu'on ne pouvait guérir !
Ni r'vièrans-n' mây ine fèye		Ne reverrons-nous jamais
li boneûr ès payis ?		le bonheur du pays ?

ige. Air: *L'âge a suborné nos desirs.*

Monseu Goswin k'aveu tant fai
Po futni nos bonn veie,
Po l'rikonpenfê d'fê binfai,
On l'fî Mambor de l'veie;
Monseu Bassenge, omm d'esprî,
No rikair avou fês êkri,
To lés dreu de l'patrieie:
Ki franga di ci p'ti binamê?
Kuan no le tairan inn fete,
Y no l'fâ koronê.

Oû vitt ki foula fou fai,
To lés Ligeoi plein d'joê,
Mety l'kokâtt à leu chapai,
Koran po tott lés vôte:
Y dzarmy li Réjomain,
Hapan l'fîsk fou d'leu main.
Vive Chestret ! l'omm di tiefs,
Avou Fabry, l'pér dés Borgeu,
Méritet ben leu plefs,
Po nos r'kuoiri nos dreu.

Lés Patriott plein d'konpassion
Pensant à l'povrité,
K'on souffrêve di yen le prihon,
Y époirty l'liberté:
Li tieff esteu général,
E fiêl fê nos égal.

Vive Chestret ! l'omm di tiefs,
Avou Fabry nos biamê,
Méritet ben leu plefs,
Po rinde li liberté.

Li Prince k'esten d'ven ç'moumen-là
A s'kanpagne ordinaîr,
L'apré l'diné on s'dipaicha
D'i fê knoh nost' afaire;
A l'prumy proposition:
Y louwa l'rêvulucion:
On l'ramina è l'veie,
Eskorté d'fou k'n'aveu d'pu gran;
Ç'esteu tott k'ipagneie
Dè Borgeu fês éfan.

On siéke passé, n's-avîs pièrdou
tos nos bès privilédjes, 12
come si l' bon Dièw l'aveût volou,
social îne novèle tèse...

C'êsteût îne rude quèstiyon
dè k'mincî l' révolution. 16

Tchèstrèt, l'ome di mèrite,
avou Fâbrî nosse binamé,
tos lès deûs-à l' pus vite
nos r'cwèrèt l' libèrté. 20

Li dih-ût' d'awous', lès bordjeûs
- djoûrnêye digne du mémwére -
monfit à l' mohon d' vèye tot dreût
po k'mincî ciste istwére : 24
lès borgumèsses ont cassé
qui volévèt nos tromper.

Hay ! Tchèstrèt, l'ome di tièsse,
avou Fâbrî, l' père dès bordjeûs, 28
vinez' haper leû plèce,
po nos r'cwèri nos dreûts !

Come i-gn-aveût îne trayizon
divins c' mèchant Consèy, 32
cink' fidèles consiliés t'nît bon,
po sut'ni leû patrièye.
K'nohant leû fidélité,
è novê on l's-a r'placé. 36

Viv' Tchèstrèt, l'ome di tièsse,
avou Fâbrî, l' père des bordjeûs :
mèritèt bin leû plèce
po nos r'cwèri nos dreûts ! 40

Monseû Goswin qu'aveût tant fêt
po sut'ni nosse bone vèye,
po l' ricompînsèr d' sès binfèts, 50

Il y a un siècle, nous avons perdu
tous nos beaux privilèges,
comme si le bon Dieu l'avait voulu,
voici une nouvelle thèse...

C'était une rude question
de commencer la révolution.
Chestret, l'homme de mérite,
avec Fabry notre bien-aimé,
tous les deux au plus vite
nous recherchent la liberté.

Le dix-huit août, les bourgeois
- journée digne de mémoire -
montèrent tout droit à l'hôtel de ville
pour commencer cette histoire :
on a cassé les bourgmestres
qui voulaient nous tromper.

Allons ! Chestret, l'homme de tête,
avec Fabry, le père des bourgeois,
venez prendre leur place
pour nous rechercher nos droits.

Comme il y avait une trahison
dans ce méchant Conseil,
cinq fidèles conseillers tinrent bon,
pour soutenir leur patrie.
Connaissant leur fidélité,
dans le nouveau on les a remplacés.
Vive Chestret, l'homme de tête,
avec Fabry, le père des bourgeois :
ils méritent bien leur place
pour nous rechercher nos droits !

Monsieur Gosuin qui avait tant fait
pour soutenir notre bonne ville,
pour le récompenser de ses bienfaits,

Il y a un siècle, nous avions perdu
tous nos beaux privilèges,
comme si le bon Dieu l'avait voulu,
voici une nouvelle thèse...

C'était une rude question
de commencer la révolution.

Chestret, l'homme de mérite,
avec Fabry notre bien-aimé,
tous les deux au plus vite
nous recherchent la liberté.

Le dix-huit août, les bourgeois
- journée digne de mémoire -
montèrent tout droit à l'hôtel de ville
pour commencer cette histoire :
on a cassé les bourgmestres
qui voulaient nous tromper.

Allons ! Chestret, l'homme de tête,
avec Fabry, le père des bourgeois,
venez prendre leur place
pour nous rechercher nos droits.

Comme il y avait une trahison
dans ce méchant Conseil,
cinq fidèles conseillers tirèrent bon,
pour soutenir leur patrie.

Connaissant leur fidélité,
dans le nouveau on les a replacés.
Vive Chestret, l'homme de tête,
avec Fabry, le père des bourgeois :
ils méritent bien leur place
pour nous rechercher nos droits !

Monsieur Gosuin qui avait tant fait
pour soutenir notre bonne ville,
pour le récompenser de ses bienfaits,

on l' fit mambor dè l' vèye. 44
Monseù Bassindje, ome d'èsprit,
nos r'cwèrît avou sès-ècrits
tos lès dreùts dè l' patrèye.

Qui f'ransgn' di ci p'tit binamé 48
qwand nos l' tèrans ine fèye ?
I nos l' fât coroner...

Ossi vite qui çoula fout fêt, 52
tos lès lidjwès plins d' djôye
mèfît l' cocåde à leù tchapê,
corant po totes lès vòyes.

I d'zàrmît li rédjumin, 56
hapant l' fizik' foù d' leùs mins.
Viv' Tchèstrèt, l'ome di tièsse,
avou Fâbrî, l' père dès bordjeûs :
mèritèt bin leù plèce,
po nos r'cwèrî nos dreùts ! 60

lès pâtriyotes, plins d' compassion,
pinsant à l' pôvrité
qu'on souffrève divins lès prîhons,
î èpwerfît l' libèrté. 64

Li fièsse èsteût jènèrâl,
è falève fé nos-égâls...
Viv' Tchèstrèt, l'ome di tièsse,
avou Fâbrî, nosse binamé. 68
Mèritèt bin leù plèce,
po rinde li libèrté.

Li prince, qu'èsteût d'vins ç' moumintlà 72
à s' campagne ôrdinère,
l'après-l'-dîner, on s' dispêcha
d' li fé k'nohe noste afère.

A l' prumî propôsicion,
i louwa l' révolution.
On l' ramina è l' vèye, 51

on le fit mambour de la ville.
Monsieur Bassenge, homme d'esprit,
nous recherche avec ses écrits
tous les droits de la patrie.
Que ferons-nous de ce petit bien-aimé
une fois que nous le tiendrons ?
Il nous le faut couronner...

Aussi vite que cela fut fait,
tous les Liégeois pleins de joie
mirent la cocarde au chapeau,
en courant par toutes les rues.
Ils désarmaient le régiment,
leur prenant le fusil des mains.
Vive Chestret, l'homme de tête,
avec Fabry, le père des bourgeois :
ils méritent bien leur place,
pour nous rechercher nos droits !

Les patriotes, pleins de compassion,
pensant à la misère
qu'on souffrait dans les prisons,
y apportaient la liberté.
La fête était générale,
il en fallait faire nos égaux...
Vive Chestret, l'homme de tête,
avec Fabry, notre bien-aimé.
Ils méritent bien leur place,
pour rendre la liberté.

Le prince, qui était à ce moment-là
à sa campagne ordinaire,
l'après-midi, on se dépêcha
de lui faire connaître notre affaire.
A la première proposition,
il loua la révolution.
On le ramena en ville,

escorté d' çou qu'gnaveût d' pus grand.
C'èsteût tote kipagnèye
dès bordjeûs, sès-èfants.

80

I-gnaveût rin d' pus brillant
qui ci grand pèrsonèdje.
C'èsteût on père inte sès-èfants,
qui houève leû mèssèdjes.

84

A què d'Avreû arivé,
tos sès tch'vâs on-za d'tèlé
po li hièrtchi s' carotche
èt l' raminer à l' mohon d' vèye.
Et tos lès pâtriyotes
lî sohêfit longue vèye !

88

Totossi vite qu'i fout monté
divins l' novê Consèy,
i n' fit nole façon dè siner
tos lès dreûts dè l' patrèye.

92

On l' rêmîna è s' palâs;
ci n'èsteût qu'on cri d' vivât ! :
tot costé, dès feûs d' djôye,
avou lès-illuminâcions,
èt totes lès clokes à djôye
po l' boneûr dè l' nâcion...

96

100

A Liège, s'i s't aveût continté,
i nos féve nosse boneûr.
Ca tot s' rézoudant d'enn'aler,
i cwèrève nosse mâleûr.

104

Mins s'il a qwité l' payis,
nos 'nn'avans qu'à nos-inn'mis.
Nos l' vièrans riv'ni ine fèye :
i k'nohe dèdjâ tos lès bourdeûs
qui sont trêtes à l' patrèye
èt qu' sont dèdjâ honteûs.

108

52

escorté de ce qu'il y avait de plus grand.
C'était toute compagnie
des bourgeois, ses enfants.

Il n'y avait rien de plus brillant
que ce grand personnage.
C'était un père entre ses enfants,
qui écoutait leurs propos.

Au quai d'Avroy arrivé,
tous ses chevaux on a dételés
pour lui tirer son carrosse
et le ramener à l'hôtel de ville.
Et tous les patriotes
lui souhaitaient longue vie !

Aussi vite qu'il fut monté
au nouveau Conseil,
il ne fit aucune façon pour signer
tous les droits de la patrie.
On le ramena dans son palais;
ce n'était qu'un cri de vivat ! :
de tout côté, des feux de joie,
avec les illuminations,
et toutes les cloches en joie
pour le bonheur de la nation...

A Liège, s'il s'en était contenté,
il nous faisait notre bonheur.
Car en se résolvant à s'en aller,
il cherchait notre malheur.
Mais s'il a quitté le pays,
nous ne nous en prenons qu'à nos ennemis.
Nous le verrons revenir une fois :
il connaît déjà tous les menteurs
qui sont traîtres à la patrie
et qui en sont déjà honteux.

escorté de ce qu'il y avait de plus grand.
C'était toute compagnie
des bourgeois, ses enfants.

Il n'y avait rien de plus brillant
que ce grand personnage.
C'était un père entre ses enfants,
qui écoutait leurs propos.
Au quai d'Avroy arrivé,
tous ses chevaux on a dételés
pour lui tirer son carrosse
et le ramener à l'hôtel de ville.
Et tous les patriotes
lui souhaitaient longue vie !

Aussi vite qu'il fut monté
au nouveau Conseil,
il ne fit aucune façon pour signer
tous les droits de la patrie.

On le ramena dans son palais;
ce n'était qu'un cri de vivat ! :
de tout côté, des feux de joie,
avec les illuminations,
et toutes les cloches en joie
pour le bonheur de la nation...

A Liège, s'il s'en était contenté,
il nous faisait notre bonheur.
Car en se résolvant à s'en aller,
il cherchait notre malheur.
Mais s'il a quitté le pays,
nous ne nous en prenons qu'à nos ennemis.
Nous le verrons revenir une fois :
il connaît déjà tous les menteurs
qui sont traîtres à la patrie
et qui en sont déjà honteux.

(strophes 12-15 : attentat manqué contre Chestret; éloge de la Garde patriotique, des commissaires de quartier et du colonel Lyon; confiance dans la protection du roi de Prusse).

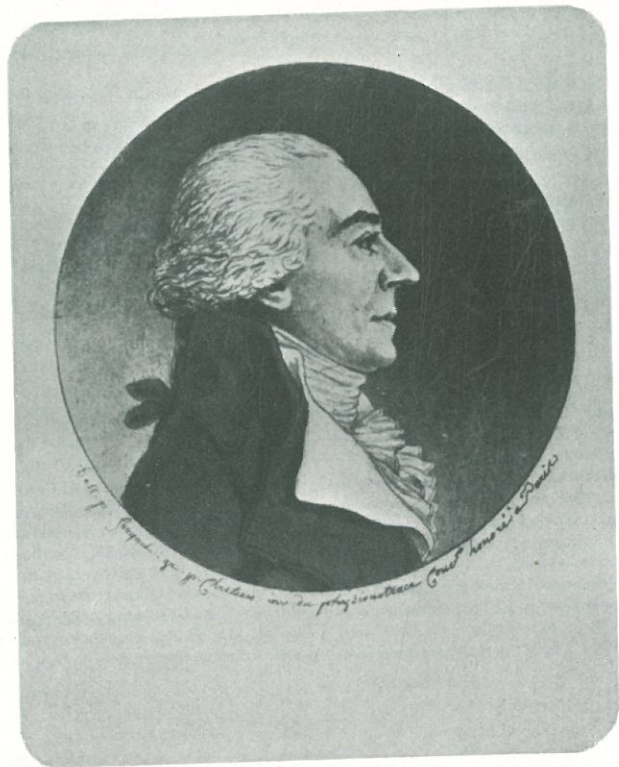
Li ci qu'a compôzé l' tchanson
è-st-on p'tit mèsse di scole
qui, po fé l' mwinde pône à l' nâcion,
ni direût nin n' parole.
Mins s'i n'a nin pus d'èsprit
po fé dès pus bês-écrits,
i tchan'rè tote si vèye :
Tchèstrèt, Fâbrî, pères dès bordjeûs,
sont fidèles à l' patrèye,
i nos r'cwèrèt nos dreûts !

Celui qui a composé la chanson
est un petit maître d'école
154 qui, pour faire la moindre peine à la nation,
ne dirait pas une parole.
Mais s'il n'a pas plus d'esprit
158 pour faire des plus beaux écrits,
il chantera toute sa vie :
Chestret, Fabry, pères des bourgeois,
sont fidèles à la patrie,
162 ils nous recherchent nos droits !

PIRON, *Inventaire*, n° 86. - Edit. BODY, pp. 216-21. - *La Rev. liég.*, 121.

NOTES. Dans cette pièce en wallon liégeois, les sons correspondant à l'actuel *a* (prononcé comme la voyelle de l'anglais hall) sont notés *â*, conformément à la prononciation qui, selon J. Haust, fut en usage à Liège jusqu'à la fin du XVIII^e siècle : *mâ, mây, Fâbrî, fât*, etc. On la trouve encore, aujourd'hui, le long de la Meuse entre Liège et Huy (Montegnée, Seraing...). 1. Littéralement : huitante-quatre. - 3. ... dans la trappe. - 9. ... jamais, une fois. - 11-14. On peut comprendre : Dieu punit les Liégeois, ou les sauve en provoquant l'apparition d'une «nouvelle thèse», c.-à-d. la réinterprétation de la Constitution dans un sens démocratique. - 16. L'édit. Body avait : *dê k'mincf*. - 31-33. Body : *one trayizon, consêtiés*. La

Feuille nationale liégeoise nous apprend leurs noms : les marchands Bourguignon, Dewandre, Palante, Wéry et le chevalier de Thier de Grimmonster. En 1791, lors de la première restauration, leur «fidélité» les fera exclure du conseil de la cité. - 61-66. *L'Exposé de la Révolution de Liège* de Dohm attribue l'élargissement des prisonniers à un «malentendu» plutôt qu'à un «dessein prémédité». Il fallait, dit la chanson, faire de ceux-ci «nos égaux». - 85. Lieu-dit de Liège, autrefois le long d'un bras de la Meuse. - 87. Body : *puis*, puis. - 97-99. Id. : *tès feûs, è djôye*. - 153-54. L'instituteur Wilmar, de Coronmeuse, dans les faubourgs de Liège ? Il manifestera plusieurs fois, par la suite, son enthousiasme pour le nouveau régime.

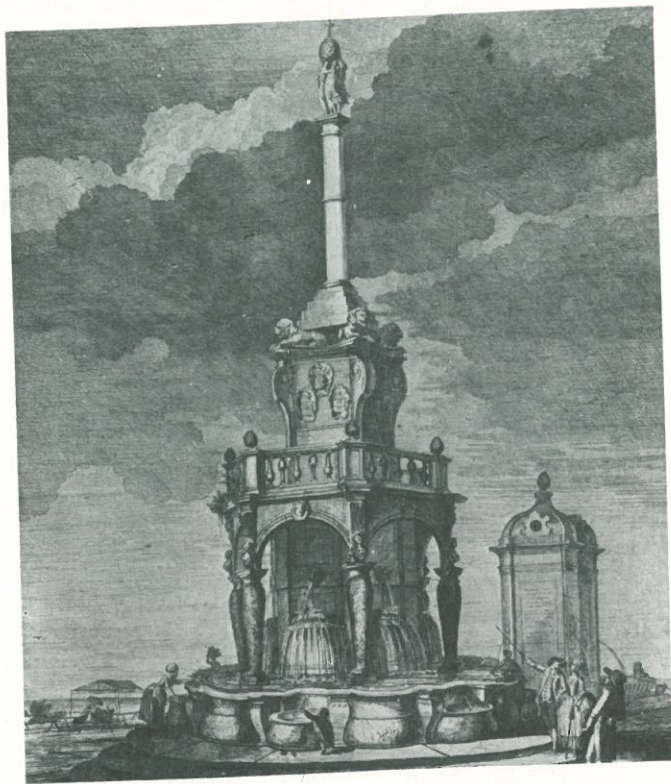


Jean-Remy de Chestret. «Physionotrace» exécuté à Paris par Fouquet et Chrétien.



xécuté à Paris par Fouquet et Chrétien.





Joseph Dreppe, *La fontaine du Perron à Liège* (1784).

«Tous les grands ne font plus que mentir»

Cet «éloge» des aristocrates dénonce leurs mensonges et leurs sourdes menées pour discréditer la Révolution et «renverser le Perron», le monument symbolisant les libertés communales. Ce sont eux qui ont entraîné le prince dans la réaction (en quoi la chanson idéalise quelque peu le «père de la patrie»).

Mais les Liégeois peuvent compter sur le soutien de la Prusse - leurs regards se tournant plutôt vers celle-ci que vers la France dans notre littérature, qui reflète bien la stratégie diplomatique du moment. C'est au cercle de Westphalie, dont Liège fait partie, qu'il

appartiendrait d'intervenir pour rétablir l'ordre. La Prusse en est, au moins d'un point de vue militaire, la composante essentielle. Comme le roi montre une certaine sympathie pour les patriotes, on espère qu'il écartera leurs raisons.

On notera que les mots *situwâcion* «situation», *câse* «cause», *âront* «auront», esclaves, etc. sont prononcés ici comme ils devaient ou pouvaient l'être encore dans le wallon liégeois du XVIII^e siècle (voir chanson précédente).

Eloge des aristocrates (1789)

Air: *Marche patriotique*

Quéle calin'rière
qui n' vèyans è nosse payis !
Conte li patrèye,
tos lès grands ni fèt pus qu' minti :
lès minteûrs n'ont ni honte, ni oneûr,
lès minteûrs à leû profit rwinèt nosse vèye.

REFRAIN

Nos-èsifs, djël pou bin dire,
divins 'ne trisse situwâcion; lès poltrons
tot mintant nè fèvèt qu' rîre.
I volt sètchî djus l' Péron : quéle acsion !
Mins li rwè d' Prûsse,
tot l' sou'nant, bate lès minteûrs sins-oneûr.

1 Quelle coquinerie
nous voyons dans notre pays !
 Contre la patrie,
4 tous les grands ne font plus que mentir :
les menteurs n'ont ni honte, ni honneur,
les menteurs à leur profit ruinent notre ville.

REFRAIN

8 dans une triste situation; les poltrons
tout en mentant ne faisaient que rire.
Ils voulaient tirer à bas le Perron : quelle action !
Mais le roi de Prusse,
en le soutenant, bat les menteurs sans honneur.



u Perron à Liège (1784).

Come nos-ôtes, i k'nohe leûs rûses,
i nos vout bin sièrvi d' prôtèctèur -
qué boneûr !

Come dès-èsclâves,
lès p'tits n' wèzît s' rimouwer.
Avou bone câse,
bin sovint i s' vèyît rwinés.
Po ç' còp-là, ç' djeû va prinde li holà,
po ç' còp-là, lès grands âront sùr'mint bin hâsse.
Nos-èsifs, etc.

A leû manîre,
i blâmît l' rêvolucion :
«Tot çou qu'on r'cwîrt
n'est nin po l' boneûr dè l' nâcion...
Tos lès dreûts qui r'clamèt lès bordjeûs,
tos lès dreûts ni r'vèront mây» - i m' f'rit bin rîre !
Nos-èsifs, etc.

Çou qui nos prouve
qui n's-avans co dès-inn' mis,
c'est totes lès bouèdes
qu'i sèmèt po tot nosse payis,
èt leûs lètes qu'i k'sèmèt è catchète.
Et leûs lètes ni fèt qu' leû honte :
qu'est-ce qui lès hoûte ?
Nos-èsifs, etc.

O ! lède djèn'tèsse !
mèrites-tu qu'on t' lèsse riv'ni ?
Si t'aveûs l' fwèce,
f'âreûs bin vite distrût l' payis.
Rik'nohe don qui t' n'ûzes qui d' trayizon,
rik'nohe don qu' lès-aristocrâtes sont dès bièsses !
Nos-èsifs, etc.

Comme nous, il connaît leurs ruses,
il veut bien nous servir de protecteur -
quel bonheur !

16 Comme des esclaves,
les petits n'osaient remuer.
Avec bonne cause,
bien souvent ils se voyaient ruinés.
20 Pour ce coup-là, le jeu va prendre le holà,
pour le coup, les grands seront sûrement bien serrés.
Nous étions, etc.

A leur manière,
ils blâmaient la révolution :
24 «Tout ce qu'on recherche
n'est pas pour le bonheur de la nation...
Tous les droits ne réclament les bourgeois,
tous les droits ne reviendront jamais» - ils me feraient
bien rire !
Nous étions, etc.

28 Ce qui nous prouve
que nous avons encore des ennemis,
ce sont tous les mensonges
qu'ils sèment par le pays,
32 et leurs lettres, qu'ils répandent en cachette.
Et leurs lettres ne font que leur honte :
qui les écoute ?
Nous étions, etc.

Oh ! laide engeance !
36 mérites-tu qu'on te laisse revenir ?
Si tu en avais la force,
tu aurais bien vite détruit le pays.
Reconnais donc que tu n'uses que de trahison,
40 reconnais donc que les aristocrates sont des bêtes !
Nous étions, etc.

Comme nous, il connaît leurs ruses,
il veut bien nous servir de protecteur -
quel bonheur !

Comme des esclaves,
les petits n'osaient remuer.

Avec bonne cause,
bien souvent ils se voyaient ruinés.
Pour ce coup-là, le jeu va prendre le holà,
pour le coup, les grands seront sûrement bien serrés.
Nous étions, etc.

A leur manière,
ils blâmaient la révolution :

«Tout ce qu'on recherche
n'est pas pour le bonheur de la nation...
Tous les droits que réclament les bourgeois,
tous les droits ne reviendront jamais» - ils me feraient
Nous étions, etc. bien rire !

Ce qui nous prouve
que nous avons encore des ennemis,
ce sont tous les mensonges
qu'ils sèment par le pays,
et leurs lettres, qu'ils répandent en cachette.
Et leurs lettres ne font que leur honte :
qui les écoute ?

Nous étions, etc.

Oh ! laide engeance !
mérites-tu qu'on te laisse revenir ?
Si tu en avais la force,
tu aurais bien vite détruit le pays.

Reconnais donc que tu n'uses que de trahison,
reconnais donc que les aristocrates sont des bêtes !
Nous étions, etc.

Li prince, binâhe,
nos-aveût tot acwêrdé.

Qu'aveûss' mèzâhe
dè disdire çou qu' l'aveûs siné ?
Sins tès-ôtes, i r'fouhe divins nos-ôtes,
sins tès-ôtes, tot fouhe fini : v'là çou qu' t'ès cåse !
Nos-èsfis, etc.

T'as dit cent fêyes
qui d' Lidje nos t'avîs k'tchêssî.

Quêle calin'rêye !
- quand cint fêyes nos t'avans s'pârgnî...
Nos pinses-tu trête come t'as todi stu ?
Nos pinses-tu l'âme ossi neûre po t' wêster l'vêye ?
Nos-èsfis, etc.

T'aveûs èspwêr
qui l' Prûsse, come ôte pâ, t' houïrêût.

Mins t'aveûs twêrt :
on t' kinohêve po tos boûrdeûs.
C'èst-on rwè qu'èst djuste, divins sès lwès,
c'èst-on rwè qui n' crint pèrsonne :
il-èst l' pus fwêrt !
Nos-èsfis, etc.

PIRON, *Inventaire*, n° 89. - Edit. BODY, pp. 202-204. - *La Rév. tiég.*, 123.

NOTES. 13. Les deux imprimés ont *contr nos-ôtes*, ce qui ne
forme pas grand sens. - 32. *k(i)sêmer* : intensif de *sêmer*.

Le prince, content,
nous avait tout accordé.

Qu'avais-tu besoin
44 de dédire ce que tu avais signé ?
Sans toi, il serait de nouveau parmi nous,
sans toi, tout serait fini : voilà ce dont tu es cause !
Nous étions, etc.

Tu as dit cent fois
48 que de Liège nous t'avions chassée.

Quelle méchanceté !
- quand cent fois nous t'avons épargnée...
Nous penses-tu traîtres comme tu l'as toujours été ?
Nous croi-tu l'âme assez noire pour t'ôter la vie ?
Nous étions, etc.

Tu avais espoir,
que la Prusse, comme ailleurs, t'écouterait.

Mais tu avais tort :
56 on vous connaissait tous comme menteurs.
C'est un roi qui est juste, dans ses lois,
c'est un roi qui ne craint personne :
il est le plus fort !
Nous étions, etc.

45-46. Exactement : «il fût parmi nous», «tout fût fini». -
58. Le w. dit aussi *notu*, pour «personne».



Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II. Gravure de Nargeot d'après un dessin de L. Dupont.

Alliance du Tiers-Etat et de la noblesse, avec le soutien de la Prusse

(1790)

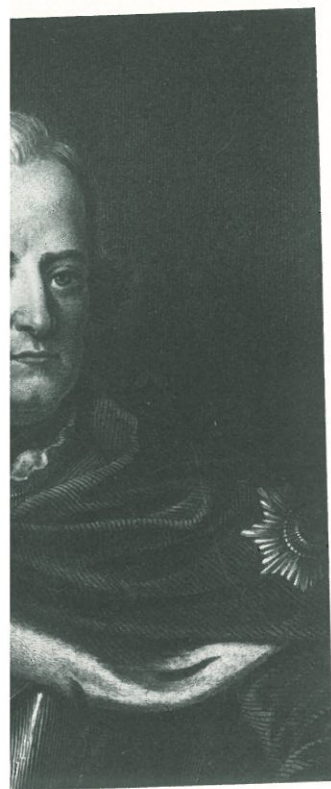
Toujours les compliments au maître de Berlin... Que Frédéric-Guillaume II «sauve les Eburons» ! La chanson, à la différence de la précédente, ménage les «aristocrates» - notion assez vague, d'ailleurs - et

prône leur union avec le peuple contre le chapitre cathédral, autre corps aristocratique représentant à lui seul tout le clergé.

Qui deûs-Etats po l' libèrté

Qui deûs-Etats, po l' libèrté,
si sout'nèsse conte l'Eglise !
Ell'est trop flâwe po nos l' wèster.
Nos avans lès deûs fis' 4
qui sâront rëzister.
Ign-a pus nou còp d' pate à d' ner;
nos-avans conte sès rûses
lès promesses dè rwè d' Prûsse 8
di n'nin nos-aband'ner.
Sins ci bon rwè qui nos mêtint,
nos-âris sûr'mint hâsse.
Nos n' polans mâ tant qu' nos soutint. 12
Si n' n'avis nin bone cåse,
i n' nos soutêrêût nin.
Li tchapite ni pout fé grand tchwé;
i fât qu'i piède sès pònes, 16
qwand li rwè d' Prûsse so s' trône
a l'oûy so lès lidjwès.

Que deux Etats, pour la libèrté,
se soutiennent contre l'Eglise !
Elle est trop faible pour nous l'ôter.
Nous avons les deux tiers
qui sauront résister.
Il n'y a plus nul coup de patte à donner;
nous avons contre ses ruses
les promesses du roi de Prusse
de ne pas nous abandonner.
Sans ce bon roi qui nous maintient,
nous serions certainement serrés.
Nous ne risquons rien tant qu'il nous soutient.
Si nous n'avions pas bonne cause,
il ne nous soutiendrait pas.
Le chapitre ne peut faire grand-chose;
il faut qu'il y perde ses peines,
quand le roi de Prusse, sur son trône,
a l'oeil sur les Liégeois.



re de Nargeot d'après un dessin de L. Dupont.

Nos-èstans dès si p'tits subjèts
qu'i n'a d'ôte èspérance.
I s' contêf'rè di nos rèspèts :
qu'i prinse po ric'nohance
li vol'té po l'èfèt.
Tos lès l'âjwès savèt fwért bin
qu'i-n-a qu' lu qui nos sâve.
Si n' n'èstans pus èsclâves,
c'èst pace qu'i nèl vout nin.

Nos n'avans wåde mây dèl roûvî,
mins po l' pus d'assurance,
qui l' djône qui succéd'rè â vî
âye li Prusse po sov'nance
èt qu'i pöye lère â pîd :
«Nos n' vièrans mây nou rwè si bon
qui mèrite si rwèyôme.
Viv' Frédéric-Guiliôme
qui sâve lès-Eburons !»

20 Nous sommes de si petits sujets
qu'il n'y a pas d'autre espérance.
Il se contentera de nos respects :
qu'il prenne pour reconnaissance
la volonté pour l'effet.
24 Tous les Liégeois savent fort bien
qu'il n'y a que lui qui nous sauve.
Si nous ne sommes plus esclaves,
c'est parce qu'il ne le veut pas.

28 Nous n'avons garde de l'oublier jamais,
mais pour plus d'assurance,
que le jeune qui succédera au vieux
conserve le souvenir de la Prusse
et qu'il puisse lire au pied :
32 «Nous ne verrons jamais plus de roi si bon
qui mérite son royaume.
Vive Frédéric-Guillaume
qui sauve les Eburons !»
36

PIRON, *Inventaire*, n° 90. - Edit. partielle dans BODY, pp. 226-27.

NOTES. 4. C.-à-d. les deux autres Etats. - 11. *bâsse*, hâte;
d'où : être pressé, serré, en danger - 19-23. Le sens général
est : nous sommes trop faibles pour nous défendre par nous-
mêmes ou pour manifester notre gratitude autrement que par le

respect; que le roi prenne l'intention pour l'effet. - 30. Que les
jeunes qui viendront plus tard se souviennent de la Prusse. - 32.
...au pied du buste du roi, de sa statue ?

Nous sommes de si petits sujets
qu'il n'y a pas d'autre espérance.
Il se contentera de nos respects :
qu'il prenne pour reconnaissance
la volonté pour l'effet.
Tous les Liégeois savent fort bien
qu'il n'y a que lui qui nous sauve.
Si nous ne sommes plus esclaves,
c'est parce qu'il ne le veut pas.

Nous n'avons garde de l'oublier jamais,
mais pour plus d'assurance,
que le jeune qui succédera au vieux
conserve le souvenir de la Prusse
et qu'il puisse lire au pied :
« Nous ne verrons jamais plus de roi si bon
qui mérite son royaume.
Vive Frédéric-Guillaume
qui sauve les Eburons ! »

respect; que le roi prenne l'intention pour l'effet. - 30. Que les
jeunes qui viendront plus tard se souviennent de la Prusse. - 32.
...au pied du buste du roi, de sa statue ?

Définition de l'animal appelé aristocrate

Fait aux champs de la liberté, ce 13 du mois des
Vérités, l'an premier de notre régénération, Liège 13
avril 1790.

Définition de l'animal appelé aristocrate

L'aristocrate est un curé
peu vigilant, très mercenaire.
L'aristocrate est un taré
qui trompe un prince abécédaire.
L'aristocrate est un marchand
qui vole au pauvre son salaire
et qui partout tranche du grand,
quoiqu'il soit né dans la poussière.
L'aristocrate est un notaire
qui falsifie un testament,
et qui garde à soi tout l'argent
d'un champ ou d'un mobilier.
L'aristocrate est un goujat
qui d'un ton fier et ridicule
traite le peuple de crapule,
et qui croit que rien dans l'Etat

ne peut égaler un prélat.
L'aristocrate est un chanoine
qui sait à peine prier Dieu,
mais en revanche est fort idoine
à fêter l'idole d'un lieu
où s'engloutit son patrimoine.
L'aristocrate est un méchant
qui fait semblant de méconnaître
les droits du sol qui l'a vu naître,
et qui voudrait mettre à néant
les efforts qu'un peuple pensant
a faits pour secouer ses chaînes.
Amis, tel est cet animal
qui par son poison infernal
s'est rendu l'objet de nos haines.

Paru dans la *Feuille nationale liégeoise*, t. III. - Edit. BODY, pp. 233-34.



Sur les élections de juillet 1790 et la victoire de Zutendaal

Un an après la Révolution, les Liégeois procèdent comme par le passé au renouvellement du Conseil de la Cité - élection qui se déroule cette fois dans les formes, et non par acclamation comme au 18 août. La chanson salue les nouveaux bourgmestres : l'immuable Fabry et le juriconsulte Donceel, fils du général en chef - bien peu respecté - des troupes liégeoises. Mais autant que les hommes politiques du pays, elle met sur le pavois les militaires qui tiennent désormais les clefs du destin principautaire.

Les Prussiens ont en effet quitté la ville au printemps, rendant une intervention armée de l'Empire inévitable. L'affrontement de Zutendaal, les 8 et 9 août 1790, a été favorable aux Liégeois. La chanson énumère les héros du jour : de Blois de Cannembourg, qui commandait la manœuvre des principautaires, le bouillant lieutenant-colonel Dellecrey, «mauvaise

tête» qui emmène le premier régiment des Etats, Hyacinthe Fabry, fils du bourgmestre, etc.

La politique intérieure n'est pas loin. L'auteur se félicite aussi du choix d'un mambour qui sait ce que signifie le maintien de l'ordre. Il ne s'agirait pas qu'on vienne «mettre le tourbillon» dans la Révolution...

Le «secrétaire des volontaires de Saint-Léonard et de Vivegnis», qui signe la pièce, s'appelait alors Libert. Les annales de la Révolution liégeoise mentionnent deux personnages de ce nom. S'il n'était pas si commun, à Liège, on pourrait songer au «bon et digne vieillard, vrai sans-culotte» qui présida l'assemblée des principautaires en exil à Paris, lors du ralliement à la Convention montagnarde de juin 1793. Il ne s'agit pas, de toute manière, du «révolutionnaire peu orthodoxe» étudié par J. Liénard.

(LIBERT), Tchanson lidjwèsse à l' louwanje dè novê Consèy, li 26 djulèt' 1790.

REFRAIN

lès fidèles bordjeûs
vont r'trover leûs dreûts
divins l' novê Consèy.
C'èst l' peûpe qui l' a fêt,
il-è-st-à sohèt,
po l' boneûr dè l' patryèe.

Les fidèles bourgeois
vont retrouver leurs droits
dans le nouveau Conseil.
C'est le peuple qui l'a fait,
il est à souhait,
pour le bonheur de la patrie.

Vèya-ton mây djoû pus charmant ?
Lès brâves bordjeûs d'playèt leûs-étandârd
po k'dûre li Consèy triyonfant,
â son dès cris d' djôye èt fanfâres.
Lès fidèles bordjeûs, etc.

Li vint'-cinq' djulèt', lès secions
â nombre di swèssante - quèle ureûse djoûrnêye ! -
à leûs-èglises fit l'élècson
dès brâves chéfs di leûs-assimblêyes.
Lès fidèles bordjeûs, etc.

Li vint'-sîh', on coûrt â scrutin
po tchûzi d'vins l' peûpe deûs brâves bourguimèsses.
On lès trova fwért âhèyemint;
l' Sint-Esprit d'héve : volâ nos mèsse !
Lès fidèles bordjeûs, etc.

Dispôy l'ureûse rèvolucion,
binamé Fâbrî, v's-èstèz à nosse tièsse
po r'cwèri lès dreûts de l' nâcion.
Vos n' qwit'rez nin : wârdèz vosse plèce !
Lès fidèles bordjeûs, etc.

Li tîmps passé ni r'vèrè pus.
Lès grands sins-oneûr vis-ont fèt grand twért.
Nos ric'nohans oûy vos vèrtus,
vos-èstèz tot covièrt di glwére.
Lès fidèles bordjeûs, etc.

Donceel è-st-on brâve citwèyin :
qui n' fiti nin po l' peûpe è vî Consèy !
Po r'compinse, on l' lome â scrutin,
avou Fâbrî, chéf de l' patrèye.
Lès fidèles bordjeûs, etc
[...]

Vit-on jamais jour plus charmant ?
Les braves bourgeois déploient leurs étendards pour
conduire le Conseil triomphant,
10 au son des cris de joie et des fanfares.
Les fidèles bourgeois, etc.

Le vingtcinq juillet, les sections
au nombre de soixante - quelle heureuse journée ! -
à leurs églises firent l'élection
des braves chefs de leurs assemblées.
Les fidèles bourgeois, etc.

Le vingtsix, on court au scrutin
pour choisir dans le peuple deux braves bourgmestres.
On les trouva fort facilement;
le Saint-Esprit disait : voilà nos maîtres !
Les fidèles bourgeois, etc.

Depuis l'heureuse révolution,
20 bien-aimé Fabry, vous êtes à notre tête
pour rechercher les droits de la nation.
Vous ne quitterez pas : gardez votre place !
Les fidèles bourgeois, etc.

Le temps passé ne reviendra plus.
Les grands sans honneur vous ont fait grand tort.
Nous reconnaissons aujourd'hui vos vertus.
Vous êtes tout couvert de gloire.
Les fidèles bourgeois, etc.

Donceel est un brave citoyen :
que ne fit-il pas pour le peuple dans le vieux Conseil !
Pour récompense, on le nomme au scrutin,
30 avec Fabry, chef de la patrie.
Les fidèles bourgeois, etc.
[...]

Viton jamais jour plus charmant ?
s braves bourgeois déploient leurs étendards pour
conduire le Conseil triomphant,
son des cris de joie et des fanfares.
s fidèles bourgeois, etc.

Le vingt-cinq juillet, les sections
nombre de soixante - quelle heureuse journée ! -
à leurs églises firent l'élection
es braves chefs de leurs assemblées.
s fidèles bourgeois, etc.

Le vingt-six, on court au scrutin
our choisir dans le peuple deux braves bourgmestres.
On les trouva fort facilement;
Saint-Esprit disait : voilà nos maîtres !
es fidèles bourgeois, etc.

Depuis l'heureuse révolution,
bien-aimé Fabry, vous êtes à notre tête
pour rechercher les droits de la nation.
ous ne quitterez pas : gardez votre place !
es fidèles bourgeois, etc.

Le temps passé ne reviendra plus.
Les grands sans honneur vous ont fait grand tort.
Nous reconnaissons aujourd'hui vos vertus.
Vous êtes tout couvert de gloire.
Les fidèles bourgeois, etc.

Donceel est un brave citoyen :
que ne fit-il pas pour le peuple dans le vieux Conseil !
Pour récompense, on le nomme au scrutin,
avec Fabry, chef de la patrie.
Les fidèles bourgeois, etc.
(...)

Hoûte don ronfler lès côps d' canon,
on n' s'ôt nin parler... louke totes cès blamêyes !
Volà cint diâles di carillon !
I s'pîy'ront leûs clokes cisse djoûrnêye.
Lès fidèles bordjeûs, etc.
(...)

Quêle assurance n'avans-n' nin co,
d'avu d'vins chaque sècsion deûs brâves notâbes.
Li pus p'tit porê dire si mot,
c'è-ston Consèy bin onorâbe.
Lès fidèles bordjeûs, etc.

Po nos calins, quêle confusion !
Lès francs minteûrs, avou leûs calin' rêyes,
ont volou mète li tourbiyon :
is sont crohîs - vive li novê Consèy !
Lès fidèles bordjeûs, etc.

Nos n'avans pus qu'à rêchèssî
tos lès Palatins avou leûs canotes.
Pus d'ine fêye, il-ont siu crohîs.
Lès lidjwès lès fo'ront à l' trote...
Lès fidèles bordjeûs, etc.

Près d' Zutendaal, tos cès brigands,
qui s'èstîrî r'tranchés, pinsant fé mèrvêye,
s'ont fêt r'tchèssî, tot rëminant
leûs sôdârs qu'î avît lèyî l' vèye.
Lès fidèles bordjeûs, etc.

Tinez bon, djènèrèus Tchestrêt !
valiant à l'armêye come divins l' Consèy.
Nos coron'rans tos vos succès,
tot v' loumant li père dè l' patrêye.
Lès fidèles bordjeûs, etc.

Ecouste donc ronfler les coups de canon,
on ne s'entend pas par parler... regarde tous ces feux
Voilà cent diables de carillon ! de joie !
Ils casseront leurs cloches, aujourd'hui.
Les fidèles bourgeois, etc.
(...)

Quelle assurance n'est-ce pas encore,
d'avoir dans chaque section deux braves notables.
Le plus petit pourra dire son mot,
c'est un Conseil bien honorable.
Les fidèles bourgeois, etc.

Pour nos coquins, quelle confusion !
40 Les francs menteurs, avec leurs manigances,
ont voulu mettre le tourbillon :
ils sont croqués - vive le nouveau Conseil !
Les fidèles bourgeois, etc.

Nous n'avons plus qu'à repousser
tous les Palatins, avec leurs casquettes.
Plus d'une fois, ils ont été écrasés.
Les Liégeois les foutront au diable...
Les fidèles bourgeois, etc.

Près de Zutendaal, tous ces brigands,
qui s'étaient retranchés, pensant faire merveille,
se sont fait repousser, tout en emmenant
50 leurs soldats qui y avaient laissé la vie.
Les fidèles bourgeois, etc.

Tenez bon, généreux Chestret !
vaillant à l'armée comme dans le Conseil.
Nous couronnerons tous vos succès,
en vous nommant le père de la patrie.
Les fidèles bourgeois, etc.

Viv' Deblois, Creyer èt Fyon !
Viv' Fâbrî, valiant guèrier po l' patrèye !
Viv' lès volontères èt Lyon,
qui po l' peûpe èspôzît leû vèye...
Lès fidèles bordjeüs, etc.

Qui dirans-n' di nosse brâve Goswin ?
C'èst-on mambor à su'ni bin l' police.
Ni pièrdans nin on tél soutyin,
qui s'èspôze po nos rinde djustice.
Lès fidèles bordjeüs, etc.

PIRON, *Inventaire*, n° 91. - Edit. BODY, pp. 255-58.

NOTES. 32. *blamêye*, litt' flambée. - 41. Le w. a normal
toûbion. - 43-49. *rêtbèssî*, chasser. - 44. Allusion à
l'uniforme des soldats palatins.

Vive Deblois, Creyer et Fyon !
Vive Fabry, vaillant guerrier pour la patrie !
Vive les volontaires et Lyon,
qui pour le peuple exposaient leur vie...
Les fidèles bourgeois, etc.

Que dirons-nous de notre brave Gosuin ?
60 C'est un mambour fait pour bien soutenir la police.
Ne perdons pas un tel soutien,
qui s'expose pour nous rendre justice.
Les fidèles bourgeois, etc.

Vive Deblois, Creyer et Fyon !
Vive Fabry, vaillant guerrier pour la patrie !
Vive les volontaires et Lyon,
qui pour le peuple exposaient leur vie...
et les fidèles bourgeois, etc.

Que dirons-nous de notre brave Gosuin ?
C'est un mambour fait pour bien soutenir la police.

Ne perdons pas un tel soutien,
qui s'expose pour nous rendre justice.
et les fidèles bourgeois, etc.

A la santé des volontaires du quartier du Nord

La victoire de Zutendaal a donné du courage aux Liégeois. Les soldats palatins, malgré leur supériorité numérique et l'avantage qu'ils avaient acquis sur le terrain, où ils avaient repoussé les révolutionnaires, ont fui lamentablement. Ridicules, ils se sont rendus odieusement en commettant ce qu'un partisan du prince appelle lui-même des «horreurs». Ils ont massacré des civils et pillé. Leurs chefs, qu'on dit criblés de dettes, ne sont là que pour se remplumer. Ils font donc, comme l'écrit un autre conservateur, «durer le plaisir».

Au sein des troupes liégeoises, les volontaires forment le gros du contingent. Ils sont prêts à en

Voyèdje à Tchôdfontinne par lès volontêres di so l' Quê,
dè l' tchâssèye di Sint-Lînâ èt di Vignis',
li diñ-noûf' di sèp'timbe di l'an 1790.

Air : *So l' marche nacionåle*

Valiants volontêres,
dji n' mi sâreû lère,
tchantans : «Vive li tchâssèye !
Nos v's'avans tchûzis,
oûy po nos d'vêti
tot vûdant nosse botèye.

Dji n' sâreû pus rin tchanter,
dè l' révolution, on k'noh mès paskèyes;
i-gn-a nou trèt qui dj' n'âye conté,
nos parol'rans oûy de l' tchâssèye.
Valiants, etc.

découdre. Mais les chefs, à part Blois de Cannembourg, temporisent. On rata l'occasion «de mettre à profit l'ardeur des volontaires qui s'usa en actes d'indiscipline» (Borgnet). Les gradés, trop nombreux, épuisaient leur énergie en disputes d'orgueil. La troupe, comme le montre la chanson, s'occupait dans les loisirs ordinaires du cantonnement...

D'après le premier couplet, l'auteur de la chanson était bien connu. On peut penser qu'il s'agit, comme pour la pièce précédente, de ce Libert qui fut «secrétaire» des volontaires du quartier du Nord.

Voyage à Chaudfontaine par les volontaires de sur le Quai, de la chaussée Saint-Léonard et de Vivegnis, le dix-neuf septembre de l'an 1790.

Air : *Sur la Marche nationale*

Vaillants volontaires,
Je ne me saurais taire;
chantons : «Vive la chaussée !»
Nous vous avons choisis,
aujourd'hui pour nous divertir
en vidant notre bouteille.

Je ne saurais plus rien chanter,
de la révolution, on connaît mes pasquilles;
il n'y a nul trait que je n'aie conté
nous parlerons aujourd'hui de la chaussée.
Vaillants volontaires, etc.

Por nos quéle satisfacion !
Tot wice qu'on passe on brêt : «Vive li tchâssèye!»
I sont brâves, mins qwand l' boûsse dit:«Bon!»,
i fât qu'i buvèsse li botèye.
Valiants, etc.

Si n's-èstans oûy à fricot,
n'è-sti nin timps qui nos tchantansse victwère ?
Nos-inn'mis arêdjèt conte nos,
i n'ont d'vins l'âme qui l' dézèspwér.
Valiants, etc.

S'i nos pinsèt co riî'ni
divins l' mizère, il'ont so m' fwè twért,
nos-avans l' vin po nos r'wèri,
i nos va mète li vèye è cwér.
Valiants, etc.

Kimint qu' Lyon eûhe glètè
s'i s'eûhe trové divins sès volontères.
Camarâdes, buvans s' santé,
tot brèyant : «Vive nosse colonêr !».
Valiants, etc.

Volontères, sins v' kimander,
buvans l' santé dè colonêr,
s'i n'èst nin cial, on li a d'mandé,
haye môrblu ! rimplihans nos vères.
Valiants, etc.

Qwand nos nos d'vrîs tos k'pagn'ter,
buvans l' santé d'on si brâve capitinne.
Malherbe ni pout rin réfûzer,
i nos l' falève à Tchôdfontinne !
Valiants, etc.

Pour nous quelle satisfaction !
Partout où l'on passe on crie : «Vive la chaussée !»
Ils sont braves, mais quand la bourse dit : «Bon !»,
il faut qu'ils boivent la bouteille.
Vaillants, etc.

Si nous sommes aujourd'hui en ripaille, n'est-il pas
temps que nous chantions victoire ?
Nos ennemis enragent contre nous,
ils n'ont dans l'âme que le désespoir.
Vaillants, etc.

20 S'ils pensent encore nous retenir
dans la misère, ils ont ma foi tort,
nous avons le vin pour nous guérir,
il va nous mettre la vie au corps.
Vaillants, etc.

Comme Lyon eût salivé
s'il se fût trouvé parmi ses volontaires.
Camarades, buvons à sa santé
en criant : «Vive notre colonel !».
Vaillants, etc.

30 Volontaires, sans vous commander,
buvons à la santé du colonel,
s'il n'est pas ici, on lui a demandé,
allons, morbleu ! remplissons nos verres.
Vaillants, etc.

Quand nous devrions tous nous enivrer,
buvons à la santé d'un si brave capitaine.
Malherbe ne peut rien refuser,
il nous le fallait à Chaudfontaine !
Vaillants, etc.

Pour nous quelle satisfaction !

Partout où l'on passe on crie : «Vive la chaussée !»
Ils sont braves, mais quand la bourse dit : «Bon !»,
il faut qu'ils boivent la bouteille.

Vaillants, etc.

Si nous sommes aujourd'hui en ripaille, n'est-il pas
temps que nous chantions victoire ?

Nos ennemis enragent contre nous,
ils n'ont dans l'âme que le désespoir.

Vaillants, etc.

S'ils pensent encore nous retenir
dans la misère, ils ont ma foi tort,
nous avons le vin pour nous guérir,
il va nous mettre la vie au corps.

Vaillants, etc.

Comme Lyon eût salivé
s'il se fût trouvé parmi ses volontaires.
Camarades, buvons à sa santé
en criant : «Vive notre colonel !».

Vaillants, etc.

Volontaires, sans vous commander,
buvons à la santé du colonel,
s'il n'est pas ici, on lui a demandé,
allons, morbleu ! remplissons nos verres.

Vaillants, etc.

Quand nous devrions tous nous enivrer,
buvons à la santé d'un si brave capitaine.
Malherbe ne peut rien refuser,
il nous le fallait à Chaudfontaine !

Vaillants, etc.

Louke don djow'ter leū minton,
i-gn'a nouk qui n' seūye contint dè l' kipagnèye;
i n' nos mâque rin amon Caton,
nos-t r'vêrans co pus d'ine fèye.

Valiants, etc.

PIRON, *Inventaire*, n° 93. - Edit. BODY, pp. 273-274.

NOTES. 23. L'avocat Lyon fut un de ceux qui conduisirent les
Liégeois à l'Hôtel de ville, le matin du 18 août. Il devint colonel
de la Garde bourgeoise du quartier du Nord et fut élu membre
du Conseil municipal en 1793. Comme Montagnard au-
dessus de tout soupçon, il présidera à Paris, avec intransi-

Regarde donc jouer leur menton,
il n'y en a aucun qui ne soit content de la compagnie;
il ne nous manque rien chez Caton,
nous y reviendrons plus d'une fois.

Vaillants, etc.

geance, le Comité de surveillance pour les Liégeois réfugiés.
- 29. ...on lui a demandé de venir. - 33-37. Ces personnages
ne nous sont pas connus. - 35. C.-à-d.: ...comment ils jouent
des mâchoires.



Le prince-évêque Hoensbroech par Pierre-Michel de Lovinfosse.

«Qu'on fasse vite justice»

(septembre-octobre 1790)

Le 22 septembre 1790, une délégation liégeoise arrivait à Francfort, où devait avoir lieu une conférence de conciliation avec l'Empire. On comptait toujours sur la bienveillance de la Prusse; on allait faire triompher le bon droit des patriotes contre le prince-évêque en exil. Ecrite au moment des négociations, cette *Pasquille patriotique* accable le tyran avec les injures de la rue. Comme il fait regretter son prédécesseur Velbruck, ouvert et progressiste...

La délégation, composée des représentants de trois Etats et de la Cité, obtint un compromis assez général sur le retour aux traditions constitutionnelles du pays - celui du prince-évêque formant un point d'achoppement. Mais il fallait, dans le principe, se soumettre à l'Empire...

Pasquète patriotique

Criyans vivât po tos costés !
Lès pâtriyotes vont trionfer,
lès Lidjwès vont fé l' fiésse.

Eh bin !

Li rossê m' coye a l' vèsse,
vos m'êtindez bin.

Dispôy li djoû di si-èlèsion,
i nos-a-tapwèrté l' guignon;
mins on tchèye so s' pèrique.

Eh bin !

Nos li aprindrans l' rubrique,
vos m'êtindez bin.

10

Les sections répondirent d'une «manière vive» au projet de soumission : comme disent les négociateurs de la Cité, on pouvait le comprendre en songeant aux «souffrances du peuple, si longtemps, si injustement vexé». Les députés des trois ordres essayaient quant à eux de faire accepter un arrangement dont le révolutionnaire Bassenge, qui en distinguait bien les aspects conservateurs, était moins satisfait. «Nos *trois messieurs* sont très-contents, ils voient la constitution rétablie dans sa pureté, *les ordres* !... Au reste, mettons de notre côté la raison, la modération, rendons au pays le calme, et, si les représentants du peuple librement choisis sont d'honnêtes gens, en continuant à écrire, tous les abus de corrigeront».

Pasquille patriotique

Crions vivat de tous côtés !
Les patriotes vont triomphe,
les Liégeois vont faire la fête.

Eh bien !

Le conard roux a la trouille,
vous m'entendez bien.

Depuis le jour de son élection,
il nous a porté le guignon;
mais on chie sur sa perruque.

Eh bien !

Nous lui apprendrons la rubrique,
vous m'entendez bien.

73



par Pierre-Michel de Lovinfosse.

Aveûti l'êr d'un vrê prêlat,
qwand il èstêût divins s' palâs ?
Ni vèyévet-on nin so s' vizèdje,

eh bin !

li mène d'on tchèt qu'èrèdje ?
Vos m'êtindez bin.

Po nosse Velbruck, nosse binamé,
qui nèl polans-gn' fé raviker !
Il-èsteût on brâv' roy,
eh bin !

Hoensbroech on rossê boye,
vos m'êtindez bin.

Tos cès lèds-omes, come vos savez,
qui nos-ont fêt tant toûrmèter,
qu'on-z-è fasse vite djustice,
eh bin !

èt qu'on lès mène â suplice.
Vos m'êtindez bin.

Nos-afêres vont donc s'arindjî,
pusqui nos députés sont pârtis.
I sont alés à Francfôrt.

Eh bin !

C'est là qu'on sârè s' sôrt,
vos m'êtindez bin.

N' sèrè-ce nin glôrieûs po lès Lidjwès
dè vèy nos-in' mis âs-abwès ?
I sèront sûr'mint à l' trote,

eh bin !

avou l' rossète calote.

Vos m'êtindez bin !

Avait-il l'air d'un vrai prêlat,
quand il était dans son palais ?
Ne voyait-on pas sur son visage,
eh bin !

la mine d'un chat qui enrage ?
Vous m'entendez bien.

Pour ce qui est de Velbruck, notre bien-aimé,
que ne pouvons-nous le faire revivre !
Il était un brave roi,
eh bien !

Hoensbroech un bourreau roux,
vous m'entendez bien.

Tous ces laids hommes, comme vous savez,
qui nous ont tant tourmentés,
qu'on en fasse vite justice,
eh bien !

et qu'on les mène au supplice.
Vous m'entendez bien.

Nos affaires vont donc s'arranger,
puisque nos députés sont partis.
Ils sont allés à Francfort.

Eh bien !

C'est là qu'on apprendra son sort,
vous m'entendez bien.

Ne sera-ce pas glorieux pour les Liégeois
de voir nos ennemis aux abois ?
Ils seront sûrement en dérouté,
eh bin !

avec la rousse calotte.

Vous m'entendez bien !

PIRON, *Inventaire*, n° 92. - Edit. BODY, pp. 277-78.

NOTES. 11. On désignait anciennement par *rubrique* les parties des ouvrages liturgiques, imprimées en rouge, où

étaient indiquées les règles à observer. Le sens peut donc être : on lui apprendra ce qu'il faut savoir - et à bien se conduire.

21. Auj. *ruë* «roi».

Avait-il l'air d'un vrai prêtre,
quand il était dans son palais ?
Ne voyait-on pas sur son visage,
eh bin !

la mine d'un chat qui enrage ?
Vous m'entendez bien.

Pour ce qui est de Velbruck, notre bien-aimé,
que ne pouvons-nous le faire revivre !
Il était un brave roi,
eh bien !

Hoensbroech un bourreau roux,
vous m'entendez bien.

Tous ces laids hommes, comme vous savez,
qui nous ont tant tourmentés,
qu'on en fasse vite justice,
eh bien !

et qu'on les mène au supplice.
Vous m'entendez bien.

Nos affaires vont donc s'arranger,
puisque nos députés sont partis.
Ils sont allés à Francfort.
Eh bien !

C'est là qu'on apprendra son sort,
vous m'entendez bien.

Ne sera-ce pas glorieux pour les Liégeois
de voir nos ennemis aux abois ?
Ils seront sûrement en déroute,
eh bien !

avec la rousse calotte.
Vous m'entendez bien !

étaient indiquées les règles à observer. Le sens peut donc être : on lui apprendra ce qu'il faut savoir - et à bien se conduire.
- 21. Auj. *ruwè «roi»*.

Les cris franchimontois

«Au peuple des villes et des campagnes du Pays de Liège, contenant 1^o les Quinze commandements de notre Mère la Patrie à chaque fidèle citoyen».

On sait la place avancée qu'occupait le pays de Franchimont dans la Révolution liégeoise. Lorsque les principautaires devront s'exiler à Paris, les Franchimontois formeront la faction la plus radicale, en opposition aux Liégeois modérés. Outre Fyon, qui se séparera d'eux en 1793, leurs figures dominantes furent Laurent-François Dethier, curieusement oublié

dans la chanson wallonne, Jean-Guillaume Brixhe, bourgmestre de Spa et l'abbé Jehin, co-auteur du *Cri général du peuple liégeois* (1786), un des brûlots pré-révolutionnaires.

Body rapporte : «Cette pièce fut répandue à profusion dans le public. Aussi tout le monde sut-il ces nouveaux commandements par coeur». Il note aussi qu'on peut les rapprocher du «Décalogue qui parut à Paris le 14 juillet 1790 et qui est l'oeuvre de Vernet, le grand-père du peintre Horace...».

- | | |
|--|---|
| 1 Avec ardeur tu fouleras
L'esclavage dès à présent. | 9 Aux gens de loi tu couperas
Les ongles radicalement. |
| 2 Plus d'impôts tu ne donneras,
Si tu n'as des représentants. | 10 Aux maltôtiers tu donneras
Congé définitivement. |
| 3 De ces impôts tu connaîtras
la cause et l'emploi clairement. | 11 Ton estime tu garderas
Pour les vertus non pour l'argent. |
| 4 Et jamais tu n'en paieras
Pour engraisser des fainéants. | 12 Aux dignités tu placeras
Des gens de bien soigneusement. |
| 5 Des lois bonnes tu formeras
Mais simples, sans déguisement. | 13 Et sans grâce tu puniras
Tout pervers indistinctement. |
| 6 Du clergé tu supprimeras
Tout membre inutile hardiment. | 15 Ainsi faisant tu détruiras
Tous les abus absolument. |
| 7 Et de ses mains tu reprendras
les biens superflus sur le champ. | 15 Et d'esclave tu deviendras
Heureux et libre assurément.
Ainsi soit-il. |
| 8 Des despotes tu purgeras
la terre irrévocablement. | |

Impr. de 4 pp., De l'Imprimerie franchimontoise, s.d. ; également dans le *Code du droit public du pays réuni de Franchimont, Stavelot et Logne*, Verviers, Oger-Leroux, 1795. - Edit. BODY, pp. 155-56.

CHANSON PATRIOTIKE,

So Pair : *Oui, j'aime à boire, moi, &c.*

Viv nos Prins CONSTANTIN !
Li Perr del Patricie,
C'è l'foutien dé bravés gin,
É l'sèveur di nô veie.
HOENSBROUCK, Prins très-modéré,
Koiréf nos vrai bonheure,
Kuan is vòs traversé
Pa inn bande di voleure,
Viv nos Prins, &c.

Dépo in an é cink meü,
Gémihant el koirneates,
No n'favi kuant arrivés
Li fin dé marionnettes.
Viv nos Prins, &c.

Mais lévant lé mains à Cir,
Nos CÉSAR, plain d'patience,
A d'vou lé fè l'Empir.
Tranquillifant s'concience.
Viv nos Prins, &c.

No z'estan don r'arrivés
Al fin di nô mizere,
Lé kalins sont to sávés:
Volà leu fàis victoïre.
Viv nos Prins, &c.

To è l'id komik marpo
Avou leu grand banire,
To faisan lé saint Grigo,
Avi d'afreüs manire.
Viv nos Prins, &c.

Lé PRINS d'EMPIRE ont paré,
On s'mok dé *Fabriques* (*),
CONSTANTIN a triomphé,
É zell iront al trottes.
Viv nos Prins, &c.

Dé vertus vou-t-on l'portrait,
On l'iroüv diven HOENSBROUCK,
Inn n'è s'ton model parfait,
I surpren ki el louke.
Viv nos Prins, &c.

Dé pôv, CONSTANTIN é l'perr,
I l'zy donreu s'propo veic,
I lé z'aide è leü mizerr,
E n'vou ti nin kôn l'deic.
Viv nos Prins, &c.

É vo, nos dign Suffragan,
L'honneur di nos Chapitre;
Vo fé véi k'le MÈAN
Son fait po poirté finite.
Viv nos Prins, &c.

Ki vikéüs éko cent an,
Ki vikéüs kom Nestore,
Lé HOENSBROUCK é lé MÈAN
No sou pu precieüs k'l'ore.
Viv nos Prins, &c.

Mâgré l'impï, feüt di gueu,
I son kovier di gloïre;
Mâgré to lé zévieu,
I vikron d'ven l'histoire.
Viv nos Prins, &c.

(* *Fabriques* ; c'è k'm souz ki fèt aïseür noumé lé ci ki s'ñhi *Patriot* i k'a
l'dial n'vou lau leü min!

TRIOTIKE,

boire, moi, &c.

Lé PRINIS d'EMPIRE ont parlé,
On s'mok dé *Fabriques* (?),
CONSTANTIN a triomphé,
È zell irott al trottes.
Viv nos Prinis, &c.

Dé vertus vout-on l'portrait,
On l'trouv diven HOENSBROECK,
Inn n'è s'ton model parfé,
I surpren ki el louke.
Viv nos Prinis, &c.

Dé pôv, CONSTANTIN è l'perr,
I l'zy dôtreu s'prope veie,
I lé z'aide è leû mizerr,
È n'vou si nin kon l'deie.
Viv nos Prinis, &c.

È vo, nos dign Suffragan,
L'honneur di nos Chapite;
Vo fé vâi k'lé MÉAN
Son fait po poirté l'imite.
Viv nos Prinis, &c.

Ki vikéfs éko cent an,
Ki vikéfs kom Nestors,
Lé HOENSBROECK é lé MÉAN
No fon pu précieux k'l'ore.
Viv nos Prinis, &c.

Mâgré l'impi, fêlè di goue,
I fon kovier di gloire;
Mâgré to lé zéviou,
I vikron d'ven l'histoire.
Viv nos Prinis, &c.

re noumé lé ci ki s'diti *Patriote* i ka

13

Le retour du tyran mitré (janvier 1791)

Chargées de rétablir l'ordre antérieur à la Révolution, les troupes d'Empire entrent à Liège le 13 janvier 1791. Le prince Hoensbroech les suivra un mois plus tard. La chanson exalte ce retour qui ne fut pas accueilli partout avec allégresse. En Outre-Meuse, on menaça de brûler les maisons où l'on sortirait les lampions. Le comte de Metternich-Wimebourg, ministre de l'Empereur à Bruxelles, témoigne : l'exécution militaire était « envisagée par la grande majorité des habitants du pays de Liège comme une calamité publique ».

Viv' nosse prince Constantin, li père dè l' patryèu

Air: *Oui, j'aime à boire, moi*

TCHANSON PATRIOTIKE

Viv' nosse prince Constantin,
li père dè l' patryèu !
C'est l' soutyin dès brâvès djins
èt l' sâveûr di nos vèyes.

Hoensbroech, prince très môdéré,
cwêrève nosse vrê boneûr,
qwand i s' vèya travèrsé
par ine bande di voleûrs.

Viv' nosse prince, etc.

CHANSON PATRIOTIQUE

Vive notre prince Constantin,
le père de la patrie !
C'est le soutien des braves gens
et le sauveur de nos vies.

Hoensbroech, prince très modéré,
cherchait notre vrai bonheur,
quand il se vit renversé
par une bande de voleurs.

Vive notre prince, etc.

Dispôy in-an èt cinq' meûs,
djèmihant è l' cwèrnète,
nos n' savîs qwand ariv' reût
li fin dès marionètes.
Viv' nosse prince, etc.

Mins lèvangs lès mins à cîr,
nosse Césâr, plin d' pacyince,
a d'vou lèyi fé l'Empire.
Tranquilizans s' consyince.
Viv' nosse prince, etc.

Nos-èstans donc arivés
à l' fin di nos mizères.
Lès calins s'ont tos' sâvé,
volà leû fâsse victwère.
Viv' nosse prince, etc.

Tos cès lèds comiques märticots
avou leûs grandès banîres,
tot fèzant li sint Grigô,
avît d'afreûses manîres.
Viv' nosse prince, etc.

Lès princes d'Empire ont pârlé :
on s' moque dès pâtriyotes.
Constantin a trionfé,
èt zèls îront à l' trote !
Viv' nosse prince, etc.

[Dès vèrtus, vout-on l' portrêt ?
On l' trouve divins Hoensbroech.
I' nn'è-ston modèle parfêt,
i surprind qui èl louke.
Viv' nosse prince, etc.]

10

Depuis un an et cinq mois,
gémissant au petit coin,
nous ne savions quand arriverait
la fin des marionnettes.
Vive notre prince, etc.

Mais levons les mains au ciel,
notre César, plein de patience,
a dû laisser faire l'Empire.
Tranquillisons sa conscience.
Vive notre prince, etc.

Nous sommes donc arrivés
à la fin de nos misères.
Les coquins se sont tous sauvés,
voilà leur fausse victoire.
Vive notre prince, etc.

20

Tous ces singes, laids et comiques,
avec leurs grandes bannières,
tout en faisant le saint Grégoire,
avaient d'affreuses manières.
Vive notre prince, etc.

Les princes d'Empire ont parlé :
on s' moque des patriotes.
Constantin a triomphé,
et eux iront se promener.
Vive notre prince, etc.

30

[Des vertus, veut-on le portrait ?
On le trouve dans Hoensbroech.
Il en est un modèle parfait,
il surprend qui le regarde.
Vive notre prince, etc.]

Depuis un an et cinq mois,
gémissant au petit coin,
nous ne savions quand arriverait
la fin des marionnettes.
Vive notre prince, etc.

Mais levons les mains au ciel,
notre César, plein de patience,
a dû laisser faire l'Empire.
Tranquillisons sa conscience.
Vive notre prince, etc.

Nous sommes donc arrivés
à la fin de nos misères.
Les coquins se sont tous sauvés,
voilà leur fausse victoire.
Vive notre prince, etc.

Tous ces singes, laids et comiques,
avec leurs grandes bannières,
tout en faisant le saint Grégoire,
avaient d'offreuses manières.
Vive notre prince, etc.

Les princes d'Empire ont parlé :
on s' moque des patriotes.
Constantin a triomphé,
et eux iront se promener.
Vive notre prince, etc.

(Des vertus, veut-on le portrait ?
On le trouve dans Hoensbroech.
Il en est un modèle parfait,
il surprend qui le regarde.
Vive notre prince, etc.)

(Dès pôv', Constantin èst l' pére,
i l'z'i donreût s' prôpe vèye,
i lès-ède è leù misère,
èt i n' vout nin qu'on l' dèye...
Viv' nosse prince, etc.)

Et vos, nosse dègne sufragant,
l'oneür di nosse tchapite,
vos fez vèyî qu' lès Mèyan
sont fêts po pwèrter l' mite.
Viv' nosse prince, etc.

Qu'i vikèsse èco cint ans,
qu'i vikèsse come Nèstör,
lès Hoensbroech èt lès Mèyan
nos sont pus précieüs qu' l'or.
Viv' nosse prince, etc.

Mâgré l' raje di tos nos gueüs,
i sont covièrts di gwére.
Mâgré tos lès-èviyeüs,
i vik'ront d'vins l'istwère.
Viv' nosse prince, etc.

PIRON, *Inventaire*, n° 102 - Edit. BODY, pp. 284-86.

NOTES. 21-22. La métrique, bousculée, est partiellement corrigée en remplaçant *mârticot* par *marpo*, que donne une autre version, ou en supprimant *lèds*. - 23. Saint Grégoire est

(Des pauvres, Constantin est le père,
il leur donnerait sa propre vie,
il les aide dans leur misère,
et il ne veut pas qu'on le dise...
Vive notre prince, etc.)

Et vous, notre digne suffragant,
l'honneur de notre chapitre,
vous faites voir que les Méan
sont faits pour porter la mitre.
Vive notre prince, etc.

Qu'ils vivent encore cent ans,
qu'ils vivent comme Nestor,
les Hoensbroech et les Méan
nous sont plus précieux que l'or.
Vive notre prince, etc.

Malgré la rage de tous nos gueux,
ils sont couverts de gloire.
Malgré tous les envieux,
ils vivront dans l'histoire.
Vive notre prince, etc.

le patron des écoliers... et des maîtres d'école : allusion aux patriotes raisonneurs et discoureurs.

«Qu'il vive tant qu'on l' tue» :
élection du prince-évêque Méan
 (1792)

Hoensbroech meurt le 3 juin 1792 *des suites d'une goutte remontée*. Son neveu, un autre Constantin - François-Constantin de Méan - est élu à l'unanimité le 16 août pour lui succéder. C'est l'occasion,

pour le parti conservateur, d'une chanson où la complaisance emprunte avec bonacité les accents de la joie populaire.

Coplèts dédiyés par lès Condrozis à son Altèsse Cèlsissime Monsigneûr François-Constantin dèss Comtes di Mèyan, prince-évêque di Lidje.

Air : *La bonne aventure au gué*

Diâle mi r'nêye ! c'è-ston bê djoû,
 po tot nosse viyêdje.
 Vocial l'ome si bon, si doûs,
 on l' veût so s' vizêdje.
 C'est Mèyan, li binamé,
 qu'a stu fêt prince à nosse gré.

Qu'i vike tant qu'on l' towe, môrblu !
 qu'i vike tant qu'on l' towe.

Abèye ! tos lès Condrozis,
 corans li fé fièsse.

lès lidjwès, po l' bin fièsfi,
 s'ont mètou foû fwêce.

Si n' n'èstins nin si polis...
 bon coûr ni sâreût minti.

Qu'i vike tant, etc.

Le diable m'emporte ! c'est un beau jour,
 pour tout notre village.

Voici l'homme si bon, si doux,
 on le voit sur son visage.

C'est Méan, le bien-aimé,
 qui a été fait prince à notre gré.

Qu'il vive tant qu'on le tue, morbleu !
 qu'il vive tant qu'on le tue.

Vite ! tous les Condruziens,
 courons lui faire fête.

Les Liégeois, pour bien le fêter,
 se sont exténués.

Si nous n'étions pas si polis...
 bon coeur ne saurait mentir.

Qu'il vive tant, etc.

J'on l' tue» :
évêque Méan

our le parti conservateur, d'une chanson où la
omplaisance emprunte avec bonacité les accents de
a joie populaire.

Cèlssissime Monsigneur François-Constantin
nce-évêque di Lidje.

nture au gué

Le diable m'emporte ! c'est un beau jour,
pour tout notre village.
Voici l'homme si bon, si doux,
on le voit sur son visage.
C'est Méan, le bien-aimé,
qui a été fait prince à notre gré.

Qu'il vive tant qu'on le tue, morbleu !
qu'il vive tant qu'on le tue.

Vite ! tous les Condruisins,
courons lui faire fête.
Les Liégeois, pour bien le fêter,
se sont exténués.
Si nous n'étions pas si polis...
bon cœur ne saurait mentir.

Qu'il vive tant, etc.

Tos lès Lidjwès qu'ont rimé
ont vanté s' mérite.

Turtos ont dit l' vérité,
si dj' boude qui l' tchèt m' pite !
C'è-stà nosse toûr à tchanter,
qwèqu' so 'n'èr di timps passé :
vikez longtimps, prince, môrblu !
vikez longtimps, prince.

Vos v'là prince unanim'mint.
Qui l' diâle nos rouvève !
çoula nos-a fêt pus d' bin
qui d' beûre cint botêyes...
Volà l' prouïve qu'on n' vis hén nin
èt qu' vos-êstèz-stine brâve djins.

Vikez tant qu'on v' towe, môrblu !
vikez tant qu'on v' towe.

Tot l' monde vis keût l' mite so l' tiêsse,
djusqu'à nos brantchètes.
A cisse novèle, li liyêsse
fit fé dès hopètes :
di djôye, on-z-âreût broûlé
sès barakes èt sès solés,
po l' prince qu'on-èstème, môrblu !
po l' prince qu'on-èstème.

Viv' lès Mèyan bin longtimps,
ci sont dès brâv's-omes.
On nêl sèt nin cial seûl' mint,
on l' sèt djusqu'à Rome.
S'i savèt di v's-oblidî,
i v' vèront prév'ni l' prumî.

Qui l' bon Dièw lès wåde, môrblu !
qui l' bon Dièw lès wåde !

Tous les Liégeois qui ont rimé
ont vanté son mérite.
Tous ont dit la vérité,
si je mens que le chat me botte !
C'est à notre tour de chanter,
quoique sur un air du temps passé :
vivez longtemps, prince, morbleu !
vivez longtemps, prince.

Vous voilà fait prince unanimement.
Que le diable nous oublie !
cela nous a fait plus de bien
que de boire cent bouteilles...
Voilà la preuve qu'on ne vous hait pas
et que vous êtes une brave personne.
Vivez tant qu'on vous tue, morbleu !
vivez tant qu'on vous tue.

Tout le monde vous voit avec plaisir la mitre sur
jusqu'à nos tendrons. la tête,
A cette nouvelle, la liesse
fit faire des cabrioles :
de joie, on aurait brûlé
ses baraques et ses souliers,
pour le prince qu'on estime, morbleu !
pour le prince qu'on estime.

Vive les Méan bien longtemps,
ce sont de braves hommes.
On ne le sait pas ici seulement,
on le sait jusqu'à Rome.
Si on peut (là-bas) vous rendre service,
on viendra vous prévenir le premier.
Que le bon Dieu les garde, morbleu !
que le bon Dieu les garde !

20

30

40

NOTES. 1. Traduction approximative de *diâle mi r'nêye*, qui ne figure pas au *Dict. liég.* de J. Haust. On connaît *diâle m'èvole*, *diâle m'apice*, *diâle m'èpuète*, pour «que le diable m'emporte». - 12. Litt' : «mis hors force». - 13-14. On peut comprendre : si nous n'étions pas si polis, nous dirions notre joie sans égards pour les convenances; mais un bon cœur ne peut dissimuler, ou faire fausse route. - 19. Déformation [?] par

euphémisme, de : *qui l'diâle mi pite* «que le diable me donne un coup de pied» - 21. L'air *La bonne aventure au gué* avait déjà été utilisé par la chanson révolutionnaire : voir n° 4. - 29. Litt' : «une brave gens». - 33. Litt' : branchettes. - 42-45 l'élection d'un prince-évêque devait être confirmée par Rome. Le sens est : si les autorités religieuses peuvent se rendre obligeantes, elles vous préviendront le premier de la confirmation.

DIÂLE mi r'naie c'est-on bai jôù
Pot tût nosf Viege,
Vocial l'omm si bon, si doù,
On l'veu sot s'visege,
C'est MEAN li Binamé,
Ka stu fai PRINCE à nosf gré,
Ki vik tant kon l'tow' morblu,
Ki vik tant kon l'tow'.

Abée tot les Condrozis,
Corans li fé fiesse,
Les Ligois pol bin fiesly,
S'on metrou fou foisse,
S'in' n'esteint nin si poli,
Bon cour ni sareu minti,
Ki vik tant, &c.

Vo v'là PRINCE unanimin,
Ki l'dial no rouveic,
Çoula no za fai pu d'bin
Ki d'beur cin boteies,
Volà l'prouv' kon n'vi hé nin,
Et k'vo zelté t'ine brav' gin,
Viké tant kon v'tow', &c.

Tot l'monde vi keu l'Mite fo l'iefs,
Jusqu'à nos branchettes,
A cifs novell' li liefs',
Fit fé des hopettes,
Di jôe on zareu broulé
Ses barâkes & ses solés,
Po l'PRINCE kon esteme morblu,
Po l'PRINCE kon esteme.

suphémisme, de : *qui l'diâle mi pite* « que le diable me donne un coup de pied » - 21. L'air - *La bonne aventure au gué* - avait déjà été utilisé par la chanson révolutionnaire : voir n° 4. - 29. III^e : « une brave gens ». - 33. Litt^r : branchettes. - 42-45 L'élection d'une prince-évêque devait être confirmée par Rome. Le sens est : si les autorités religieuses peuvent se rendre obligantes, elles vous préviendront le premier de la confirmation.

Vo v'là PRINCE unanimin,
 Ki l'dial no rouvéie,
 Coula no za fai pu d'bin
 Ki d'beur cin boteies,
 Volà l'prouv' kon n'vi hé nin,
 Et k'vo zelté t'ine brav' gin,
 Viké tant kon v'tow', &c.



Tot l'monde vi keu l'Mite fo l'iefs,
 Jusqu'à nos branchettes,
 A cifs novèll' li liefs,
 Fir fé des hopettes,
 Di jôe on zareu broulé
 Ses barâkes & ses lolés,
 Po l'PRINCE kon esteme morblu,
 Po l'PRINCE kon esteme.

Le retour du mal français

(novembre 1792 - mars 1793)

La victoire de Jemappes (6 novembre 1792) permet, avec l'arrivée des Français à Liège, le rétablissement du régime révolutionnaire. Celui-ci ne s'installera que pour quelques mois : en mars 1793, les

armées autrichiennes ramèneront le prince-évêque de Méan. En attendant, les jeunes filles de la banlieue liégeoise fournissent au repos des guerriers.

Li viyêdjes di Loncin èt d'Awans

Air : *Lès brocales*

PASKEYE

Li viyêdjes di Loncin èt d'Awans
 n'ont mây pus stu si florihants.
 Tot l' monde asteûre fêt sès crâs pès
 dispôy qu'î lodjêt lès Francès.
 Gn-a nin onk qui n'î gâgne si vèye,
 î n'î mâque nin pus rin qu'à l' vèye.
 Si coula deûre éco longtîmps,
 îgn-ârè pus dès pôvrès djîns.

Les villages de Loncin et d'Awans
 n'ont jamais été si florissants.
 Tout le monde aujourd'hui fait ses gras pets
 depuis qu'ils logent les Français.
 Il n'y a personne qui n'y gagne sa vie,
 il n'y manque rien qu'on ait en ville.
 Si cela dure encore longtemps,
 il n'y aura plus de pauvres gens.

C'est po lès djônès fèyes surtout
 qu'on veût l' comèrce li mî s'ouvou;
 èle gâgnèt pus, ètant coukèyes,
 qui l' plus gras magazin de l' vèye !
 Gn-a nin eune qui nèl vòye fé;
 ci n'èst qu' botiques po tot costé,
 tot quî vvèrè s'î ahèssi
 n'ârè pus mèzâhe de s' bodjî.

C'est pour les jeunes filles, surtout,
 qu'on voit le commerce le mieux suivi;
 elles gagnent plus, étant couchées,
 que le plus gros magasin de la ville !
 Il n'y en a pas une qui ne veuille le faire;
 ce ne sont que boutiques de tout côté,
 tout qui voudra s'y pourvoir
 n'aura plus besoin de se déplacer.

lès djônes-omes sont turtos fotous,
lès Francès sont bécôp mî v' nous;
i sont pus hardis à pârlar,
èt bin pus-adrèt' à tirer;
ossi qwand-i lignèt so eune,
èll'èst todi sûre d'avu s' preune;
il-è-stôhève dè tirer dreÛt
qwand lès jubiers inmèt bin l' djeù...

l-gn-a bécôp d'vins cès pandoûrs
qui n' tirèt pus qu' dè mâva poûr;
totes lès cisses qu'è sèront touchèyes
s'ènnè pwèront sinti 'ne hapèye...
lès payizans qui n' sont nin malins
si f'rît prinde qu'i n'è sârît rin.
Vos sèrîz bièsses, ni djowez nin :
bécôp d' crapôdes ont dès polins.

I fât dire tot : on n' fêt nin bin
dè pârlar si jènèrâl'mint.
Dj'è k'nohe treûs ou qwate inte lès-ôtes
qui sont dès fwèrt brâvès crapôdes.
lès-èmigrés n' sî frotèt nin,
i savèt bin qu' pièd'rît leû tîmps.
On deÛt todi, po bin viker,
l'oneûr à qui l'a mèrité.

l-gn-a nin mèzâhe d' lès loumer,
èle sont k'nohowes po tot costé.
S'i-gn-ènn'a qui nèl sèyèsse nin,
à leû mène vos lès k'noh'rez bin.
Dji k'nohe leû tièsse. Ele s'èpwèr'ront
rin qu'à hoûter l'êr dè l' ichanson.
Nos sèrans man'cîs : qu'avans-gn' keûre ?
Nos n' lodj'rans mây divins leû heûre...

Les jeunes hommes sont tous foutus,
les Français sont beaucoup mieux accueillis;
ils sont plus hardis pour parler,
et bien plus adroits à tirer;
aussi, quand ils en visent une,
elle est toujours sûre d'avoir sa prune;
il est aisé de tirer droit
quand les gibiers aiment bien le jeu...

Il y en a beaucoup, dans ces pandores,
qui ne tirent plus que de la mauvaise poudre;
toutes celles qui en seront touchées
pourront s'en ressentir pendant un bout de temps...
Les paysans qui ne sont pas malins
se feraient prendre qu'ils n'en sauraient rien.
Vous seriez bêtes, ne jouez pas :
beaucoup de filles ont des abcès vénériens.

Il faut tout dire : on ne fait pas bien
de parler de façon si générale.
J'en connais trois ou quatre, entre les autres,
qui sont de fort braves filles.
Les immigrés ne s'y frottent pas,
ils savent bien qu'ils perdraient leur temps.
On doit toujours, pour bien vivre,
l'honneur à qui l'a mérité.

Il n'y a pas besoin de les nommer,
elles sont connues de tout côté.
S'il y en a qui ne le soient pas,
à leur mine vous les connaîtrez bien.
Je connais leur tête. Elles s'emportent
rien qu'à écouter l'air de la chanson.
Nous serons menacés : qu'en avons-nous cure ?
Nous ne logerons jamais dans leur grange...

20

24

28

32

36

40

44

84

es jeunes hommes sont tous foutus,
es Français sont beaucoup mieux accueillis;
ls sont plus hardis pour parler,
et bien plus adroits à tirer;
aussi, quand ils en visent une,
elle est toujours sûre d'avoir sa prune;
il est aisé de tirer droit
quand les gibiers aiment bien le jeu...

Il y en a beaucoup, dans ces pandores,
qui ne tirent plus que de la mauvaise poudre;
toutes celles qui en seront touchées
pourront s'en ressentir pendant un bout de temps...
Les paysans qui ne sont pas malins
se feraient prendre qu'ils n'en sauraient rien.
Vous seriez bêtes, ne jouez pas :
beaucoup de filles ont des abcès vénériens.

Il faut tout dire : on ne fait pas bien
de parler de façon si générale.
J'en connais trois ou quatre, entre les autres,
qui sont de fort braves filles.
Les immigrés ne s'y frottent pas,
ils savent bien qu'ils perdraient leur temps.
On doit toujours, pour bien vivre,
l'honneur à qui l'a mérité.

Il n'y a pas besoin de les nommer,
elles sont connues de tout côté.
S'il y en a qui ne le soient pas,
à leur mine vous les connaîtrez bien.
Je connais leur tête. Elles s'emporteront
rien qu'à écouter l'air de la chanson.
Nous serons menacés : qu'en avons-nous cure ?
Nous ne logerons jamais dans leur grange...

Dji sohête, po m' dièrin coplèt,
qu'i d'morêsse longtims d'vins l'indrèt.
Ca s'i v'nèt mây à 'nnè raler,
lès crapôdes si lèront crèver.
Tot l'monde alors lès couyon'rè,
nou brâve djônê ni lès louk'rè.
Qwand lès marcous sèront ralés,
èle pièd'ront leû tims à râw'ter.

52

56

Je souhaite, pour mon dernier couplet,
qu'ils restent longtemps dans la place.
Car s'ils viennent jamais à s'en aller,
les filles se laisseront crever.
Tout le monde alors les raillera,
nul brave jeune homme ne les regardera.
Quand les matous seront repartis,
elles perdront leur temps à miauler.

PIRON, *Inventaire*, n° 119. - Edit. BODY, pp. 337-339.

NOTES. 1. *Lt*, pour l'actuel *lès*, apparaît plusieurs fois dans nos textes. - 3. On dirait en français : ...fait ses choux gras. - 8. Body avait : «que des pauvres gens», ce qui fait contresens. - 13. Sous-entendu : le plus vieux métier du monde. - 16. C.-à.-d. : de se rendre à Liège. - 19-20. On peut songer ici à des géronatifs : hardis en parlant, adroits en tirant; tirer est

évidemment pris dans un double sens. - 25. pandore, gen-darme. - 26. qui ont des maladies sexuelles, comme l'indique la suite. - 31. ne jouez pas avec ça. - 37. Les «émigrés», c-à-d. les soldats français. - 48. Autre allusion grivoise, bien sûr. - 50. Liit' : l'endroit. - 56. *râw'ter* : se dit du chat en rut.

4. Vole qui v' meteye li d'alà
A n'y lezi ni fiet ni lla
queiqu' jou après v' le qui fait d'finde
Dè rûn brûl' ni dè rûn prûde.
Viv' &c

5. Mais dèi sadars ossi vaillaus
N' f'it i niun comm' leu commandaus,
Vole qui v' tourne leu courag
Après l' veuze et les viège?
Viv.

6. Après coule qui n'advient
proquet qui poist l' rog' hornet
Y spargni l' quêt del' loupaiège
qui el' ày deus fé monté l' chassège

7. Resteut l' que drol' quand es flourens
Disi n'atè... 111

lala
la
qui fait d'finde
in finde.

si vaillaus
si leu commandaus,
si leu woug
siège?

n'advient
l'rog' bonnet
del' confiance
monté l'chasseye

l' quand es flouraus
100

La seconde restauration

(mars 1793 - juillet 1794)

Les troupes autrichiennes descendent du plateau de Herve et entrent à Liège le 5 mars 1793. Le prince-évêque Méan rentrera un mois plus tard.

C'est ce retour que célèbre, avec quelques grossièretés d'usage, la chanson du *Nouveau Constantin*. On peut maintenant railler Dumouriez, aussi peu vaillant que ses troupes. On fait aussi le compte du « pillage » dont le pays a été victime, à la suite du décret de la Convention du 15 décembre 1792, qui mettait sous séquestre, en régions annexées, les biens

des anciens maîtres et de leurs « satellites ». Le 3 mars, avant que les Autrichiens n'arrivent, on s'active à *faire sans délai partir le trésor* enlevé aux despotes - de l'argenterie, mais surtout des armes, d'après un bordereau conservé.

Les valeurs nouvelles et les symboles apportés par la France n'inspirent plus que moquerie. Le mot de « patriote » est devenu, dans la chanson, l'équivalent de celui qu'utilisera Cambronne.

Li novê Constantin, ou l' vicârèye èt
l' dèroutè dès citwèyins

Le nouveau Constantin, ou la carrière et
la déroutè des citoyens

Air : *Viv' nosse prince Tchâle d'Outrèmont*

Tchantans co 'ne fèye, po nos d'verti,
li djoû qu' nos tirans sont partîs !
Mins qu'on-z-ôse tot-avâ lès vòyes
ci réfrin d' nosse coûr èt d' nosse djôye :
viv' nosse novê Constantin, (refrain)
c'est l'amoûr (bis) dès brâvès djîns.

Qwand dji sondje à nos citwèyins,
dji v's-avowe qui dji pleûr' reû bin: (bis)
mins dji n' pou co m' passer dè rîre,
qwand dji m' rapèle totes leûs manîres.
Viv' nosse, etc.

Chantons encore une fois, pour nous divertir,
le jour où nos tyrans sont partis !
Mais qu'on entende partout dans les rues
ce refrain de notre coeur et de notre joie :
vive notre nouveau Constantin,
c'est l'amour des braves gens.

8 Quand je songe à nos citoyens,
je vous avoue que je pleurerais bien :
mais je ne peux encore m'empêcher de rire,
quand je me rappelle toutes leur manières.
Vive notre, etc.

Po k'mincî, po leû Dumouriez,
avouwans qu' c'èst-on bon guèrier ! (bis)
I v' mône sès-afères à l'îdèye,
i v' prind dès carotches come dès vèyes...
Viv' nosse, etc.

Volà qu'i v' nètèye li palàs
à n'î lèyi ni fiér ni clà : (bis)
quéqu' djoûs après, v'là qu'i fèt d'finde
dè rin brîser ni dè rin prinde !
Viv' nosse, etc.

Mins dès sôdârs ossi valiants
n' f'rîti nin come leûs comandants ? (bis)
Volà qu'i v' toumèt leû corèdje
à piyî l' vèye èt lès viyèdjès.
Viv' nosse, etc.

Après çoula, quî n'ad'vin'rè
poqwè qu'i pwèrît l' rodje bonèt ? (bis)
I spârgnît l' quète dè l' confrèrèye
qu'èlzi deût fé monter l' tchâssèye.
Viv' nosse, etc.

C'èsteût l' pus drole, qwand cès flèrants
divîr roter conte lès-Al'mands. (bis)
I fît l' guère avou bin pus d' djôye
âs feumes, â vin èt à l' manôye.
Viv' nosse, etc.

Avou leûs tchamossés fiziks,
i n'ârît nin trawé "ne pèrike. (bis)
Ca s'i v's-ont pris Mons èt Brussèle,
leûs canons lès-ont pris por zèls.
Viv' nosse, etc.

12 Pour commencer, leur Dumouriez,
avouons que c'est un bon guerrier !
Il vous mène ses affaires à merveille,
il vous prend des carrosses comme des villes...
Vive notre, etc.

16 Voilà qu'il vous nettoie le palais
à n'y laisser ni fer ni clou :
quelques jours après, voilà qu'il fait défendre
de rien briser ni de rien prendre !
Vive notre, etc.

20 Mais des soldats aussi vaillants
ne feraient-ils pas comme leurs commandants ?
Voilà qu'ils vous tournent leur courage
à piller ville et villages.
Vive notre, etc.

24 Après ça, qui ne devinera
pourquoi ils portaient le bonnet rouge ?
Ils épargnaient la quête de la confrérie
qui doit leur faire monter la chaussée.
Vive notre, etc.

28 C'était le plus drôle, quand ces puauds
devaient marcher contre les Allemands.
Ils faisaient la guerre avec bien plus de joie
aux femmes, au vin et à l'argent.
Vive, etc.

32 Avec leurs fusils pourris,
ils n'auraient pas trouvé une perruque.
Car s'ils vous ont pris Mons et Bruxelles,
leurs canons les ont pris pour eux.
Vive notre, etc.

Pour commencer, leur Dumouriez,
avouons que c'est un bon guerrier !
Il vous mène ses affaires à merveille,
il vous prend des carrosses comme des villes...
Vive notre, etc.

Voilà qu'il vous nettoie le palais
à n'y laisser ni fer ni clou :
quelques jours après, voilà qu'il fait défendre
de rien briser ni de rien prendre !
Vive notre, etc.

Mais des soldats aussi vaillants
ne feraient-ils pas comme leurs commandants ?
Voilà qu'ils vous tournent leur courage
à piller ville et villages.
Vive notre, etc.

Après ça, qui ne devinera
pourquoi ils portaient le bonnet rouge ?
Ils épargnaient la quête de la confrérie
qui doit leur faire monter la chaussée.
Vive notre, etc.

C'était le plus drôle, quand ces puants
devaient marcher contre les Allemands.
Ils faisaient la guerre avec bien plus de joie
aux femmes, au vin et à l'argent.
Vive, etc.

Avec leurs fusils pourris,
ils n'auraient pas trouvé une perruque.
Car s'ils vous ont pris Mons et Bruxelles,
leurs canons les ont pris pour eux.
Vive notre, etc.

Dji creû qu' dji m' sovèrè todi
dè prumî batayon d' Paris. (bis) 36
I s'tape à gngnos d'avant l' caval'rèye,
èt s' lî d'mande pardon co cint fèyes.
Viv' nosse, etc.

Po dire treûs mots d' leû libèrté,
èle m'a d' djâ fêt rire à pâmer: (bis) 40
è plinne rowe, i d'fît leû cou-d'tchâsses,
po fé dès pâtriyotes è l' hâsse...
Viv' nosse, etc.

Adiè, Mèssieûs : comôdité,
l'égâlitè èt l' libèrté ! (bis) 44
Adiè, l'âbe avou s' rodje calote,
adiè, vo-v'-là turtos à l' trote !
Viv' nosse, etc.

Dismètant qu' nos sèrans contents
dè r'viker d'zos nosse Constantin, (bis) 48
alez' ôte pâ djower vosse role,
alez' danser la carmagnole !
Viv' nosse, etc.

PIRON, *Inventaire*, n° 124. - Edit. BODY, pp. 335-37. - *La
Rév. liég.*, 219.

NOTES. 3. *ôse*, de *oyî*, ouïr. - 4. Pour «refrain», le w. a *rèspleû*;
ici, gallicisme. - 8. *Plorer* ou *tchoûler*, pleurer. - 13. *à l'idèye*,
litt. : à l'idée, comme il faut. - 18. *brîser*, gall. pour *s(i)piyî*. -
25-26. Allusion aux quêtes organisées au profit des prisonniers
et condamnés par des confréries de charité comme celle de
Saint-Jean-Baptiste, à Liège. La chaussée dont il est question est

Je crois que je me souviendrai toujours
du premier bataillon de Paris.
Il se jette à genoux devant la cavalerie,
et lui demande pardon encore cent fois.
Vive notre, etc.

Pour dire trois mots de leur liberté,
elle m'a déjà fait rire à pâmer :
en pleine rue, ils défaisaient leur culotte,
pour faire en hâte des patriotes...
Vive notre, etc.

Adieu, Messieurs : aux lieux d'aïssance,
l'égâlitè et la libèrté !
Adieu, l'arbre à la rouge calotte,
adieu, vous voilà tous à la promenade !
Vive notre, etc.

Tandis que nous serons contents
de revivre sous notre Constantin,
allez outre part jouer votre rôle,
allez danser la carmagnole !
Vive notre, etc.

celle de Saint-Gilles, qui menait à l'endroit où avaient lieu les
exécutions sous l'ancien régime. - 30. *manôye*, monnaie. - 31.
tchamossé, -i, moisî. - 41. *cou-d'-tchâsses*, haut-de-chausses.
- 42. patriotes = êtrons. - 43. *comôdité*, masc. sing. en wallon,
pour *commodités*. - 47. *dismîtant*, auj. *dismètant*.

Le rattachement à la France et ses calamités (1795-1796)

L'ancienne principauté liégeoise était réunie à la France par la loi du 1^{er} octobre 1795. «C'est dans la seconde moitié de 1795 ou au début de 1796 que fut achevée la longue *pasquëye* où le Père Marian de Saint-Antoine (Liège, 1726-1801) met dans la bouche d'un portefaix, *Dj'han Sâpîre* le bien nommé, un violent réquisitoire sur les calamités de la Révolution liégeoise. Prenant à partie les patriotes et leurs chefs, cette pièce est traversée d'un bout à l'autre par un souffle d'éloquence vengeresse qui ne s'apaise que pour tracer le sombre tableau des malheurs d'une ville livrée au désordre, à l'arbitraire, à la famine. Peu soucieux de chronologie, le P. Marian expose des faits qui couvrent aussi bien les débuts de la révolution, en août 1789, que les actes de vandalisme qui accompagnèrent la fin de l'indépendance liégeoise» (M. Piron).

Carme déchaussé, Marian de Saint-Antoine fut sé-

cularisé par les lois de 1796 et devint aumônier chez les Ursulines. Sa longue *Pasquëye di Dj'han Sâpîre, puwèrtêû-â-sêtb*, «Pasquille de Jean Serpillière, portefaix» (litt. porteur-au-sac), ne fut publiée que récemment dans son intégralité. Le XVIII^e siècle en connut trois extraits. Deux d'entre eux concernaient la destruction de la cathédrale Saint-Lambert et la dispersion de ses trésors artistiques. Ils parurent dans des journaux édités par Henri Delloye, un opposant au régime français, qu'on va voir pourtant rallié au Consulat dans la dernière chanson.

L'extrait donné ici fut publié en placard au XVIII^e siècle. Il offre pour l'essentiel le début de la *Pasquëye*, avec des coupures et quelques modifications qui concernent notamment le personnel révolutionnaire incriminé. On comparera cette version avec le texte fourni par M. Piron dans l'*Anthologie de la littérature dialectale de Wallonie* (1979).

MARIAN DE SAINT-ANTOINE, *O ! vos lourds tchins di pâtriyotes.*

O ! vos lourds tchins di pâtriyotes,
 èstîz-v' à l' five ou n' vèyîz-v' gote,
 sint Mèdà v'saveûti troublés
 ou l' diâle visaveûti soflés,
 qwand vos houîfz cès sî canayes,
 qu'ont l' cwér poûri djusqu'âs tripayes,
 qui, po s' riploumer, s'aritchi,
 ont vindou èt rwiné l' payis ?

4

Oh ! vous, lourds chiens de patriotes,
 aviez-vous la fièvre ou ne voyiez-vous goutte,
 saint Médard vous avait-il troublés
 ou le diable vous avait-il inspirés,
 quand vous écoutiez ces six canailles,
 qui ont le corps pourri jusqu'aux tripes,
 qui, pour se replumer, s'enrichir,
 ont vendu et ruiné le pays ?

90

nce et ses calamités 96)

ularisé par les lois de 1796 et devint aumônier chez es Ursulines. Sa longue *Pasquëye di Dj'han Sâpire, pwèrteû-â-sêch*, «Pasquille de Jean Serpillière, porte-faix» (liitt porteur-au-sac), ne fut publiée que récemment dans son intégralité. Le XVIIIe siècle en connut trois extraits. Deux d'entre eux concernaient la destruction de la cathédrale Saint-Lambert et la dispersion de ses trésors artistiques. Ils parurent dans des journaux édités par Henri Delloye, un opposant au régime français, qu'on va voir pourtant rallié au Consulat dans la dernière chanson.

L'extrait donné ici fut publié en placard au XVIIIe siècle. Il offre pour l'essentiel le début de la *Pasquëye*, avec des coupures et quelques modifications qui concernent notamment le personnel révolutionnaire incriminé. On comparera cette version avec le texte fourni par M. Piron dans l'*Anthologie de la littérature dialectale de Wallonie* (1979).

vos louârs tcbins di pâtriyotes.

Oh ! vous, lourds chiens de patriotes,
aviez-vous la fièvre ou ne voyiez-vous goutte,
saint Médard vous avait-il troublés
ou le diable vous avait-il inspirés,
quand vous écoutiez ces six canailles,
qui ont le corps pourri jusqu'aux tripes,
qui, pour se remplumer, s'enrichir,
ont vendu et ruiné le pays ?

Qui n'avîz-v' turtos l' gueûye colêye,
qwand vos brèyîz tote li djournêye :
«Vive Tchêstrêt, Lassince èt Fâbrî,
Cologne, Bassindje èt Dj'han l' banslî !»
12 Vos-âriz bin mis fêt dè brêre
qui l' diâle lès hiêrtchahe ên-infîêr,
qu'avou sès grîfes è trô d' leû cou
i fihe moussi dè plonk fondou !
16

lès-arêdjîs, avou leû pâye,
qu'i loumèt d' Fêhe èt qui l' diâle âye,
cisse pâye qui, dispôy deûs' treûsans,
fêt sêchi lès p'tits èt lès grands,
20 cisse pâye qui dji lome on tchinis',
di chagrin m'a fêt v'ni l' djênisse !
I promêfît, lès mâ-sêves tchins,
qui tot-à-fêt sêrêût po rin,
24

Qu'on r'nak'reût so l' tchâpinne èt l' ros',
qu'on n' magn'reût pus qu' dè souke à l' loce,
qu'on mètrêût d'jus tos lès-impôts,
qu'on sêrêût qwite di s' casser l' cō,
28 qui ci n' sêrêût qu' djôye èt liyêsse,
qui tos lès djouûs sêrît dês fiêsses...
Mins dispôy qu'i nos-ont r'nov'lés,
on-z'êst dî fêyes pus-afamés !
32

Divant çoula, dj'aveû dè l' bîre,
dè pan, dè lârd èt dês cromptîres;
dji vikêve assez onêf'mint
à pwêrter dês sêch so mès rins;
36 dj'alêve tos lès djouûs à l' taviêne
beûre ine qwâte avou nosse Djihêne.
Mins dispôy qu'i nos-ont r'bat'hts,
à pône a-dje dè pan à magnî.
40

Que n'aviez-vous tous la gueule pleine de chaux,
quand vous brailliez toute la journée :
«Vive Chestret, Lassence et Fabry,
Cologne, Bassenge et Jean le vannier !»
12 Vous auriez bien mieux fait de crier
que le diable les traîne en enfer,
qu'avec ses griffes, dans le trou de leur cul,
il fasse entrer du plomb fondu !
16

Les enragés, avec leur paix,
qu'ils nomment de Fexhe et que le diable ait,
cette paix qui, depuis deux ou trois ans,
fait dépérir les petits et les grands,
20 cette paix que j'appelle un rebut
m'a donné la jaunisse de chagrin !
Ils promettaient, ces chiens malades,
que tout serait pour rien,
24

qu'on renâclerait sur la grive et le rôti,
qu'on ne mangerait plus que du sucre à la louche,
qu'on abattrait tous les impôts,
qu'on serait quitte de se casser le cou,
28 que ce ne serait que joie et liesse,
que tous les jours seraient des fêtes...
Mais depuis qu'ils nous ont renouvelés,
on est dix fois plus affamés !
32

Avant cela, j'avais de la bière,
du pain, du lard et des pommes de terre;
je vivais assez honnêtement
à porter des sacs sur mon dos;
36 j'allais tous les jours à la taverne
boire un demi avec notre Jeanne.
Mais depuis qu'ils nous ont rebaptisés,
à peine ai-je du pain à manger.
40

Mi fème a vindou totes sès cotes :
èle n'a pus qu' deûs ou treûs clicotes;
mi djustacôr èst-â lombârd,
èt dji prévoeu qu'on pô pus târd,
i m' fâre-taler so l' viyèdje
briber, fé dès honteûs mèsseùs,
po ramèh'ner quéques briquèts d' pan
po nouîr m' fème èt mès-èfants.

Çou qu'èst l' pés d' tot, c'èst qu'à botique,
vos n'ârîz nin crédit po 'ne figue.
Tot l' monde djèmih, tot l' monde si plint,
nosse vèye èst pés qu'à monumint...
On n'a pus ni plèzir ni djôye,
on n' wèse sofler avâ lès vôyes,
on-z'èst pinsif, trisse èt pèneûs,
on n' veût qu' dès visèdjes pâles èt bleûs.

On sohète qui cès-âmes dannêyes,
totès sîh' à tchinne atèlêyes,
seûyèsse hièrtchèyes è nosse marchî
po avu leûs-ohês k'frohis.
Dji n' di rin, mins qui l' diâle mi bate,
si dji n' vindève mès deûs savates
po beûre on bon côp à l' santé
dè bouria qui l's'areût stronnès.

Alez, tos vos gueûs d' pâtriyotes,
qui l' diâle vis d'hite èt qu'i v' dicrote !
On djoû vèrè qui v' pây'ez bin
di nos-avu d'né tant d' chagrin.
Vos volîz haper l'ârdjint'rière
di Sint-Lambèrt èt d' tote li vèye :
nos v' vièrans, on djoû, dèl tonîre
frohis, ou broûlés d' l'aloumîre !

Ma femme a vendu toutes ses jupes :
elle n'a plus que deux ou trois guenilles;
mon justaucorps est au mont-de-piété,
et je prévois qu'un peu plus tard,
il me faudra aller au village
mendier, tenir de honteux propos,
pour grappiller quelques morceaux de pain
afin de nourrir femme et enfants.

Le pis de tout, c'est qu'au magasin,
vous n'auriez pas crédit pour une figue.
Tout le monde gémit, tout le monde se plaint,
notre vie est pire qu'au cimetière...
On n'a plus ni plaisir ni joie,
on n'ose souffler mot dans les rues,
on est pensif, triste et contrit,
on ne voit que des visages pâles et bleus.

On souhaite que ces âmes damnées,
toutes les six en chaîne attachées,
soient traînées sur notre marché
pour avoir les os brisés.
Je ne dis rien, mais que le diable me batte,
si je ne vendais mes deux savates
pour boire un bon coup à la santé
du bourreau qui les aurait étranglés.

Allez, gueux de patriotes,
que le diable vous enfoire et vous crotte !
Un jour viendra où vous payerez bien
de nous avoir donné tant de chagrin.
Vous vouliez voler l'argenterie
de Saint-Lambert et de toute la ville :
nous vous verrons, un jour, de la foudre
frappés, ou brûlés par l'éclair !

Ma femme a vendu toutes ses jupes :
elle n'a plus que deux ou trois guenilles;
mon justaucorps est au mont-de-piété,
et je prévois qu'un peu plus tard,
il me faudra aller au village
mendier, tenir de honteux propos,
pour grappiller quelques morceaux de pain
afin de nourrir femme et enfants.

Le pis de tout, c'est qu'au magasin,
vous n'auriez pas crédit pour une figue.
Tout le monde gémit, tout le monde se plaint,
notre vie est pire qu'au cimetière...
On n'a plus ni plaisir ni joie,
on n'ose souffler mot dans les rues,
on est pensif, triste et contrit,
on ne voit que des visages pâles et bleus.

On souhaite que ces âmes damnées,
toutes les six en chaîne attachées,
soient traînées sur notre marché
pour avoir les os brisés.
Je ne dis rien, mais que le diable me batte,
si je ne vendais mes deux savates
pour boire un bon coup à la santé
du bourreau qui les aurait étranglés.

Allez, gueux de patriotes,
que le diable vous enfoire et vous crotte !
Un jour viendra où vous payerez bien
de nous avoir donné tant de chagrin.
Vous vouliez voler l'argenterie
de Saint-Lambert et de toute la ville :
nous vous verrons, un jour, de la foudre
frappés, ou brûlés par l'éclair !

NOTES. 2. Litt' : «étiez-vous en la fièvre». - 3. «Pourquoi saint Médard ?» (M. Piron). - 5. La suite va les désigner. La version manuscrite de la *Pasquète* substituée à l'essence, bourgmestre corégent élu avec Cologne le 18 août, le marchand Levoz, qui s'était rendu populaire par ses démêlés avec le parti du prince, lors de l'affaire des jeux de Spa, et qui fut élu conseiller. - 9. ...de la chaux coulée dans la gueule, pour vous empêcher de crier. - 11-12. Ces personnages nous sont désormais connus (voir la chanson 5). «Jean le vannier» désigne l'armurier Gosuin par le métier de ses ancêtres. - 13-16. Litt' : «les traînât», «qu'il fit» (de même, la *Pasquète* a ôbîz «eussiez» pour *ârtz*). - 17 sv. La paix de Fexhe de 1316, souvent évoquée, charte des libertés liégeoises. - 20 : Litt' : sécher. - 21. *tchinis* ; crasse, balayure, ordure (DL). - 25-26. C.-à-d. : qu'on se gaverait jusqu'à satiété de ce qu'il y a de meilleur, y compris du «sucre mangé à la louche», selon la formule d'usage. - 31. C.-à-d. : qu'on a le nouveau régime. - 35. La *Pasquète* dit :

ognèss' mint. - 36. ...mes reins. - 38. *quâte*, «quarte, unité de mesure de capacité pour les liquides (= 1 litre 2797)» (DL). Le mot désigne, plus généralement, un pot de bière. - 43. Litt' : aux Lombards, ceux-ci étant connus comme usuriers. - 45. On peut aussi lire : *fâre âler*, sans liaison. - 46. «Ces *honteux messages* sont les formules des *pauvres honteux* obligés de quêmander la charité» (Piron). - 50. Donc : pour la moindre chose. - 52. *monumint(s)*, monument(s) funéraire(s), d'où cimetière. - 54. Pour *softer*, voir les exemples cités au *Dict. liég.*, notamment : *si fi n' uèsse softer d' vant lu* «son fils n'ose dire mot devant lui». - 58-59. Retour à la «bande des six» mentionnée au début. Variantes de la *Pasquète* et des imprimés : ...à *'ne tchinne atêlêyes, sèyèsse biêrtchêyes so nosse marchê*, «...attachées à une chaîne, soient traînées sur notre marché»; un impr. a *biêrtchêys*. - 60. Litt' : leurs os froissés - 66. *dibiter*, embrener, salir d'excréments. - 71-72. *tonire*, Litt' : tonnerre, est fém.; *aloumîre*, Litt' : «allumière».

18

Dieudonné Malherbe : épigramme sur le Directoire

Le mince auteur des *Infiniment-petits* de la littérature (Liège, 1803) raconte : «Dans cette longue série de jours navrants qui ont précédé l'établissement du Consulat, dans cet âge de fer où tout conspirait à pétrifier la rate et à ossifier la cervelle de tous les gens de bien, je tâchais de conserver la mollesse des

Sur le marché de Liège, un citoyen gascon
nommait tout haut la France Océan de Lumière.

Edit. BODY, p. 368.

miennes en les électrisant quelquefois par un bon mot;
et c'est comme officier de santé des esprits chagrins
que je m'avais un jour de placarder la plaisanterie
suivante à l'occasion de la jactance insolente de
l'orgueilleux Directoire».

Qui le sait mieux que nous, lui dit un Eburon,
c'est nous qui versons l'huile en tous ses réverbères.

Sur la Constitution de l'an VIII (1799)

Chanson de propagande en faveur du ralliement au Consulat, défini par la Constitution de l'an VIII, qui fut plébiscitée en février 1800. Elle parut dans le *Troubadour liégeois* du 24 décembre 1799, avec la «signature» : «Certifié conforme à l'original, compère Ernaud Delloye». Le journal était rédigé par Henri Delloye, qui se distinguait depuis plusieurs années dans la polémique contre le régime français.

Ceci n'empêche pas la chanson d'applaudir à la nouvelle politique de Paris et d'ironiser sur la mauvaise situation des «Merliniques». Le mot évoque Merlin de Douai. Celui-ci, un des cinq membres du Directoire, avait dû démissionner à la suite du remaniement de prairial an VII (juin 1799), comme modéré et anti-jacobin. Le Consulat - et le premier Consul - se profilaient dans cette victoire de Sieyès, tandis que la chanson promet aux signataires pour la Constitution une ère de tranquillité.

Proclamation locale

Air de Noël: *Grand-père, vos puètz bin l' fuzik.*

<p>Li djwès, volà 'ne Constitucion qu'èst fête po l' boneûr dè l' nâcion. I fât qu' vos l'accèptêse, ca cilà sèrè on brouillon qui n' vòrè nin qu' vos l' fêse.</p>	4	<p>Liégeois, voilà une Constitution qui est faite pour le bonheur de la nation. Il faut que vous l'acceptiez, car celui-là sera un brouillon qui ne voudra pas que vous le fassiez.</p>
<p>Djans l corans signer tot dansant, nos r'vêrans contints, tot tchantant : «Volà 'ne bin bone djoûrnêye !» Nos sêrans pârans d'in'êfant qui va fé vèyî l' vrêye.</p>	8	<p>Allons l courons signer en dansant, nous reviendrons contents, en chantant : «Voilà une bien bonne journée !» Nous serons parrains d'un enfant qui va faire voir le vrai.</p>
<p>On-zî va libe èt sins fuzik, ig-na nin mèzâhe di bériques po d'hoviért cisse potêye.</p>	12	<p>On y va libre et sans fusil, il n'y a pas besoin de besicles pour saisir le fond de l'affaire.</p>

n de l'an VIII

)

Ceci n'empêche pas la chanson d'applaudir à la nouvelle politique de Paris et d'ironiser sur la mauvaise situation des «Merliniques». Le mot évoque Merlin de Douai. Celui-ci, un des cinq membres du Directoire, avait dû démissionner à la suite du remaniement de prairial an VII (juin 1799), comme modéré et anti-jacobin. Le Consulat - et le premier Consul - se profilaient dans cette victoire de Sieyès, tandis que la chanson promet aux signataires pour la Constitution une ère de tranquillité.

n locale

vos puètz bin l' fuzik.

Liégeois, voilà une Constitution (bis)
qui est faite pour le bonheur de la nation.
Il faut que vous l'acceptiez,
car celui-là sera un brouillon
qui ne voudra pas que vous le fassiez.

Allons ! courons signer en dansant, (bis)
nous reviendrons contents, en chantant :
«Voilà une bien bonne journée !»
Nous serons parrains d'un enfant
qui va faire voir le vrai.

On y va libre et sans fusil, (bis)
il n'y a pas besoin de besicles
pour saisir le fond de l'affaire.

Po cilà qu'è-ston Mèrlinik,
c'è-stine fameûse cåkêye !

Asteûre, tot bon républicain (bis) 16
pout dire : hov'lète ! à tot calin,
èt cûre sès panès d' cwèsses,
fer dès boukètes èt tchâfer s' vin,
èt hoûter deûs' treûs mèses.

PIRON, *Inventaire*, n° 136. - Edit. BODY, pp. 367-68.

NOTES. 13. Litt: pour découvrir cette potée, le pot aux roses. - 15. Litt: «flaquée, pelletée (de mortier, de boue ou de toute substance molle, gluante)»; *Dict. liég.* - 17. *hov'lète*,

Pour celui-là qui est un Merlinique,
c'est une fameuse pelle !

Maintenant, tout bon républicain (bis)
peut dire : du balais ! à tout coquin,
et cuire ses côtelettes,
faire des crêpes et chauffer son vin,
et entendre deux ou trois messes.

brose. - 18. *panê d' cwèsses*, «toutes les côtes d'un des côtés du porc» (D.L.), Litt: panneau de côtes. - Litt: : écouter.

20

Deux articles de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, adoptée au Congrès de Polleur (le 16 septembre 1789)

Parmi les Franchimontois radicaux, l'un des plus actifs fut Laurent-François Dethier, «juriste doublé d'un naturaliste, admirateur des insurgents américains, curieuse d'économie politique». «Dethier réunit au hameau de Polleur un Congrès qui aussitôt adopte une attitude plus avancée et plus conséquente que celle des Liégeois. Dès le 16 septembre, la *Nation*

Franchimontoise proclame sa Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, calquée sur celle de Paris, à ceci près qu'elle omet l'article XVII qui fait mention du droit de propriété. Aux yeux des Franchimontois, *toute souveraineté réside essentiellement dans le Peuple* alors que les Français font de la souveraineté un attribut de la Nation (article III)» (Et. Hélin).

OUVRAGES UTILISÉS

- ADAM, Véronique, *Poèmes wallons relatifs à la Révolution liégeoise*, mém. de licence de l'Université de Liège, Philologie romane, 1989.
- BODY, Albin, «Recueil de vers, chansons et pièces satiriques sur la Révolution liégeoise de 1789», *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne* 19, 1881. - Liège, 1882.
- BORGNET, Adolphe, *Histoire de la Révolution liégeoise de 1789 (1785-1795)*, Liège, 1865. - Rééd. Bruxelles, Culture et Civilisation, 1973.
- BRECY, Robert, *La Révolution en chantant*, Paris, 1988.
- CABAY, Martine, *Poèmes wallons relatifs à la Révolution verwiétoise et à ses prémices*, mém. de licence de l'Université de Liège, Philologie romane, 1978.
- CABAY, Martine et Daniel DROIXHE, «La genèse de la Révolution de 1789 dans la littérature dialectale verwiétoise», *Etudes sur le XVIII^e siècle* 7, U.I.B., 1980, pp. 95-106.
- CAPITAINE, Ulysse, «Le chant national liégeois», *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* 2, 1954, pp. 110-18.
- Chansonnier révolutionnaire*, édition de Michel DELON et de Paul-Edouard LEVAYER, Poésie/Gallimard, Paris, 1989.
- DROIXHE, Daniel, «Eloges de Bassenge. Un révolutionnaire liégeois dans la chanson et la poésie de son temps», *Revue du Nord*, 1989.
- Fastes militaires du pays de Liège*, catalogue de l'exposition, Liège, 1970.
- HARSIN, Paul, *La Révolution liégeoise de 1789*, Bruxelles, 1954 (coll. «Notre passé»).
- HASSE, René de, «La chanson satirique à Verviers à l'époque révolutionnaire», *Bulletin de la Société verwiétoise d'archéologie et d'histoire* 35, 1946-47, pp. 59-62.
- La Révolution liégeoise [1789-1795]*, catalogue de l'exposition, Liège, 1953 (nombreux documents de la collection G. JARBINET).
- La Révolution liégeoise de 1789, catalogue de l'exposition, Crédit communal de Belgique, 1989 (articles de G. HANSOTTE, Et. HELIN, M. LORNEAU, Ph. RAXHON, etc.).
- LIENARD, «Léonard Libert, un révolutionnaire liégeois peu orthodoxe», *Bulletin de la Société royale «Le Vieux-Liège»* 206-207, 1979, pp. 419-441.
- PINON, Roger, «Nos chansons révolutionnaires dans le folklore», *Nouvelle revue wallonne* 14, 1964, pp. 15-23.
- PIRON, Maurice, «Un pamphlétaire liégeois à l'époque de la Révolution : le Père Marian de Saint-Antoine», *Annuaire d'histoire liégeoise* 2, 1940, pp. 360-89.
- PIRON, Maurice, «Inventaire de la littérature wallonne des origines (vers 1600) à la fin du XVIII^e siècle», *Annuaire d'histoire liégeoise* 6, 1961. - Liège, 1962.
- PIRON, Maurice, *Anthologie de la littérature dialectale de Wallonie*, Liège, 1979.

Origine des illustrations

Liège, Collections artistiques de l'Université : pp. 16, 18, 22, 23, 55, 56, 60.

Liège, Musée d'Armes, p. 21.

Liège, Musée de l'Art wallon : p. 72.

Liège, Musée Curtius : pp. 10, 82, 85

Liège, Société de Langue et de Littérature wallonnes : pp. 28, 29, 48, 76, 82, 86.

Verviers, Musées communaux : p. 44.

Bruxelles, Musée royal de l'Armée : p. 26.

Fr. Dehousse, M. Pacco, M. Pauchen, Léonard Defrance, Liège, Ed. du Perron et E. Wahle, 1985,
n° 36, 111 : p. 12, 37. - R. Brécy : p. 64.

Remerciements particuliers à

Véronique Adam

Fabienne Richard

Annette Thonnart

Jacques Jaminon

Charles Marique

Alice et Marguerite

Production générale : Jean-Claude Balthazar pour Djôsans Walon asbl.
Conception & réalisation : SCI Dp' Publications 041/48.33.11